LES MEDRASAS DE FÈS [1]

INTRODUCTION

« Après que les Arabes se furent étendus dans l'Asie, dans l'Afrique et dans l'Europe, ils portèrent à Fez le peu de connoissances qu'ils avoient acquises des sciences et des arts, et cette capitale réunit aux écoles de religion des académies où l'on recevoit des leçons de philosophie, de médecine et d'astronomie ; cette dernière dégénéra insensiblement, l'ignorance accrédita l'astrologie, compagne fidelle de la superstition, qui enfanta à son tour l'art de la magie et de la divination [2]. »

Fès, dont la construction fut commencée par Moulay Idris II en l'année 191 de l'Hégire (806 J.-C.), fut en effet, depuis sa fondation, le grand centre intellectuel du Maghreb, « centre où se réunissent en grand nombre les sages, les docteurs, les légistes, les littérateurs, les poètes, les médecins et autres savants ; elle fut de tout temps le siège de la sagesse, de la science, des études nouvelles et de la langue arabe, et elle contient à elle seule plus de connaissances que le Maghreb entier [3] ».

De plus, si l'on s'en rapporte à ce que dit Chénier, cette

1. D'après les notes rapportées de Fès par G. Salmon, chef de la Mission scientifique.

2. *Recherches historiques sur les Maures et Histoire de l'Empire de Maroc*, par M. DE CHÉNIER, Chargé d'affaires du Roi auprès de l'Empereur de Maroc, Paris, MDCCLXXXVII, t. III, p. 62.

3. *Roudh el-Qarlas*, trad. Beaumier, p. 41.

supériorité de Fès était avérée, non seulement pour l'universalité des sciences que l'on y enseignait, mais aussi pour la pureté du langage de ses habitants : « On y parle mieux arabe que dans le reste de l'Empire et les Maures riches envoyent leurs enfans aux écoles de Fez où ils sont mieux instruits qu'ils ne le seroient ailleurs [1]. »

Les Sultans, d'autre part, s'attachèrent à développer le renom d'intellectualité qu'avait acquis la ville de Moulay Idris et à stimuler les étudiants qui fréquentaient ses écoles et dont le nombre allait croissant de jour en jour. Ils avaient institué une sorte de « cour d'amour » qui se tenait le jour de la naissance du Prophète [2] et où des prix étaient distribués aux plus belles pièces de vers que les écoliers avaient faites à la louange de Mohammed. Voici la description que Léon l'Africain [3] donne de cette solennité : « D'avantage pour montrer quelque paragon de leur savoir, s'exerçans en l'art de poésie, ils ont accoutumé, tous les ans, à la nativité de Mahomet (feste entre eux très recommandée) d'employer le meilleur de leur esprit à composer chansons à la louange d'iceluy ; et se trouvans tous le matin en la place du chef des consuls, montent en son siège, là où ils récitent les uns après les autres ce qu'ils ont fait, en présence d'une infinité de peuple, et celuy à qui l'on donne la voix d'avoir le mieux écrit, et plus plaisamment récité ses vers est, pour cet an, publié prince des poètes. Mais du temps des illustres roys de Marin [4], celuy qui regnoit avoit coutume d'inviter à un festin tous ceux qui avoyent le renom d'estre doctes et de bon cerveau dans la cité et faisant une feste solennelle à tous poètes (qui par la douceur, gravité ou faconde de

1. Chénier, *ouv. cité*, p. 64.

2. La fête de la naissance du Prophète, que les Arabes appellent *Mouloud*, مولود, est célébrée tous les ans le 12 du mois de Rebi' el-Aouel.

3. Léon l'Africain, *Histoire et description de l'Afrique*, édition Ch. Schefer, Paris, 1897, pp. 131, 181.

4. Les Mérinides.

leurs vers, meritoyent les honneurs de ce titre) ordonnoit que chacun d'eux deût réciter un chant à la louange de Mahomet, en présence de Sa Majesté et de l'assistance. Pour laquelle chose faire, se dreçoit un échaufault où ils recitoyent d'un à autre ce qu'ils avoyent composé et selon le jugement de ceux qui s'y entendoyent, le roy faisoit présent au mieux disant de cent ducatz, un cheval et une esclave avec les habillemens qu'il portoyt ce jour-là, et faisoit distribuer cinquante ducatz à chacun des autres, tellement que personne d'entre eux ne s'en alloit qu'il ne receût présent digne de son mérite. Mais il y a environ cent trente ans que, avec la décadence de ce royaume, cette louable et vertueuse coutume est venue à manquer. »

Il semble que cette fête, rapportée par Léon l'Africain, soit l'origine de celle du Sultan des Tolba, qui se célèbre encore aujourd'hui tous les ans à Fès à la fin du printemps. Nous parlerons plus loin de cette cérémonie, qui d'ailleurs a déjà été souvent décrite.

L'enseignement à Fès était, comme actuellement, donné dans la mosquée de Qaraouyin ; cette dernière, peu à peu, et peut-être grâce à ses vastes dimensions qui lui permettaient de recevoir un plus grand auditoire, finit par se substituer aux autres mosquées et accaparer dans sa presque totalité l'enseignement supérieur.

Au début, les étudiants, ou *tolba* (plur. de *taleb*), étaient pour la plupart habitants de Fès; ils suivaient les cours dans les différentes mosquées et chaque jour, une fois les cours terminés, ils rentraient dans leurs familles. Cependant, lorsque plus tard les jeunes gens des tribus et des différentes villes du Maghreb manifestèrent le désir de venir suivre les cours enseignés à Fès, il fallut, pour leur en donner la possibilité, songer à leur procurer un logement ; c'est alors que les différents sultans décidèrent de bâtir des *Medrasas*, Medrasas qui ne furent d'ailleurs que

de simples pensions où les tolba trouvèrent à se loger et à se nourrir, mais où ne fut pratiqué en réalité aucun enseignement. A l'origine, comme nous le verrons dans la suite, dans la description des Medrasas, des professeurs furent en effet affectés à chacune d'entre elles ; mais cet enseignement donné à la Medrasa même ne semble pas avoir duré longtemps, et, de nos jours, il a complètement disparu.

A quelle date remonte la construction des premières Medrasas ? Il serait fort difficile de l'établir. Celles qui existent encore actuellement à Fès ne semblent pas être d'une époque antérieure aux sultans mérinides, c'est-à-dire au huitième siècle de l'Hégire (quatorzième de J.-C.).

« Avant le règne du Mérinide Yaqoub ben Abd el-Haqq les historiens marocains, du moins ceux que nous connaissons, ne mentionnent pas l'existence de medersas à Fès. Cela ne veut pas dire qu'il n'y eut pas d'université : des fqih renommés avaient déjà enseigné sous les arcades d'Elqaraouiyin ou d'Elandalous. La medersa est un édifice où les tolba peuvent trouver logement et nourriture. Des professeurs avaient bien été affectés à l'origine à chacune d'entre elles, mais tous les savants en renom professèrent dans les deux grandes mosquées d'Elqaraouiyin et d'Elandalous, surtout dans la première, où un auditoire plus nombreux et provenant des diverses medersas pouvait venir entendre leur enseignement. De nos jours, l'enseignement est donné à Elqaraouiyin seulement [1]. »

Toutefois, bien que les auteurs arabes soient muets à ce sujet, il est permis de supposer que les prédécesseurs des Mérinides avaient déjà fait construire des Medrasas. Cette hypothèse nous paraît d'autant plus défendable, que tous les auteurs s'accordent à dire que Fès a toujours été, depuis ses origines, le centre intellectuel du Maroc, et

1. Henry Gaillard, *Une ville de l'Islam, Fès*, Paris, 1905, p. 52.

que la renommée de son enseignement lui amenait des étudiants de tout le Maghreb et même de l'Ifriqia. De ses Medrasas, nous ne trouvons plus aucune trace aujourd'hui, il est vrai, mais ceci vient sans doute de ce qu'elles ont dû tout simplement faire place aux autres qui étaient plus grandes et mieux aménagées, à moins que ces autres Medrasas dont on nous donne la date de construction ne soient que la reconstruction des Medrasas qui existaient avant elles, ce qui est encore fort possible.

I

LES MEDRASAS

1. — Enumération et description

Comme nous venons de le voir, la construction des Medrasas à Fès ne semble pas être antérieure à l'époque des Sultans Mérinides. La première en date serait la Medrasa construite au huitième siècle de l'Hégire (quatorzième de J.-C.) par le Sultan Abou Yousef Yaqoub ben Abd el-Haqq ben Mhayou ben Abou Bekr ben Hamama ben Mohamed Ez-Zenati, connue sous le nom de Medrasa de Yaqoub ben Abd el-Haqq, et qui n'est autre que la Medrasat Es-Seffarin.

L'exemple donné par le Sultan Yaqoub ben Abd el-Haqq fut suivi par ses successeurs, et dès lors se multiplia « à Fès le nombre des établissements d'instruction, medrasas, zaouias, ribaths, et autres ; on leur assura de fructueuses dotations, et on donna aux étudiants des bourses convenables pour suivre les cours [1] ».

1. Léon l'Africain, *ouv. cité*, p. 438.

De toutes ces Medrasas, la plupart existent de nos jours, quelques-unes cependant ont été désaffectées et d'autres ont passé à de nouvelles destinations. On compte aujourd'hui à Fès el-Bali huit Medrasas, dont cinq habitées et trois vides, et à Fès el-Djedid, une seule au lieu de deux.

Ce sont : à Fès el-Bali :

Medrasas (habitées)	Es-Seffarin El-Attarin Bab el-Guisa El-Meçbahia Ech-Cherratin
Medrasas (vides)	Eç-Çahridj Abou-Inan Eç-Ceba'yin

A Fès el-Djedid :

Medrasa de Moulay Abdallah.

Il y eut en outre d'autres medrasas, qui n'existent plus aujourd'hui, telles que l'ancienne Medrasat el-Oued, dans le quartier des Andalous. Le Sultan Moulay Sliman la fit démolir ainsi que sa mosquée, parce qu'elles tombaient en ruines, et il les reconstruisit toutes deux. Elle fonctionna comme medrasa jusque sous le règne de Sidi Mohammed (1171-1204 Hég.), c'est-à-dire jusqu'il y a une centaine d'années. Un crime y ayant été commis à cette époque, le Sultan la fit démolir. Sous le règne de Moulay el-Hasan, le Pacha de Fès, Abdallah ben Ahmed, fit reconstruire la mosquée actuelle, qui, tout en n'étant qu'une mosquée, a gardé le nom de Medrasat el-Oued : c'est une mosquée de khotba.

Medrasat Es-Seffarin, مدرسة السفارين.

(*Medrasa des relieurs*). — Elle est ainsi nommée parce qu'elle se trouve au milieu du quartier des Seffarin ; on y

pénètre par une porte s'ouvrant en face du mûrier (*touta* توتة), qui se trouve dans ce quartier.

Cette Medrasa, comme nous l'avons déjà dit, semble être la plus ancienne de toutes celles construites à Fès : ce serait celle attribuée par Léon l'Africain au sultan Yaqoub ben Abd el-Haqq et sa date de construction remonterait alors aux premières années du huitième siècle de l'Hégire (quatorzième de J.-C.). « Le sultan Yaqoub ben Abd el-Haqq avait bâti à Fès une Medrassa qui porte son nom, ainsi que d'autres... Il avait constitué habous en faveur de cette medrassa les livres scientifiques que lui avait envoyés Sanche, le souverain espagnol, au moment où ils avaient conclu la paix ensemble [1].

« Le *Roudh el-Qartas* mentionne, sans en citer le nom, la fondation d'une medersa par Yaqoub ben Abdelhaqq. Cette medersa, la doyenne de celles qui existent à Fès, est celle des *Seffarin*, d'après l'opinion des Ouléma. Étant la première créée, disent-ils, elle ne reçut d'abord pas de nom, on l'appelait la medersa tout court ; plus tard, pour la distinguer des autres, on lui donna le nom de la rue où elle se trouve, Esseffarin (les relieurs). Son architecture semble d'ailleurs justifier cette opinion. Toutes les autres medersas construites par les princes sont mentionnées par leur nom dans les auteurs ; on peut en déduire que la medersa des Seffarin est celle à laquelle l'auteur du *Roudh el-Qartas* fait allusion (note de l'auteur [2] : *Les archives de cette école, d'après le dire des éludiants que j'ai pu interroger, mentionneraient le nom de son célèbre fondateur*).

« Son fondateur, le grand souverain Mérinide, la pourvut bientôt d'une riche bibliothèque. Une des clauses du

1. Léon l'Africain, *Appendice*, p. 438 (*Roudh el-Qartas*, trad. Beaumier).
2. H. Gaillard, *ouv. cité*, pp. 53-54.

traité de paix qu'il conclut en 1284 avec le roi de Castille fut que celui-ci lui remettrait tous les livres arabes qui se trouvaient dans les mains des Chrétiens et des Juifs de ses États. « ...*Sancho* (*le Roi de Castille*) *lui envoya treize charges, composées de Korans, de commentaires comme ceux de Ben Athiya, Elthâleby, et autres; de Hadits et de leurs explications tels que Eltadhib, Elistidhkhâr, et autres; d'ouvrages de doctrine spéciale, de philologie, de grammaire, de littérature arabe et autres. L'Emir des musulmans* (*que Dieu lui fasse miséricorde*) *envoya tous ces livres à Fès et les fit déposer pour l'usage des étudiants dans l'École qu'il avait fait bâtir, par la grâce de Dieu et sa générosité.* » (*Roudh el-Qartas*, traduction Beaumier.)

« Tous ces livres furent transportés plus tard à El-Qaraouyin, et l'école des Seffarin, comme toutes les autres écoles de Fès, ne possède plus de bibliothèque... »

Tous les gens des souqs (marchés) vont faire la prière dans cette Medrasa ; en effet, si dans celle-ci, comme dans toutes les autres, aucun enseignement n'est donné, du moins il y a une *qoubba*, où les tolba vont faire les cinq prières quotidiennes prescrites par le Qoran.

La Medrasa d'Es-Seffarin contient un très beau *mtaher*, مطاهر (lieu d'ablution), où l'eau coule en abondance et où les étudiants se livrent à tous leurs soins de propreté: les autres Musulmans qui vont faire leur prière à la Qoubba y font également leurs ablutions rituelles. Au rez-de-chaussée se trouve une cour, au milieu de laquelle il y a un grand bassin appelé *çahridj*, صهريج, et tout autour de cette cour s'ouvrent les chambres.

Au premier étage, et surélevées sur les boutiques des *Seffarin* et des *Mechchatin*, مشاطين (fabricants de peignes), il y a quatre *douaïriat*, sortes de petites maisons ou appartements formés d'une cour ou *patio*, autour de laquelle s'ouvrent plusieurs chambres, comme au rez-de-chaussée.

Il y a aussi des douaïriat au-dessus du *Fondaq el-Fham* (fondaq au charbon), et le tout est habous.

Deux choses caractérisent plus spécialement cette medrasa : un petit minaret et son *mihrab*. En effet, toutes les autres, sauf pourtant la medrasa d'Abou 'Inan, ne possèdent pas de minaret, et l'appel de la prière est fait par l'imam du haut de leur terrasse. Quant à son mihrab, il doit sa célébrité à ce qu'on prétend qu'aucune mosquée ne possède un mihrab qui ait une direction aussi exacte.

Une trentaine de chambres sont occupées et on estime à soixante environ le nombre des tolba de cette medrasa. Elle est fréquentée par les Ahl Sous principalement, par les Oulad Moulay Tayeb Ed-Derqaouy des Beni Zeroual, et par quelques étudiants du Zerhoun, mais elle ne contient que très peu de Haouz, de Djebala et de Ouazzani.

Medrasat el-Attarin, مدرسة العطارين.

La Medrasat el-Attarin, ou *Medrasa des parfumeurs*, est ainsi nommée parce que sa porte s'ouvre en face du quartier d'El-Attarin.

Elle fut construite en l'année 723 de l'Hégire (1323 J.-C.) sous le Sultan Abou Saïd Othman el-Merini, en face de la mosquée de Qaraouyin, par les soins du Cheikh Abou, Mohammed Abdallah ben Qasim El-Mezouar[1].

« En l'année 723, au commencement du mois de Chaaban (août 1323), le Sultan Abou Saïd ordonna également de bâtir la grande medrasa qui se trouve en face de la mosquée de Qaraouyin à Fès et qui est connue aujourd'hui sous le nom de Medrasa el-Attarin. Elle fut construite par les soins du cheikh Abou Mohammed Abdallah

1. *Roudh el-Qartas*, trad. Beaumier, p. 570 : « En 723, l'Emir Abou Saïd Othman fit bâtir la grande medersa près de la mosquée d'El-Qaraouyin, aujourd'hui medersa El-Attarin. »

ben Qasim El-Mezouar. Le Sultan Abou Saïd, au milieu des gens de loi et des personnes vertueuses, assista en personne à la pose de la première pierre. Cette medrasa fut un des plus beaux édifices de la dynastie (des Mérinides) et aucun roi auparavant n'en avait bâti de semblable. Elle fut pourvue d'une eau excellente provenant de quelques sources qui se trouvaient en cet endroit. Des étudiants y furent installés en même temps qu'un imam, deux muezzins et des administrateurs ; on y établit des professeurs pour y enseigner les sciences et on leur donna à tous des émoluments plus que suffisants. Le Sultan acheta une certaine quantité d'immeubles et les constitua habous en faveur de cette medrasa [1]. »

« Comme tous les édifices analogues, cette école est *horm*, c'est-à-dire que les infidèles ne peuvent y pénétrer, mais on peut apercevoir de la porte de vieilles boiseries artistement sculptées, qui montrent le soin avec lequel elle fut ornée jadis et font ressortir le manque d'entretien dans lequel on la laisse de nos jours [2]. »

Actuellement, on enseigne encore quelquefois dans la qoubba de cette Medrasa, mais seulement pendant les vacances et les fêtes de trois mois. Les professeurs qui y vont faire des cours ne sont pas spécialement désignés et ne reçoivent aucun traitement ; après accord entre les tolba et certains professeurs, ceux-ci vont à El-Attarin.

Cette Medrasa contient de trente à cinquante chambres, mais certainement pas plus de soixante, et loge environ cinquante à soixante étudiants.

Les tolba des Djebala et du Gharb y fréquentent peu, c'est surtout le lieu de rendez-vous de ceux des ports, tels que Larache, Tanger et de leurs environs. Le Qadi Abdallah ben Zeïzoun, des Beni Malek, y a une chambre à lui où sont logés ses enfants.

1. *Kitab el-Istiqça*, t. II, p. 54.
2. H. GAILLARD, *ouv. cité*, p. 55.

La Medrasat el-Attarin donne également asile aux Ben Aouda des Sofian, dont la chambre donne au-dessus de la *Rahbat el-Qaïs*, aux Oulad Ghaïlan des Beni Gorfet, et aux Oulad Taoud d'el-Qçar el-Kebir.

Medrasa de Bab el-Guisa, مدرسة باب الجيسة.

Elle est ainsi nommée parce qu'elle se trouve auprès d'une des portes de Fès appelée Bab el-Guisa. Elle fut construite par le Sultan Sidi Mohammed ben Abdallah[1] à la même époque que la mosquée de Bab el-Guisa, à l'angle de laquelle elle se trouve (1171/1205 Hég. = 1757/1790 J.-C.).

On y accède par une grande porte à escalier; la porte de la mosquée, elle est plus haut dans la rue, à angle droit avec celle de la medrasa; le mtaher de la medrasa se trouve accolé à celui de la mosquée et sert de passage pour se rendre dans cette dernière. En raison de ce voisinage, la medrasa ne possède pas de qoubba et les étudiants vont faire leurs prières à la mosquée.

La Medrasa de Bab el-Guisa est toute petite; elle a été restaurée il y a quelques années et se compose uniquement d'un rez-de-chaussée; elle ne compte qu'une vingtaine de chambres pleines uniquement de Djebala, au nombre de 40 à 60. Ce groupement exclusif de Djebala à Bab el-Guisa montre l'habitude, de plus en plus suivie, qui pousse les tolba d'une même tribu ou d'une même région à se réunir dans telle ou telle medrasa.

Medrasat el-Meçbahia, مدرسة المصباحية.

Cette Medrasa fut bâtie sous le règne des Mérinides par le Sultan Abou'l-Hassan Ali el-Merini, pour un fqih (professeur) qui s'appelait Abou ed-Dia Meçbah ben Ab-

1. *Kitab el-Istiqça*, trad. Fumey, t. I, p. 360.

dallah El-Yalçouti, ou du moins ce fqih fut le premier qui y donna l'enseignement ; c'est pour cette raison qu'on a donné à la Medrasa le nom de Meçbahia. Voici ce que dit l'*Istiqça* à ce sujet[1] :

« En résumé, on retrouve à Fès, à Mékinès et dans tout le Maghreb des constructions du Sultan Mérinide Abou'l-Hasan'Ali el-Merini (731/752). Parmi ces vestiges à Fès, il y a un bloc de marbre blanc transporté d'Al-Meria[2] et pesant 143 quintaux. Il fut débarqué au port de Larache, puis transporté à Qçar el-Koutama (El-Qçar el-Kebir) par la rivière (l'oued Lekkous). Ensuite on le transporta sur un chariot de bois à travers les tribus jusqu'aux Oulad Mahboub sur le Sebou. Il fut transporté sur cette rivière jusqu'au confluent de l'oued Fès[3] ; de là, on le mit encore sur un chariot de bois jusqu'à ce qu'il arrivât à la medrasa Eç-Çahridj, dans l'adouat El-Andalous. Après plusieurs années, le bloc fut transporté de cette medrasa à celle d'Er-Rokham, que le Sultan Abou'l-Hasan avait fait construires au sud de la mosquée d'El-Qaraouyin. Cette medrasa est connue aujourd'hui sous le nom de Medrasa el-Meçbah. Meçbah est un fqih célèbre: c'est Abou ed-Dia Meçbah ben Abdallah El-Yalçouti ; son nom fut donné à la Medrasa parce que, lorsque le Sultan Abou'l-Hasan la construisit, il fut le premier qui y donna l'enseignement. »

Le bloc de marbre blanc existe encore ; il se trouve actuellement dans le vestibule de la Medrasat el-Meçbahia, à l'entrée ; il est encastré dans le sol de ce vestibule, et les tolba se déchaussent pour le franchir ; c'est une dalle de marbre d'environ 1 m. 50 de large sur plus de 2 mètres de long ; il est impossible de connaître son épaisseur, puisqu'elle est encastrée dans le sol.

1. *Kitab el-Istiqça*, t. II du texte, p. 87. *Djedouat el-Iqtibas*, d'Ahmed ben El-Qadi El-Miknasi, pp. 22 et 23.

2. المرية, Almeria, ville d'Espagne.

3. L'oued Fès se jette dans le Sebou, à une heure de marche de Fès.

Cette Medrasa est une des plus grandes de Fès; elle comprend un rez-de-chaussée et trois étages, et la date de sa construction est inscrite à l'intérieur de la qoubba. Elle se trouve située dans la rue *Bou-Touil*, du quartier de Qaraouyin. Sa porte principale, et qui donne directement accès dans la medrasa, s'ouvre en face de la porte de la *Sqayat el-Aïn* de la mosquée: elle a en effet une seconde porte dans Bou-Touil : c'est celle du mtaher. Autrefois, elle en avait même une troisième qui donnait dans le *Zanqat* (rue) *el-Hodjdjama*, mais on l'a fermée et murée à une époque déjà ancienne, par crainte de désordres, parce que cette porte s'ouvrait au milieu de maisons particulières.

Cette Medrasa est, avec Ech-Cherratin, celle qui renferme le plus de tolba; ces derniers, presque tous arabes, sont surtout des étudiants du Haouz, de Marrakech, des Doukkala, Abda, Chiadma, etc.; il n'y a que très peu de Djebala et, comme dans les autres, pas de Fasi. Ses chambres, au nombre d'une soixantaine, peuvent loger jusqu'à 140 tolba, mais elles n'en contiennent guère plus de 90 à 100.

Les habous du *khobzat el-medersya* (du pain des tolba) donnent chaque jour à Meçabahia 100 pains sur les 400 qui sont fournis à la totalité des Medrasas. Ce nombre de 100 pains reste d'ailleurs indépendant de celui des tolba ; il ne varie jamais, aussi lorsque les tolba sont moins de 100, chacun à tour de rôle en reçoit deux au lieu d'un, et lorsqu'ils sont plus de 100, chacun à tour de rôle est obligé de se passer de pain.

Medrasat ech-Cherratin, مدرسة الشراطين,

dans le quartier des Cherratin (fabricants de cordes).

Cette Medrasa fut bâtie le 1er du mois de Chaaban 1081

par le Sultan Moulay Er-Rechid, sur l'emplacement de la maison du Bacha Azouz (Dar Azouz) [1]. Elle a remplacé la Medrasat *ech-Chemmaïn*, مدرسة الشماعين (des fabricants de cire), qui n'existe plus aujourd'hui, et dont le nom a été donné à la grande porte de Qaraouyin : *Bab ech-Chemmaïn*.

Il y eut autrefois une Medrasat *el-Lebbadin* (fabricants de *lebda*, feutre), près de Bab Ras ech-Cherratin, puis de Bab ech-Chemmaïn, medrasa qui sans doute était aussi une construction mérinide, mais aujourd'hui il n'en reste plus trace. Il n'existe plus actuellement qu'un *Fondaq el-Lebbadin*, occupé par des bêtes au rez-de-chaussée, et des cordonniers au premier étage; des Juifs y font à la porte des qarchel (qrachelyin), sortes de peignes pour carder la laine. Ce fondaq appartient aux habous de Qaraouyin.

C'est Moulay Er-Rechid qui a fait démolir cette medrasa et qui a fait construire à la place celle d'Ech-Cherratin, voici dans quelles circonstances :

On était venu dire à Moulay Er-Rechid que les tolba faisaient venir des femmes et se livraient à la débauche dans cette Medrasa. Il voulut s'en rendre compte par lui-même, et ayant revêtu un costume de mendiant, il s'introduisit dans la medrasa, entre le moghreb et l'acha, à la tombée de la nuit du jeudi (mercredi soir), jour de repos des tolba. Il s'installa dans un coin et se mit à dormir. Cependant, dès que l'on s'aperçut de sa présence, on voulut le mettre à la porte; il dit alors : « Je suis pauvre et je ne sais pas où dormir ! » et on le laissa tranquille dans son coin. Les tolba firent ensuite venir des filles et des garçons et se mirent à boire et à danser. Tout en s'amusant, l'idée leur vint de faire danser aussi le mendiant; il eut beau dire qu'il ne savait pas, les autres ne voulurent

1. *Kitab el-Istiqça*, t. IV, p. 20 du texte. *Nachr el-Methani*, de Sidi Abdesselam El-Qadiri, édition de Fès, t. II, pp. 2 et 3.

rien entendre et l'obligèrent à danser malgré lui. Le lendemain, rentré dans son palais, furieux et très ennuyé de cette aventure, Er-Rechid décida la destruction de la medrasa et la mise à mort de tous les tolba. La nuit suivante cependant, il eut un songe favorable à ces derniers, songe à la suite duquel il réunit les *oulama* pour décider ce qu'il devrait faire; ils déclarèrent au Sultan qu'il ne devait pas toucher aux tolba, mais seulement faire détruire la medrasa : c'est ce qui eut lieu; de cette medrasa on fit un fondaq et l'on construisit à la place celle de Ras Cherratin.

La Medrasat ech-Cherratin est la plus grande de toutes celles de Fès. Elle a une porte à Ras Cherratin et une à Sbeitryin, en face Qaraouyin. Elle a également une autre porte dans son mtaher à Ras Cherratin, mais on ne l'ouvre que lorsqu'il pleut, à cause de la boue.

Elle eut autrefois des professeurs; à présent, elle en est privée, comme toutes les autres.

Cette Medrasa est formée d'un rez-de-chaussée et de deux étages, comprenant en tout une centaine de chambres et pouvant loger 120 à 150 étudiants.

Elle est assez remplie et fréquentée par des tolba du Tafilet, Chergaoua (venant de l'Est algérien), Taza, Oujda, Beni Iznasen, Rif; elle ne contient que peu d'étudiants des Djebala, du Gharb (les Oulad Halaly) et du Haouz.

Le Qadi des Hayayna y a logé jadis et a vendu la clé de sa chambre; plusieurs ouléma y ont également des chambres : des gens de Mascara, de la Hijra [1], un ancien qadi d'Oran, Moulay Mohammed El-Filali, qadi de Fès, etc.... Elle logea, il y a une trentaine d'années, un fqih d'Alexandrie qui a fondé plus tard une zaouïa à Alexandrie dont il s'est fait chasser, Si Mohammed Skandrani, qui vit encore.

Dans cette Medrasa, comme dans les autres d'ailleurs,

1. « Les gens de la Hijra, ou mouhajirs, sont des musulmans qui quittent la terre d'Islam envahie par les infidèles. »

tous les habitants de la ville peuvent venir faire leurs prières; exception toutefois est faite pour la Medrasat el-Meçbahia, dont l'entrée est interdite, parce que les tolba y sont grossiers et mal élevés.

La Medrasat ech-Cherratin est grevée d'une servitude : pour aller de Sbeitryin à Ras Cherratin, on traverse la Medrasa, mais en retirant ses babouches; il est probable qu'avant la construction de cette Medrasa, il y avait là une rue, qui fut bouchée par Moulay Er-Rechid, et que le propriétaire qui a vendu le terrain a imposé cette servitude. Il arrive parfois que les tolba ferment la porte, à la grande protestation des habitants.

Font également partie de cette Medrasa quatre petites *douaïriat*, dans l'une desquelles se trouve le mtaher.

Medrasat eç-Çahridj, مدرسة الصهريج.

Elle est située près de la mosquée El-Andalous.

« La cour centrale de cette medersa est encore ornée d'une fontaine alimentée par un canal qui va de Bab Jedid à Elandalous. Cette fontaine, qui se déverse dans un bassin spacieux, lui a valu le nom de *Medersat Essahridj*, c'est-à-dire école du Bassin[1]. »

Elle fut fondée en l'année 721 de l'Hégire (1321 J.-C.) par l'Emir Abou'l-Hassan ben Abou Yousef ben Abd El-Haqq El-Merini, comme khalife de son père, l'Émir Abou Saïd Othman.

« En l'année 721 l'héritier présomptif, le prince Abou'l-Hasan, construisit la Medrasa qui est située à l'ouest de la mosquée des Andalous, dans la ville de Fès. Elle devint un des monuments les plus parfaits et les plus merveilleux. Autour de cette medrasa furent installées une fontaine, une chambre d'ablutions et une hôtellerie pour y

1. H. Gaillard, *ouv. cité*, p. 56.

Fès. — Vue prise de la Qolla des Mérinides (côté nord).

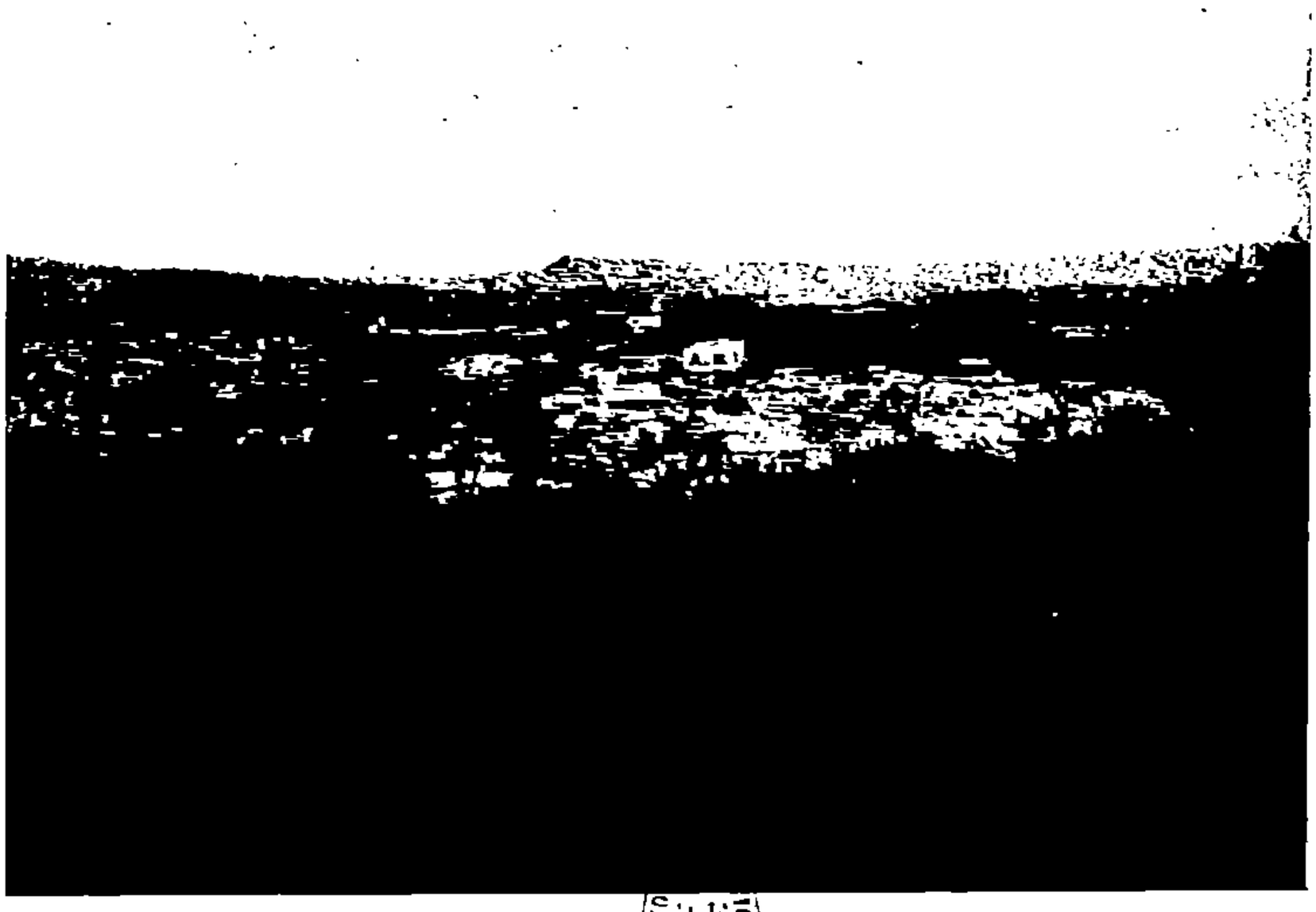

Fès. — Vue prise du côté ouest.

loger les tolba. L'eau y fût amenée toute d'une source qui se trouvait en dehors de Bab El-Djedid, une des portes de Fès. Il fut dépensé pour cette Medrasa des sommes considérables, qui dépassèrent 100.000 dinars. Elle fut garnie d'étudiants et de lecteurs du Qoran, et on constitua en sa faveur de nombreuses dotations ; on y établit des professeurs qui reçurent vivres et émoluments [1]. »

Cette Medrasa fut reconstruite une première fois près de la mosquée de Sidi Ali ben Yousef El-Lemtouni par Moulay Abdallah El-Ghalib Billah Es-Saadi (1562) [2] et une seconde fois par Sidi Mohammed ben Abdallah El-Filali.

La Medrasat eç-Çahridj est vide aujourd'hui. Lorsque cessèrent les cours de la mosquée El-Andalous, dont elle était proche, et que tout l'enseignement se fut concentré à la mosquée de Qaraouyin, les tolba abandonnèrent cette Medrasa pour se rendre à celles qui se trouvaient dans le voisinage de Qaraouyin ; elle ne sert plus actuellement qu'à loger des célibataires qui ne sont pas tolba.

Medrasat Abou 'Inan, مدرسة ابى عنان.

Cette Medrasa, la dernière élevée par les Mérinides, est une des plus belles qui existent à Fès, et la seule qui ait conservé le nom de son fondateur, le sultan Mérinide Abou Inan [3] fils d'Abou'l-Hasan El-Merini.

« Parmi les plus belles actions de nôtre Maître (Abou 'Inan) — que Dieu l'assiste ! — nous citerons les suivantes : ... la construction du grand collège, dans l'endroit appelé

1. *Istiqça, ouv. cité*, t. II, p. 54 du texte.
2. *Nozhat el-Hadi*, p. 93.
3. Une inscription en relief sur marbre, qui était déposée dans un coin de la grande mosquée d'El-Qçar el-Kebir, attribue à ce même sultan la fondation de la medrasa de Djama' el-Kebir à El-Qçar. Cf. Michaux-Bellaire et G. Salmon, *El-Qçar el-Kebir* (*Archives marocaines*, t. II, fasc. II, p. 196). Cette inscription se trouve aujourd'hui au musée d'Alger.

Château, tout près de la citadelle de Fès; il n'a pas son pareil dans tout le monde habité pour la grandeur, la beauté, la magnificence, la quantité d'eau et l'avantage de l'emplacement; je n'ai vu aucun collège qui lui ressemble, ni en Syrie, ni en Égypte, ni dans l'Irak, ni dans le Khorassan [1]. »

La date de la construction de la Medrasa Bou Inania nous est donnée par M. H. Gaillard [2] d'après une inscription en maïolique, très bien conservée, copiée par un taleb de la Medrasa, et traduite par Si Qaddour ben Ghabrit, interprète de la Légation de France à Tanger.

« Louange à Dieu seul! Que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed et sur sa famille!

« Cette Medersa, bénie et magnifique, appelée Elbouanania, a été bâtie dans un but de piété pure et pour mériter la satisfaction divine. Destinée à l'enseignement de la science et à la lecture du Qoran, elle a été honorée de la prière obligatoire du vendredi et pourvue des avantages les plus complets et les plus précieux. Sa fondation est due à la volonté de notre Seigneur le Khalife, l'Imâm, le Porteur de l'étendard de l'Islam qui lutte pour la cause de Dieu, le Victorieux avec l'appui du Très-Haut, le Savant, le Pieux, le Saint, le Juste, le Commandeur des Croyants, Celui qui fait la guerre sainte pour la cause du Maître de l'Univers et qui met sa confiance en Dieu, Abou Inan Fâris, fils de notre Seigneur le Juste, le Vertueux, le Parfait, le Très Pieux, l'Emir qui craint son Dieu, le prince des Musulmans qui lutte pour la cause du Maître de l'Univers, Aboulhasen, fils de notre Seigneur le Brillant, le Victorieux, le Pieux, le Généreux des généreux, le Lion des lions, l'Emir des Musulmans, le Défenseur de la religion, qui lutte pour la cause du Maître de l'Univers,

1. *Voyages d'Ibn Baloutah*, trad. Defrémery et Dr B. A. Sanguinetti, t. IV, p. 352.
2. *Ouv. cité*, p. 57 et seq.

Abou Saïd, fils de Notre Seigneur l'Imâm, le Dévot, l'Assidu de la prière, l'Ascète, celui dont les guerres saintes ont rehaussé l'éclat de l'Islam, le Très Juste, l'Illustre par la tradition, l'Emir des Musulmans, le Défenseur de la religion, le Combattant pour la cause du Maître de l'Univers, Abou Yousef ben Abdelhaqq. Dieu (qu'il soit exalté !) lui a accordé la haute dignité des origines de grandeur et de capacité et lui a facilité les victoires puissantes et les conquêtes évidentes ; qu'il conserve à sa postérité la gloire de le représenter jusqu'au jour du Jugement dernier et qu'il leur accorde au nom de l'Islam et des Musulmans la plus belle des récompenses.

« Le seul but du Fondateur a été de plaire à son Dieu, de faire revivre la science et de donner une extension nouvelle à l'étude du *menqoul* et du *mefhoum* [1], d'acquérir le plus large des pardons par un acte de piété et la distribution d'aumônes durables et éternelles. Dieu est le défenseur des œuvres solides et sait multiplier les récompenses.

« Le Fondateur — que Dieu l'assiste ! — a constitué en *habous* pour cette medersa, au profit des étudiants, plusieurs immeubles énumérés ci-dessous, par respect pour la science et pour encourager son enseignement ; ces immeubles sont : le *Hammâm* connu sous le nom de Hammam echchetar ; la petite maison attenante à ce hammam est située en face de la medersa ; le moulin contigu à la medersa du côté est ; un autre moulin connu sous le nom de Rhabet elhattab, sous lequel se trouve le réservoir d'eau qui dessert la medersa et sa chambre des ablutions ; le four situé dans la rue qui sépare ce moulin de la medersa ; deux écuries situées l'une rue de Rhabet elqezr

1. Le *Menqoul* est la science qui découle des textes sacrés, comme l'étude de la Loi et de ses commentaires. Le *Mefhoum* comprend les études qui ne relèvent pas de textes immuables, mais sont plutôt des travaux de l'esprit, comme la poésie, la rhétorique, l'algèbre, etc. (Note de M. H. Gaillard.)

et attenante aux boutiques constituées en habous pour la medersa, l'autre à Zanqa Eddiouan et contiguë à la chambre des ablutions précédemment citée ; soixante-quatorze boutiques situées au Qezr avec tous les droits qui s'y rattachent. Le revenu de ces immeubles servira aux réparations de la medersa, à l'entretien des professeurs, des tolba, et de ceux qui seront chargés de l'administrer. Ces habous devront être maintenus sans modification par celui qui héritera du Pouvoir.

« La construction de cette medersa a été commencée le 28 Ramadan béni de l'an 751 et terminée à la fin de Chaaban 756. Sa construction a été effectuée sous la surveillance du *nadir* des habous de Fès le bien gardé, Aboulhasen ben Ahmed ben Elachqar, que Dieu le dirige. Louange à Dieu abondamment et qu'il répande ses bénédictions sur Notre Seigneur et notre Maître Mohammed, prophète du Généreux, et sur sa famille. Salut ! »

D'autre part, Léon l'Africain [1], qui ne cite dans sa description de Fès que deux medrasas, s'étend longuement sur celle d'Abou 'Inan et il nous paraît intéressant d'en donner ici tous les détails :

« ... Il y a dans la cité deux collèges d'une belle structure et embellis de mosaïque, avec les architraves entaillez. L'un d'iceux est pavé de maiolique et l'autre de marbre, ayans beaucoup de chambres, mais l'un plus que l'autre, car celui qui en a le plus en contient jusques au nombre de cent et l'autre moins ; et furent tous deux édifiez par plusieurs roys de la maison de Marin (les Mérinides) qui rendirent l'un à une merveilleuse grandeur et beauté et le feit fabriquer le roy Habu-Henon (Abou 'Inan) qui y dreça une belle fontaine de marbre, contenant autant que deux tonneaux ; et au-dedans passe un petit fleuve par un canal qui a le fons bien poly et les bors de marbre

1. *Ouv. cité*, pp. 71 et suiv.

et de maiolique. Puis s'y voyent troys loges avec les cuves couvertes d'une industrie admirable où sont drecées des colonnes à huit angles et une chacune est attachée à la muraille, étant de diverses couleurs, soutenant certains arcs enrichis de mosaique, d'or fin et pur azur. Le couvert est fait en beau compartiment, de menuiserie très excellente et bien ordonnée; puis hors les portiques y a des retz en mode de jalousies par lesquelles ceux qui sont dedans peuvent veoir dehors sans estre aperceus. Les murailles sont toutes revêtues de maiolique de la hauteur d'un homme et plus, avec des vers qui sont affigez contre les paroys tout autour du colège, par lesquels on peut savoir l'an où il fût fondé; et plusieurs autres qui sont composez à la louange du fondateur d'iceluy, qui est le roi Habu Henon: et sont les lettres en grosse forme de maiolique, sus un champ blanc, tellement qu'on en peut faire lecture d'assez loing.

« Les portes sont de cuivre avec ouvrages qui les décorent fort et celles des chambres sont de boys bien entaillé. Il y a, en la grande sale où se font les oraisons une chaire à neuf marches toutes d'yvoire et d'hebène, chose certes non moins plaisante et sumptueuse que digne d'admiration.

« ... Et à un chacun (collège) y a lectures en diverses sciences et genre de disciplines, qui ont les heures de leurs lectures comparties et limitées : les uns lisans le soir, les autres le matin, estans approvisionnez et salariés des rentes délaissées par les fondateurs à ce mesme effet. Anciennement, les écoliers estoient nourris et vêtus en iceux par l'espace de sept ans ; mais pour le présent, ils n'y ont autre avantage que la demeurance, parce que, par les guerres de Sahid (de *Djihad*) beaucoup de leurs possessions (dont le revenu estoit député pour cette affaire) furent gâtées et n'en est demeuré qu'une bien petite partie, avec laquelle les lecteurs sont entretenus, dont l'un a

deux cens ducats, l'autre cent, l'un plus et l'autre moins. »

La Medrasa d'Abou 'Inan se trouve située dans le haut de la Talaa, entre la grande et la petite Talaa sur chacune desquelles donnent l'une des deux portes de la medrasa.

Elle a été désaffectée depuis très longtemps, car les lettrés de la génération qui précède la nôtre ne se souviennent pas de l'avoir jamais vue ouverte. Elle ne sert plus maintenant que de mosquée ; c'est la grande qoubba de la medrasa qui s'ouvre dans le *Souiqet Ben Safi* que l'on a convertie en mosquée de khotba ; elle est pourvue d'un minaret ; mais toutefois elle n'a pas de lecteurs.

Ce minaret, avec celui d'Ech-Chrablyin et de la grande mosquée de Fès el-Djedid, est un des trois spécimens de l'époque mérinide. « Tous ces minarets, analogues à ceux que l'on retrouve en Espagne, sont recouverts de maïoliques, faïence peinte de différentes couleurs, formant à chaque mur un encadrement et à la partie supérieure, au bord de la galerie où se tient le moueddin, un pourtour de rosaces. Au centre de chaque panneau ces dessins disposés en relief forment de bas en haut une espèce de treillis gagnant légèrement le haut de l'édifice. Lorsque le soleil est bas sur l'horizon, ces maïoliques, dont les siècles ont atténué l'éclat, donnent à ces minarets des reflets métalliques et polychromes les plus admirables[1]. »

Le *çahridj* est derrière la qoubba et donne sur la grande Talaa. Les chambres sont toutes situées au premier étage ; elles sont assez nombreuses d'ailleurs, mais elles ne logent plus que des tolba indépendants et qui ne touchent aucune mouna. Ce sont en général des anciens tolba, tous célibataires, et qui ne se privent pas de faire entrer chez eux des filles et même des petits garçons : ils achètent la clé de leur chambre[2] aux propriétaires qui, à l'origine l'avaient achetée aux habous de Qaraouyin.

1. H. GAILLARD, *ouv. cité*, p. 124.
2. Nous reviendrons plus loin sur l'histoire de ces ventes de clefs.

Une clef se vend de 15 à 30 douros, mais on ne paie aucune redevance aux habous de Qaraouyin parce qu'on bénéficie de la faveur faite autrefois aux étudiants, contraints à l'usage du habous, comme dans toutes les medrasas.

L'oued el-Lemtyin, qui vient de Bou Djeloud, traverse cette medrasa dans toute sa largeur, séparant ainsi la qoubba ou mosquée du reste de la medrasa; deux ponts jetés sur l'oued permettent de le franchir et font communiquer la cour de la medrasa avec la qoubba.

Il y a deux mtahers à Bou 'Inania : l'un donnant sur la Talaa était sans doute celui de la mosquée; l'autre, plus petit, et à l'intérieur de la medrasa, devait être uniquement réservé à l'usage des tolba.

L'intérieur de la medrasa est garni de fort belles décorations : le Qoran est écrit tout entier sur les poutres, ainsi que le *Borda*, sur plâtre, à l'intérieur de la grande porte de la Talaa.

Enfin, des deux côtés de la porte de la qoubba de Bou Inania, se trouve une inscription sur *zellidj*, inscription recueillie par M. Hélouis, consul de France en mission à Fès, qui nous en donne la description suivante dans le *Journal Asiatique*[1] :

« L'inscription que nous publions aujourd'hui provient de l'ancienne construction connue à Fès sous le nom d'El-Mederça el-Bou-Inania. Elle se trouvait encastrée dans l'épaisseur du mur où avait été pratiquée l'ouverture de la porte d'entrée intérieure de ce collège. Cette inscription, dont l'original est entre nos mains, se compose de vingt-quatre carreaux émaillés à reflets métalliques, avec caractères noirs sur fond blanc. Elle forme deux panneaux distincts de 0 m. 83 de long sur 0 m. 24 de haut. Chaque

1. *Une inscription arabe du qualorzième siècle, provenant de Fès* (*Maroc*), par M. E. Hélouis, Consul de France en mission. *Journal Asiatique*, janvier-février 1895, p. 174 et suiv.

panneau est entouré d'une baguette noire formant cadre. Sur le fond, sont tracés au trait, et en noir également, de grêles volutes le long desquelles s'épanouissent des rinceaux d'un dessin aussi ferme qu'élégant.

« Les caractères ne pouvant, par leur très grande netteté, autoriser d'autre lecture que celle que nous avons adoptée, nous pensons que la simple transcription en sera suffisante.

TRANSCRIPTION

أَنَامَجْلِسُ ٱلعِلْمِ فَٱحْلُلْ بِهِ تَكُنْ كَيْفَ أملت بَرّدًا عَالِمَا

بَنَانِي إِمَامَ ٱلهُدَا فَارِسٌ فَنَالَ ا لْعُلَىٰ وَٱلثَّوَابَ ٱلْجَسِيمَا

TRADUCTION

« *Je suis le cénacle de la science. Fais de moi ta demeure et tu deviendras, comme tu l'espères, un savant unique.*

« *C'est Faris, le Pontife (qui vous guide dans la voie) de la bonne direction, qui m'a construit. Puisse-t-il acquérir ainsi la grandeur et (des droits dans l'autre vie à) une récompense considérable.*

Le mètre متقارب à huit pieds auquel appartient ce distique nous oblige à lire أَمَّلَتْ au lieu de أَمَلَتْ sans techdîd, plus correct. »

Il résulte de ce qui précède que la construction de la M'derça (prononciation marocaine vulgaire du mot مدرسة) Bou 'Inania est due à un personnage qui portait le nom de Faris. Ibn Khaldoun nous apprend qu'il ne saurait s'agir que d'Abou 'Inan Faris, onzième sultan mérinide.

... On remarquera que les détails fournis par Léon l'Africain sur « les vers qui sont affigez contre les paroys » concordent entièrement avec ceux que nous avons donnés au commencement de cette notice.

... « Il nous reste maintenant à essayer de déterminer approximativement la date de cette inscription. Les auteurs arabes que nous avons eus à notre disposition ne nous ont fourni à cet égard aucune indication. Nous avons alors recherché si nous ne relèverions pas, dans l'inscription elle-même, l'existence d'un de ces chronogrammes si fréquents dans l'épigraphie arabe. A cet effet, nous avons additionné, suivant la méthode connue, la valeur conventionnelle attribuée par les Africains à chacune des lettres de l'alphabet contenues dans les différentes parties de ce distique. Nous avons ainsi trouvé pour le premier hémistiche (ce qui serait l'unique exemple d'un chronogramme à cette place) 752, qui représenterait l'année de l'Hégire (1351 de J.-C.) pendant laquelle il se peut que les travaux de cet édifice aient été terminés. Mais l'objection dont nous venons de parler semble si forte qu'il serait préférable de renoncer à cette conjecture et de ne voir dans le total obtenu qu'une simple coïncidence due à une disposition fortuite des lettres entrant dans la composition de cet hémistiche.

« Quoi qu'il en soit, il est probable que la construction de la Medraçah n'a dû avoir lieu que postérieurement au 21 juin 1351, date à laquelle la mort du Sultan Abou'l-Hasan assurait à Abou 'Inan la tranquille jouissance de son usurpation et lui permettait de donner ses soins à l'embellissement de la capitale septentrionale de ses états. »

Malgré son état de délabrement, la Medrasat Bou 'Inania est encore aujourd'hui un des monuments les plus remarquables de Fès. En descendant de Fès el-Djedid par la voie très commerçante et très animée d'Et-Taala, on trouve en face de soi les murs couverts d'arabesques et d'inscriptions en relief de la Djama el-M'alqa, ainsi nommée parce qu'elle est *mouallaqa*, suspendue au-dessus de la rue, c'est-à-dire qu'elle est au premier étage, coupant

Et-Taala qui passe au-dessous d'elle. A droite on a le minaret de la Medrasat Bou 'Inania, au coin de la rue Tarianat eç-Çeghira, puis la grande porte de la Medrasa, qui permet d'en apercevoir la cour intérieure, couverte de *zellidj* (mosaïques de couleurs) et au milieu de laquelle on voit une grande vasque de marbre. Au fond, passe la rivière « Oued el-Lemtyin », traversée à droite et à gauche par deux ponts qui permettent de gagner la mosquée proprement dite, « Qoubbat el-Kebira », ouverte sur la rivière dont elle est séparée par une balustrade de bois peint et sculpté.

Après la grande porte, on rencontre une autre porte « Bab el-Hafa » « Porte des pieds nus », ainsi nommée parce qu'après avoir fait ses ablutions au grand *mtaher*, qui est en face, on traverse la rue pieds nus pour entrer par cette porte dans la Medrasa.

A main gauche de Taala, en face de la Medrasa, se trouvent le grand mtaher, endroit pour les ablutions. Sur la façade de ce mtaher on remarque, à cinq ou six mètres de hauteur, plusieurs disques d'environ cinquante centimètres de diamètre et ressemblant à de grands plats creux. On raconte qu'il y a de longues années, des aiguilles se trouvaient dans ces assiettes, qui auraient été des cadrans d'horloge. Les pendules étaient mises en mouvement par un magicien au moyen d'un *raçd*, رصد, c'est-à-dire qu'il réglait sans doute les pendules par des observations astronomiques. Un magicien juif dont le pouvoir était supérieur à l'autre (c'est toujours la légende qui parle) détruisit l'influence du *raçd*, et depuis ce temps, les horloges du mtaher de la Medrasat Bou 'Inania ne marchent plus.

On retrouve le souvenir de l'horloge qui a dû exister autrefois, dans le nom de *Derb el-Magana*, rue de l'Horloge, que porte encore la rue qui longe le *mtaher* et qui débouche dans Et-Taala en face du minaret de la Medrasa.

Comme la façade de Djama el-M'alqa, les murailles de la Medrasa et celles du mtaher qui lui fait vis-à-vis sont couvertes d'une véritable dentelle d'inscriptions et d'arabesques. Toutes ces murailles sont malheureusement en bien mauvais état et tombent presque en ruines. Cependant, malgré leur état d'abandon, les vieux murs fouillés de Djama el-M'alqa font certainement de cette fraction de la rue de Taala, que l'on voit se prolonger sous la mosquée suspendue, un des coins les plus délicieux et les plus pittoresques de la ville de Fès.

Medrasat eç-Ceba'yin, مدرسة الصبعين.

C'est la Medrasa que l'on appelle quelquefois, et par confusion, Medrasat el-Andalous, bien qu'elle soit séparée de la mosquée des Andalous par une ruelle et la *Zenqat el-Yasmina*.

Elle doit son nom de Ceba'yin à ce qu'on y enseignait les sept manières de lire le Qoran, c'est-à-dire la science des *riouaya ;* c'est une science d'euphonie sacrée qui s'occupe seulement de la prononciation du Qoran. Ce dernier a été révélé en sept dialectes : dialecte de Qoreïch, d'Hodeïl, Haouazil, Yémen, Tamim, Beni Asad, Beni'l-Harith. La prononciation du Qoran peut être modifiée de sept manières et les bases de ces sept différentes prononciations ont été posées par sept *chioukh* qui parlaient un des sept dialectes dans lesquels le Qoran fut rédigé[1].

Elle fut désaffectée au même moment que la Medrasat eç-Çahridj lorsque cessèrent les cours à la mosquée des Andalous.

Autrefois en effet il y eut des lecteurs dans cette mosquée, mais aujourd'hui on n'y lit plus que les hadiths. Cette lecture est faite chaque jour, à l'heure de la prière

1. Cf. *la Science des Riouaya*. — *Archives Marocaines*, t. V, p. 431.

du *dohor* et de l'*açar*, par un taleb qui reçoit des émoluments spéciaux payés sur les habous.

Cette lecture est faite dans une sorte de chaire appelée *koursi*. Chaque koursi a son heure et son habous, et les livres qui y sont lus sont habous ; ils sont tous manuscrits et appartiennent à la bibliothèque de la Mosquée.

Medrasa de Fès el-Djedid.

Il y eut autrefois à Fès el-Djedid deux Medrasas : la *Medrasa de Moulay Abdallah*, qui existe encore actuellement, et celle de *Dar el-Makhzen*, qui n'existe plus qu'à l'état de souvenir, absorbée qu'elle fut par les constructions que le Sultan Moulay el-Hasan fit faire au Makhzen, à l'ancien Mechouar.

Cette *Medrasa de Dar el-Makhzen* est d'ailleurs la plus ancienne des deux : elle fut construite par les Mérinides à la même époque que Fez el-Djedid par le Sultan Abou Saïd Othman El-Merini en l'année 720 de l'Hégire (1320 J.-C.).

« Quand on fut en l'année 720, le Sultan Abou Saïd donna l'ordre de construire la medrasa qui est à Fès el-Djedid. Elle fut construite avec la plus grande solidité et avec une forme des plus élégantes. Des tolba y furent installés pour lire le Qoran et des professeurs pour enseigner la science, et chaque mois, ils eurent les uns et les autres des appointements et des rétributions en nature. Enfin, Abou Saïd constitua habous en faveur de cette Medrasa des immeubles et des biens-fonds, afin d'être agréable à Dieu et de mériter son amour[1]. »

L'emplacement de cette Medrasa est occupé aujourd'hui par des *beniqat*.

Le Sultan Sidi Mohammed, après avoir été battu à Isly, en 1844, alors qu'il était *khalifa* (représentant) de son

1. *Istiqça*, *ouv. cité*, t. II, p. 54 du texte.

père, Moulay Abderrahman [1], comprit que l'instruction de ses gens était insuffisante et voulut faire une rénovation. Il réunit des tolba dans la Medrasat el-Makhzen, pour y étudier la géométrie (*hendasa*, هندسة et *hisab*, حساب) sous la direction de Moulay Idris El-Belghiti, mort il y a seize ans environ.

Les tolba logeaient dans les chambres de la Medrasa et se réunissaient pour leurs cours dans la *Qoubbat eç-Çalat*, قبة الصلاة. En dehors de la géométrie, Sidi Ahmed Kousiri El-Chiadmi leur enseignait la grammaire (*nahou*, نحو). Cette Medrasa formait donc une sorte d'école spéciale pour la préparation des fonctionnaires du Makhzen ; elle contenait de trente à quarante étudiants de Fès, Marrakech et Mékinès. A leur sortie, on en prenait quelques-uns au Makhzen pour être intendants (*allaf*) ; quant aux autres, ils s'en retournaient chez eux. Si Mohammed Guebbas, représentant du Sultan à Tanger, est sorti de cette école.

L'innovation de Sidi Mohammed ne subsista pas longtemps et la Medrasa fut bientôt abandonnée. Pourtant, en 1905, mais en dehors de la Medrasa, sous le règne de Moulay Abdelaziz, on tenta un nouvel essai : un jeune Égyptien, appelé Rechid Efendi, ancien étudiant en médecine, venu à Fès avec un capitaine d'artillerie de Tor, entra au Makhzen, parvint à voir le Sultan, et se fit nommer officier. En 1906, il fut chargé d'un cours de mathématiques dans la maison de Guebbas, alors ministre de la Guerre. Il avait onze élèves qui touchaient une *mouna* (rétribution en nature) du Makhzen, mais n'étaient pas logés ; lui-même touchait sa solde d'officier, plus sept pe-

1. Le Sultan Moulay Abderrahman avait donné à son fils tous les insignes du pouvoir, entre autres le *Parasol*, qui fut pris par les Français et qui est aujourd'hui à Paris, à l'Hôtel des Invalides.

setas 50 cs. par jour; il fut même question plus tard d'augmenter son traitement, mais cette institution ne dura pas plus que celle de Sidi Mohammed.

Pour en revenir à la Medrasat el-Makhzen, après avoir été abandonnée, elle servit de logement aux *mokhaznis* (soldats, gardes) du Mechouar; puis elle devint la prison où fut enfermé le Hadj Bou Selham Er-Remouch, qaïd des Sefian, vers 1892. C'est après cette époque-là que le Sultan Moulay El-Hasan la fit rentrer dans le Mechouar, et que l'on construisit des *beniqat* sur son emplacement; on ignore toutefois si elle fut complètement démolie.

La *Medrasa de Moulay Abdallah*, مدرسة مولى عبدالله, est une construction de Mohammed El-Hadj Ed-Dilaï.

« Mohammed el-Hadj ben Mohammed ben Abou Beker ed-Dilaï, qui a régné à Fès de 1051 à 1070 de l'Hégire, a laissé des vestiges imposants de son règne, tels que des ponts et les murs de certaines villes; il construisit également des mosquées, des Medrasas et des tombeaux de saints; entre autres monuments, trois ponts sur l'Oumm Er-Rebia, la Medrasa de Fès el-Djedid, et les fontaines qui sont à la porte de cette ville[1]. »

Cette Medrasa a depuis pris le nom de Moulay Abdallah, de la mosquée du même nom dont elle est voisine. Elle est habitée par les tolba étrangers, qui s'y rendent pour lire le Qoran et qui ne vont pas suivre les cours de Qaraouyin. Elle ne rentre donc pas à proprement parler dans la catégorie des Medrasas.

Cette Medrasa est une sorte d'école primaire : lorsque les tolba étrangers ne savent pas le Qoran, ils y descendent et se livrent à l'étude du Livre saint. Lorsqu'ils le savent, ils quittent Fès el-Djedid et se rendent aux Medrasas

1. *Boudour ed-Daouïa*, p. 341.

de Fès el-Bali, afin de pouvoir suivre les cours de Qaraouyin.

Autrefois, il y eut à la Medrasa de Moulay Abdallah des étudiants algériens et des gens du Makhzen, et des tolba spécialement payés à cet effet venaient y lire le Qoran.

A l'époque où Ba Mohammed Chergui était Pacha de Fès, il s'occupait de cette Medrasa et payait les lecteurs. Après lui, on s'en est complètement désintéressé et, aujourd'hui, personne ne s'en soucie plus ; elle est habitée par des Mokhaznis qui étudient le Qoran et y amènent des gamins.

2. — Organisation intérieure des Medrasas.

La Medrasa, comme nous l'avons déjà dit, est une simple hôtellerie. Elle a en général sa cour et une qoubba servant de mosquée, et où les étudiants font les cinq prières de la journée, à savoir :

La prière du matin : *çalat eç-çoubh*, صلاة الصبح ;

La prière de midi : *çalat ed-dohor*, صلاة الظهر ;

La prière de l'après-midi : *çalat el-'açar*, صلاة العصر ;

La prière du coucher du soleil : *çalat el-maghreb*, صلاة المغرب ;

La prière du soir : *çalat el-'acha*, صلاة العشى ;

Elle comprend en outre des chambres et un lieu d'ablutions, ou mtaher, qui contient une fontaine où les étudiants vont se laver avant chaque prière ; à l'intérieur, ils font leurs ablutions intimes, et à l'extérieur ils se lavent les pieds et les mains.

La Medrasa n'a pas de minaret, sauf exception pourtant pour deux Medrasas : celle d'Abou 'Inan et celle d'Eç-

Ceffarin. On n'y fait pas de cours et elle n'a ni professeurs ni même de directeur, mais seulement un *moqaddem* et un *Imam*.

Moqaddem. — Chaque Medrasa a son *moqaddem*, moqaddem choisi par les tolba et qui n'est pas nécessairement taleb lui-même ; il peut l'être, si cela lui fait plaisir, mais ce n'est pas une condition requise pour sa nomination ; en général, il est même préférable qu'il ne le soit pas, car, s'il devait suivre les cours comme tous les tolba, il n'aurait plus le temps de s'occuper comme il convient des charges de sa fonction. La seule condition nécessaire à sa nomination est qu'il soit célibataire. Le moqaddem ne peut être en effet un homme marié, puisque l'entrée des Medrasas est interdite aux femmes.

La nomination, comme la destitution du moqaddem, dépend uniquement du choix des tolba ; ils se réunissent pour le nommer ou le renvoyer, selon leur volonté. Quand il est malade, c'est le meilleur taleb qui le remplace.

Le moqaddem des tolba est en quelque sorte et tout à la fois le portier, le domestique et l'intendant de la Medrasa. Il est payé par les *habous el-medersya* et il reçoit de 20 à 30 mitqals par mois, soit deux douros [1] environ ; il se fait en outre de petits bénéfices sur le pain et sur l'huile.

Il est logé dans la Medrasa et sa chambre se trouve auprès de la porte d'entrée. Il connaît le nombre des tolba et leur répartition dans les différentes chambres. C'est lui qui est chargé de balayer la Medrasa, qui allume les lampes et va chercher le pain. De plus, il reçoit les offrandes faites par les âmes charitables à la Medrasa, soit en argent, soit en nature, offrandes sur lesquelles il prélève d'ailleurs sa part.

1. Le douro est une valeur monétaire qui équivaut à notre pièce de 5 francs et vaut de 3 fr. 25 à 3 fr. 50.

Vue de Fès et du Djebel Zalagh prise du centre de la ville.

Ruines des tombeaux des Mérinides.

A la porte de chaque chambre, il y a une fente permettant d'y jeter le pain : le moqaddem jette par cette fente le nombre de pains correspondant à celui des tolba qui logent dans la chambre ; mais, comme dit Delphin [1], il ne peut pas retirer un pain à un taleb pour le donner à un autre ; s'il le faisait, il serait battu et maltraité par les tolba.

Il ne fait pas les chambres, mais il doit nettoyer le *mtaher*. Enfin, c'est lui qui fait l'appel à la prière pour les tolba, du haut de la terrasse de la Medrasa.

L'Imam. — La prière est dite dans la qoubba de la Medrasa par un *imam*. Ce dernier est, soit un taleb, soit quelquefois un véritable imam, payé par les habous deux ou trois douros par mois. Si c'est un taleb qui remplit la fonction d'imam, il est nommé comme tous les imams par le qadi, et il touche les mêmes appointements.

La Cila. — Aux trois fêtes musulmanes, c'est-à-dire à l'*Aïd eç-Ceghir*, العيد الصغير, à la fin du Ramadhan, le 1er du mois de Chououal, à l'*Aïd el-Kebir*, العيد الكبير, le 10 du mois de Dou'l-Qaada, connue sous le nom de fête du mouton, et au *Mouloud*, المولود, fête de la naissance du Prophète, le 12 du mois de Rebi el-Aouel, le Sultan avait coutume d'envoyer aux tolba une *cila*, صلة, don, qui s'élevait jusqu'à un douro par étudiant. Aujourd'hui, cette coutume a disparu : le Sultan ne donne plus d'argent et les tolba ne reçoivent plus rien. Cependant, à l'époque de la fête du Sultan des Tolba, à la fin du printemps, le Sultan leur donne 500 *mitqals*, du Dar Adyil.

Lorsqu'une *cila* est donnée par le Makhzen, le Qadi va au Makhzen et dit qu'il faudrait la *cila* habituelle. On lui répond : « C'est bien ; les tolba n'ont qu'à aller la toucher

1. DELPHIN, *Fas et son Université.*

au Dar Adyil. » Une lettre est alors envoyée par le Grand Vizir disant de donner la *Cila 'ala'l-ada* (habituelle). On sait ce qu'on doit donner, la somme étant portée sur les registres à raison de tant par Medrasa. Chaque Medrasa envoie deux ou trois tolba, qui touchent l'argent devant les adoul du Dar Adyil et viennent le partager ensuite.

La Nourriture. — Il n'y a pas de Medrasas habitées par des tolba pauvres de Fès : elles sont exclusivement réservées aux étudiants étrangers ; ceux de Fès, qu'ils soient riches ou pauvres, habitent dans leurs familles, et s'ils venaient dans une Medrasa, ils ne seraient ni logés ni nourris.

La nourriture des tolba se compose uniquement de pain et d'eau, la Medrasa ne leur fournissant pas d'autre aliment. Si les tolba veulent y ajouter autre chose, ils doivent le payer de leurs propres deniers, aussi la plupart d'entre eux ont-ils de l'argent ou des provisions de chez eux, car le pain seul ne leur suffit pas. Les tolba qui ont de l'argent sont très rares ; en général ils n'en ont pas, mais s'ils appartiennent à des familles aisées, leurs parents leur envoient de temps en temps des provisions. Beaucoup d'ailleurs font le trafic de ces provisions, soit qu'ils en aient trop pour eux-mêmes, soit qu'ils préfèrent avoir de l'argent pour s'offrir d'autres plaisirs.

Les tolba qui ne reçoivent rien de chez eux et qui n'ont pas d'argent, mais de la hardiesse, arrivent cependant à se procurer une autre nourriture que celle par trop frugale que leur offre la Medrasa : ils vont frapper aux portes et demandent le *m'arouf*, المعروف (bienfait, bonne action), qu'on leur accorde chaque jour dans certaines maisons ; mais ceux qui n'ont pas d'argent et sont timides, n'ont rien et doivent se contenter de grignoter misérablement le pain que leur jette chaque matin le moqaddem.

Quand l'étudiant rencontre dans la rue un homme de bonne apparence, il l'arrête et lui demande une pension ;

l'interpellé accepte en général ; il dit à l'étudiant : « Viens à telle heure et tu auras à manger. » Il faut d'ailleurs remarquer que le mobile qui guide ainsi les Musulmans aisés à entretenir des tolba n'est nullement la charité, ni la pensée d'obliger un malheureux : c'est seulement le sentiment d'accomplir une bonne action au point de vue religieux et de faire un acte méritoire, agréable à Dieu, et qui les aidera à gagner plus facilement le Paradis. Quoi qu'il en soit, les tolba y trouvent leur compte et souvent même une source de petits bénéfices : certains d'entre eux obtiennent ainsi plusieurs pensions : ils mangent un peu de chacune et revendent ce qui leur reste.

Autrefois, les gens riches de Fès avaient l'habitude de donner beaucoup aux étudiants ; toutefois, ils ne les logeaient jamais et même s'ils avaient des parents parmi les étudiants étrangers, ceux-ci logeaient toujours à la Medrasa. Ils leur donnaient seulement une pension appelée *retba*, رتبة, pour un seul repas dans la journée, soit le matin, soit le soir. Les uns nourrissaient ainsi deux étudiants, les autres cinq. Si Mohammed Ould Ba Mohammed Chergui, Bacha de Fès el-Djedid, oncle de Si 'Abd El-Kerim, ambassadeur à Alger, sous Sidi Mohammed, et mort en 1284 de l'hégire (1867 J.-C.), nourrissait à lui seul trente tolba pour le repas du soir. Tous les soirs, ces trente étudiants, qui l'avaient sollicité, venaient frapper à sa porte et chercher trente plats de *couscous*, qu'ils emportaient chez eux.

Il ne faut pas oublier en effet que, s'il est d'usage de nourrir des tolba, il est d'usage aussi de ne jamais recevoir l'étudiant et de le traiter plutôt en mendiant ; il vient le soir frapper à la porte de son bienfaiteur : « *Ach koun ?* Qui est-ce ? » demande-t-on. Il répond : « *Taleb.* » Une négresse sort et lui donne son plat à la porte. L'hospitalité arabe ne va pas plus loin à l'égard de l'étudiant.

Cependant cet usage, qui était courant il y a encore une

quarantaine d'années, commence à tomber en désuétude, par suite de la cherté croissante de la vie et de l'avarice générale.

D'aucuns prétendent que les corps de métiers de Fès fournissent aux tolba de la viande, des vêtements, etc. Cela est inexact, sauf en ce qui concerne les libéralités faites le jour de la fête du Sultan des Tolba, libéralités consistant surtout en vêtements, car pour ce qui est de la viande, les tolba ont comme autrefois de la peine à s'en procurer, même avec de l'argent.

La Medrasa ne fournit rien aux étudiants en dehors de la chambre et du pain. On ne leur donne ni vêtements, ni fournitures de bureau, telles que livres, encre, planchettes; on suit toujours le vieux système employé autrefois.

La distribution du pain amène fréquemment, de la part des tolba, des réclamations et même des soulèvements. Une fois, il y a sept à huit ans, et cela arrive encore assez souvent, il y eut un soulèvement. On avait donné aux tolba du pain noir; ils se réunirent et allèrent trouver le Qadi, qui accueillit leur réclamation et monta avec eux au Makhzen pour la faire valoir. Ils obtinrent gain de cause et on leur fit du pain meilleur.

Quelquefois aussi, il arrive qu'on leur fait des pains plus petits; cet état de choses ne dure que deux ou trois jours, car il soulèverait la protestation des tolba; mais ces deux ou trois jours suffisent au nadhir pour se faire quelques petits bénéfices sur le pain.

Logement des tolba. — Lorsqu'un taleb arrive à la Medrasa, on lui donne une chambre ou, s'il n'y en a pas de vide, on le met dans une chambre avec d'autres tolba; il arrive ainsi quelquefois que sept ou huit étudiants logent dans la même chambre.

Dans chaque chambre, il n'y a comme mobilier qu'une sorte de soupente en bois sur laquelle couchent les tolba et qui est appelée *katry*, كطرى. Le katry coupe la chambre

en deux et il est muni d'une échelle par laquelle on y monte. Mais on ne fournit aux étudiants aucune literie, la chambre est nue et il n'y a de nattes que dans la qoubba.

On ne fournit pas non plus de bougies pour éclairer les chambres : si les étudiants en veulent, ils doivent les acheter. Les habous ne fournissent de l'huile que pour les lampes de la qoubba, du mtaher et des escaliers, sur l'huile de Qaraouyin.

En général, les chambres des Medrasas sont la propriété de familles qui en ont la *clef*, droit de jouissance qui se transmet par héritage ou se vend, mais ne se sous-loue pas, se prête seulement, pour le cas qui nous occupe. En effet, le droit de clef, appelé *guelsa* [1] en arabe, quand il s'applique aux chambres des Medrasas, ne peut donner lieu à aucune opération financière quelle qu'elle soit ; si on en achète la clef, c'est uniquement parce qu'il est honorable et méritoire de dire que telle famille possède une chambre dans une Medrasa.

Le nadhir n'a pas de registres où le nom des bénéficiaires de la *guelsa* soient inscrits, mais cette jouissance se transmet par acte d'adoul.

A l'origine, lorsqu'une Medrasa était ouverte, le nadhir donnait gratuitement une chambre à un ou deux étudiants. Au bout de trois ans, les oulama faisaient passer une sorte d'examen à ces étudiants et ceux dont les progrès n'étaient pas satisfaisants, ou étaient reconnus insuffisants, étaient renvoyés. Pourtant, après le renvoi, il se trouvait des tolba qui ne voulaient pas s'en aller et demeuraient à la Medrasa ; on les y tolérait, pensant que peut-être ils profiteraient mieux de l'enseignement à l'avenir ; au bout de dix ans, on supposait qu'ils avaient eu tout le temps de s'instruire, on les renvoyait alors irrévocablement, et pour leur enlever l'envie et le moyen de

1. Pour le droit de clef, cf. Ed. Michaux-Bellaire, *La Guelsa et le Gza.* — *Revue du Monde musulman*, février 1911.

rester davantage, on leur supprimait le pain, ce qui les forçait à partir.

Aujourd'hui, cette règle n'est plus appliquée : un taleb pourrait rester trente ans à la Medrasa, on ne le dérangerait pas ; on cite le cas d'un étudiant qui y est resté jusqu'à sa mort ; il ne travaillait pas, mais se contentait de manger le pain que l'on continua toujours à lui servir.

Les *clefs* des Medrasas ont commencé à se vendre lorsqu'on a commencé à vendre les *clefs* des habous, il y a plusieurs siècles. Le taleb qui habitait dans une chambre prétendait y avoir fait des dépenses, telles que petites étagères, armoires pour ranger ses affaires et ses livres, matelas, nattes, etc. Comme il ne pouvait pas vendre la chambre, qui est inaliénable, il vendait à un autre la clef de cette chambre, c'est-à-dire qu'il lui vendait le mobilier rudimentaire qui s'y trouvait, avec le droit de s'en servir dans cette chambre.

Cet usage se retrouve dans la vente de la *clef* des boutiques : A l'origine, on ne pouvait pas vendre sa boutique ; il fallait donc tourner la loi et faire en quelque sorte une vente déguisée. Quand quelqu'un prenait une boutique, on la lui livrait nue ; il y posait des étagères, des rayons, des compartiments et revendait tous ces objets faisant dès lors corps avec la boutique avec le droit de s'en servir dans cette même boutique dont il remettait la clef à l'acheteur. Ce n'est que plus tard, quand cet usage fut devenu courant, qu'on se mit à vendre les boutiques sans prendre la peine de déguiser la vente.

Aujourd'hui, le nadhir ne s'occupe plus que de l'intention qui préside à ces ventes. Les habous ne reconnaissent pas les ventes de clefs, cependant ces ventes sont devenues une coutume ; il y a prescription, et le Makhzen ne pourrait pas en déposséder leurs propriétaires. Toutes les chambres des Medrasas ont ainsi leur clef, et un étudiant qui n'a pas de clef se fait loger par un autre, aussi

sont-ils souvent deux ou trois étudiants et même plus par chambre. Ils meublent ces chambres comme ils peuvent, en achetant des nattes, des matelas et autres objets nécessaires.

Les tolba ont en général des mœurs assez dépravées ; outre les orgies qu'ils font souvent en commun, ils reçoivent des filles, mais cela en cachette de leurs camarades la plupart du temps. Lorsqu'ils se battent, ils vont chez le qadi, qui est chargé de leur infliger la peine qu'ils méritent. Quand ils ont des courses à faire faire, ils peuvent en charger le moqaddem, qui leur achète aussi à manger, s'ils le payent.

Quant aux réparations de la Medrasa, elles sont faites par les habous.

A Fès, il y a deux sortes de tolba : les *tolba el-medarsyia*, qui sont tous étrangers, et les *tolba el-medina*, ceux de Fès, qui habitent chez eux.

Dans la campagne, il y a le *mzagdy*, étudiant du dchar, et le *msafer*, étudiant étranger, venu dans le dchar. On emploie ces expressions également dans la plaine, chez les Arabes ; mais à Fès, les mots *mzagdi* et *msafer* sont inconnus.

Lorsqu'un taleb arrive à Fès, il ne va pas à n'importe quelle Medrasa, mais à celle où vont des étudiants appartenant à la même tribu que lui : le taleb qui vient du Haouz, par exemple, va à la Medrasa où sont les tolba du Haouz ; on le reconnaît, on lui fait fête à son arrivée et on lui donne sa chambre, ou une place dans une chambre déjà occupée. Le moqaddem ne tient aucun registre des propriétaires des chambres ; il sait cependant comment sont répartis les tolba dans les différentes chambres ; mais rien n'est officiel ; tout est de notoriété. Le nouveau venu va ensuite à Qaraouyin et il s'assied au cours ; il n'a aucune inscription à prendre et n'est pas présenté aux professeurs. Seulement, lorsque, à la fin du cours, tous les élèves se

lèvent et vont baiser la main au professeur, celui-ci peut alors demander quel est le nouveau venu ; on lui dit son nom et, de cette façon seulement, le taleb se fait connaître.

Les élèves reçoivent aussi quelquefois, mais très rarement, les professeurs à la Medrasa ; c'est là leur seule manière d'établir entre eux des relations d'intimité. Lorsqu'un professeur s'occupe beaucoup de ses élèves et que ses leçons leur sont profitables, on dit que ce *fqih* a un lait profitable, *halib nef'a* (alma mater).

Les habous. — Comme nous l'avons vu, les Medrasas sont entretenues par les habous de Qaraouyin, qui sont chargés de leurs réparations et qui leur fournissent l'huile ; quant au pain, il est fourni par des habous spéciaux, dits *habous el-khobz* ou habous du pain.

Les habous de Qaraouyin comprennent tous les habous de Fès, moins ceux de Moulay Idris, d'*El-Frej*, ou des *Msakin* (des pauvres), et de Fès el-Djedid.

On appelle *Frej* l'endroit où l'on enferme les fous, l'asile des aliénés. Le nom de *Frej* viendrait de ce qu'on y enferme les fous, les malades, les pauvres ; on dit : *Hatta itfarrej Allah*, حتى يتفرج الله « Afin que Dieu les réconforte ». On y recueille aussi les cigognes, qui sont considérées au Maroc comme des animaux sacrés. Il y a un habous spécial pour les fous, un pour les cigognes, un pour les malades, un pour les morts à enterrer ; en un mot, c'est l'ensemble de toutes les œuvres de bienfaisance. Le habous pour les morts constitue une exception au Bou Maouarith : le Frej enterre en effet tous les gens sans moyens.

Les habous de Fès el-Djedid sont ceux de la grande mosquée, *Djama el-Kebir* ; mais ces habous ne sont pas circonscrits à la seule Fès el-Djedid ; il y a dans Fès el-Bali des biens qui font partie de ces habous ; du reste, il n'y a pas à Fès el-Djedid de propriétaires : tout appartient

au Makhzen, à l'exception du Mellah qui a été loué aux Juifs par les gens de Fès el-Djedid à son origine.

Chaque mosquée de Fès a ses habous, qui sont réunis à Qaraouyin, et deux nadhirs sont nommés par le Sultan pour administrer tous ces biens. En principe, on devrait dépenser pour l'entretien de chaque mosquée les revenus de ses habous propres ; en pratique, il en est tout autrement : on n'a pas à s'en occuper, parce qu'elles ne dépensent jamais ce qu'elles ont.

Les habous de Qaraouyin se divisent en quatre sections :

Habous propres de Qaraouyin.

Habous des Medrasas.

Habous des marabouts. — Seules les zaouïas ont conservé leurs habous particuliers.

Habous el-Khobz (du pain des tolba) avec un nadhir (et des sous-nadhirs dans chaque Medrasa) nommé par ceux de Qaraouyin. Chaque mosquée a de même un sous-nadhir nommé par ceux de Qaraouyin.

Les nadhirs de Qaraouyin désignent au sous-nadhir du pain un certain nombre d'immeubles destinés à payer le pain et qui fournissent toujours le même revenu.

De nos jours, les particuliers ne constituent plus de habous, lassés de tous les tripotages auxquels ils donnent lieu : les Sultans, à différentes époques, se mirent à vendre les revenus de ces habous pour se procurer l'argent qui leur était nécessaire, notamment pour la guerre sainte. Cette vente des revenus des habous avait bien fait crier le peuple, mais on eut raison de sa résistance en faisant valoir que c'était la seule manière de sauver l'Empire, et qu'une fois la guerre finie et l'invasion chassée, le Sultan trouverait alors facilement le moyen de les racheter : en réalité, le rachat n'eut jamais lieu et, comme dit Léon l'Africain, « se sont les roys de Fez le plus souvent fait prêter grande somme d'argent par le prestre du temple, mais à jamais rendre ».

Les nadhirs de Qaraouyin ont sur les habous, chacun deux douros par jour ; ils ont avec eux huit adoul qui sont payés chacun un douro par jour ; mais chacun d'eux vole quotidiennement à peu près une centaine de douros.

Il y a en outre huit *qoubbadh* قباض — percepteurs — responsables, avec garant. Chaque jour, l'un d'eux, avec ce qu'il perçoit, paye les ouvriers qui travaillent pour les mosquées ; les paiements se font devant adoul et tous les mois on fait les comptes.

Les qoubbadh reçoivent 10 p. 100 de ce qu'ils perçoivent, c'est-à-dire un drahem par mitqal. Ils ont sous leurs ordres, chacun, deux ou trois *mta'almin*, ou employés, qu'ils payent comme ils peuvent. Les sous-nadhirs reçoivent, comme les qoubbadh, 10 p. 100 de ce qu'ils touchent. Les habous des mosquées sont les maisons désignées par les nadhirs de Qaraouyin pour subvenir à l'entretien de ces mosquées ; les sous-nadhirs perçoivent la location de ces maisons et prennent pour eux le 10 p. 100. Les qoubbadh, eux, perçoivent les revenus des habous qui ne sont pas affectés aux mosquées.

Les habous du *khobz* comprennent les maisons désignées par les nadhirs de Qaraouyin au sous-nadhir du khobz. Celui-ci garde pour lui 10 p. 100 des sommes qu'il perçoit et emploie le reste à acheter le pain des medrasas ; il achète ainsi 400 pains par jour et, s'il reste encore de l'argent, tout cet argent il le met simplement dans sa poche.

Le même nadhir du khobz va au *Bit ez-Zeit*, ou magasin d'huile de Qaraouyin, chercher tous les mois l'huile[1] des Medrasas. Chaque mois, on ouvre ce magasin et on fait la distribution aux nadhirs des mosquées de l'huile nécessaire à l'entretien de ces dernières pour tout le mois ;

1. L'huile du Bit ez-Zeit provient des oliviers qui sont la propriété des habous de Qaraouyin.

pour les Medrasas, c'est le nadhir du khobz qui en est chargé.

Un arrangement est conclu avec un meunier, d'après lequel il doit fournir chaque jour tant de pains à tel four. Le moqaddem de chaque Medrasa va chaque jour au four de *Zqâq el-Ma*, dans le Souq Ben Safi, chercher le pain de sa Medrasa. Les Medrasas n'ont pas de nadhirs propres ; elles sont directement administrées par les nadhirs de Qaraouyin.

Dans toutes les villes du Maroc, il est d'usage que les *Khobbaz* demandent au *Mohtaceb* de ne pas faire le pain un jour par semaine pour permettre d'écouler le pain rassis : ce jour est partout le mardi. Il n'est fait d'exception à cette règle que pour les *malazem* (nécessités) ; le pain des tolba, entre autres, se cuit aussi le mardi etils ont du pain frais ce jour-là. Les tolba touchent leur pain tous les jours, même pendant les vacances.

Heures des cours. — Les cours commencent à 6 heures du matin, et il y en a cinq par jour :

Premier cours, de 6 heures à 8 heures.

Deuxième cours, de 8 heures à 10 heures.

Troisième cours, de 10 heures à midi.

Quatrième cours, de midi à 1 heure et demie.

Cinquième cours, de 2 heures à l'açar (de 3 h. 1/4 à 4 h. 1/4 environ).

Après l'açar, il n'y a plus de cours proprement dits, mais seulement des petits cours particuliers faits par des *foqaha* isolés.

Entre le maghreb et l'acha, au mois de Safar et jusqu'au commencement du mouloud, c'est-à-dire jusqu'au 10 de Rabi el-Aouel, le Qadi lui-même interprète la Hamzya sur le koursi qui est en face de la porte de Chamma'in, et pour cela, on allume toutes les bougies, lanternes, etc.

Pendant les mois de Redjeb, Chaaban, Ramadan, un alem nommé spécialement pour ces trois mois, et payé

par un habous spécial, à Qaraouyin, toute la journée, et dans presque toutes les mosquées, lit entre le *maghreb* et l'*acha* les hadiths de Bokhari et autres : c'est Dja'far El-Kittani qui fait cette lecture, et il reçoit à cet effet des émoluments spéciaux.

Pendant ces mêmes mois, à la mosquée de Sidi Qasim ben Rahmoun, le matin, dans la Zoqaq el-Hafar, après la prière du çoubh (de 3 h. 1/2 à 6 heures du matin), a lieu l'interprétation des hadits par un 'alem spécial de Qaraouyin, payé pour cela ; c'est Tahami Guennoun qui fait cette interprétation.

Pendant les trois premiers cours, c'est-à-dire jusqu'à midi, on étudie le droit (fiqhiyat) : il y a quatre ou cinq professeurs qui font cet enseignement. Les cours de l'après-midi sont réservés aux autres sciences en général.

En dehors des trois mois en question, dont nous venons de parler, et pendant lesquels il y a des cours de hadiths toute la journée, on étudie peu les hadiths : les étudiants Djebala, et aussi la plupart des autres, se soucient fort peu des hadiths, qui ne leur servent pas à grand'chose ; voulant tous être qadis, adoul, avocats, ils n'étudient que le droit ; aussi leur applique-t-on le proverbe :

Koull bit bi-kebch, كل بيت بكبش

« Chaque vers (de la *Tohfa*) rapporte un mouton. »

On n'étudie pas le *Tefsir* et le Qoran depuis Si El-Hadj El-Mahdi ben Souda, qadi de Mékinès sous Sidi Mohammed. Il venait souvent à Fès et avait commencé à enseigner l'interprétation, entre le *maghreb* et l'*acha* : il en a fait sept *hizb* et s'est arrêté. Depuis ce temps-là on n'étudie plus cette science.

Les professeurs ont l'habitude d'aller toujours au même endroit ; ils ont aussi la plus grande liberté pour l'organisation de leurs cours.

Congés et vacances. — Le jeudi, comme chez nous, les étudiants ont congé ; on leur fait cependant le matin un petit cours spécial, ou plutôt une conférence : un *fqih* s'entend avec des tolba et leur dit : « Le jeudi matin, j'interpréterai tel auteur », auteur qui ne rentre pas en général dans ceux expliqués habituellement.

Il en est de même pour le vendredi, *Djouma'*, qui est en quelque sorte le dimanche des Musulmans.

Les tolba ont de plus des vacances fixes à certains jours de fêtes et d'autres qui sont fortuites.

Ils ont vacances, *taouchirat*, توشيرة, aux très grandes fêtes :

Aïd el-Kebir.
Aïd eç-Ceghir.
Aïd el-Mouloud.

Ces vacances commencent dix jours avant la fête et finissent sept jours après.

Ils ont aussi les trois derniers jours du mois de Chaaban et le jour de l'*Ancera*.

Le jour de l'Ancera, 24 juin de l'année Julienne, les Musulmans allument des feux de joie semblables à ceux de la Saint-Jean. Cette fête de l'Ancera, la fête des éléments, est, croit-on généralement, le souvenir d'une antique fête païenne.

Lorsque meurt le Sultan, tous les cours sont suspendus jusqu'à l'avènement de son successeur. De même les tolba ont trois jours de congé à la mort d'un petit *alem* et sept jours à la mort d'un *alem el-kebir*.

Enfin, lorsqu'a lieu la *fête du Sultan des Tolba*, c'est-à-dire vers le mois d'avril, à la fin du printemps, il y a encore un mois de vacances pour les Tolba.

Nous ne nous attarderons pas très longuement sur la fête du Sultan des tolba, qui a déjà été décrite maintes et maintes fois par tant d'auteurs. Qu'il nous suffise seulement d'en dire quelques mots et de rappeler que c'est la

plus grande fête des tolba, fête qui donne lieu à des réjouissances auxquelles prennent part tous les habitants de Fès.

Il semble bien que la fête du Sultan des tolba tire son origine de la solennité littéraire dont parle Léon l'Africain et que nous avons mentionnée au début de cet ouvrage. Mais, d'après M. H. Gaillard[1], cette origine serait tout autre et beaucoup plus récente :

« Elle est de date relativement récente, car elle se rapporte à l'établissement de la dynastie actuelle. A la faveur des désordres et de l'anarchie qui marquèrent les dernières années du règne des Saadiens, un Juif nommé Ben Mechaal était parvenu à s'emparer du pouvoir et, de Taza sa capitale, terrorisait toute la région. Il poussait l'audace jusqu'à exiger des gens de Fès qu'ils lui envoyassent chaque année en *hedia* — cadeau d'usage — la plus belle des jeunes filles de leur ville pour son harem. A cette époque, veut la légende, Moulay Rechid, l'ancêtre des sultans Alaouites, était étudiant à Fès. Imploré par une cherifa, mère de la victime désignée pour la *hedia* de Ben Mechaal, il résolut de venger l'injure faite à ses coreligionnaires et subie lâchement par eux. Encore imberbe, il se substitua à la jeune fille destinée au tyran et fut conduit en grande pompe à Taza ; le *haïk* dont se recouvrent les femmes musulmanes favorisait la supercherie. Mais on avait tenu à faire largement les choses, et la future princesse était accompagnée de quarante coffres contenant les parures que lui avait remises en dot la ville de Fès. Ben Mechaal, satisfait de cette magnificence, fit entrer le tout dans son palais après la cérémonie de la *hedia ;* alors, des quarante coffres, qui jouent dans notre histoire le rôle du cheval de Troie, sortent autant de tolba. Le tyran est mis à mort et Moulay Rechid proclamé Sul-

1. *Ouv. cité*, pp. 169 et suiv.

tan par ses quarante camarades, acclamé par le peuple heureux de sa délivrance, rentra à Fès en triomphateur, suivi comme d'une garde d'honneur de ses fidèles tolba. L'épilogue est naturellement son mariage avec la jeune cherifa sauvée par lui du harem du juif.

« C'est pour commémorer cette légende — dont nous ne donnons qu'une des nombreuses variantes — que les élèves des médersas ont institué cette fête du Sultan des Tolba. »

Tous les ans, les étudiants nomment donc leur Sultan. A l'origine, cette dignité devait sans doute être conférée au plus studieux et au plus méritant d'entre eux ; mais petit à petit, et comme dans toutes les administrations marocaines, la vénalité a chassé tout mérite personnel, et le trône éphémère des Tolba est mis aux enchères, et adjugé en général à quelqu'un qui a une grâce à demander au Sultan, grâce telle que l'élargissement d'un parent emprisonné. Ces enchères, peu élevées d'ailleurs, atteignent en général de 100 à 150 douros.

Après en avoir demandé l'autorisation au Sultan, les tolba des différentes Medrasas procèdent à la mise aux enchères. Le Sultan des tolba, après sa nomination, organise alors son Makhzen à la Medrasa : il choisit des fonctionnaires parmi les tolba : ce sont les nadhirs, mohtacebs, oumana, qui, sous prétexte d'impôts frappés par le nouveau Sultan, parcourent la ville en frappant aux portes des boutiquiers et des citadins afin d'obtenir d'eux par ces quêtes déguisées l'argent et les objets nécessaires à la fête. Le Sultan lui-même envoie à son jeune collègue tous les accessoires de la royauté : parasol, cheval, costume complet, et un mchaouri (maître des cérémonies) du palais, plus une somme de 500 mitqals (40 douros) qui, jointe à l'enchère et aux dons des habitants de Fès, permettra aux tolba de faire bombance pendant toute la durée des réjouissances.

Le premier vendredi après son élection, le Sultan, entouré de son Makhzen, se rend en cortège à la mosquée des Andalous pour entendre la khotba qui est dite en son nom. De là, tout le cortège se rend en pèlerinage à Sidi Ali ben Harazem où est le tombeau de Moulay Er-Rechid. Le lendemain, après la prière du dohor, ils vont tous camper sur les bords de l'Oued Fès, à une demi-heure de la ville et non loin du palais du véritable Sultan. Le matériel de campement est fourni par ce dernier, comme nous venons de le voir. Quant à la nourriture, c'est le Pacha de la ville qui l'envoie sous forme de mouna consistant en couscous, mouton, pain, beurre, sucre et thé. La *nzaha* (partie de campagne) dure ainsi huit jours.

Le second vendredi, le Sultan lui-même vient rendre visite au Sultan des tolba. Ils sont tous deux à cheval, entourés de leur Makhzen, et se rencontrent à trente pas l'un de l'autre. Le *mchaouri* des tolba s'avance alors et demande au véritable Sultan ce qui l'amène dans le domaine de son maître ; et après s'être assuré que c'est dans des sentiments tout pacifiques, il lui souhaite la bienvenue. C'est alors que le Sultan des tolba lui remet la supplique dans laquelle sont énoncées les grâces qu'il a à lui demander. Ensuite a lieu en commun et sous la direction du Sultan des tolba la prière du vendredi, prière qui doit mettre fin à la fête. Mais, en général, le Sultan autorise la prolongation des réjouissances pendant une nouvelle semaine.

A la fin de son règne de quelques jours, le Sultan des tolba s'enfuit de bon matin et se réfugie dans sa Medrasa, par crainte des quolibets dont l'abreuveraient ses anciens sujets et des farces qu'ils lui feraient pour lui prouver la vanité de sa gloire éphémère [1].

Tels sont les jours de congé des tolba. Pendant les trois

1. Pour plus de détails sur cette fête, cf. H. GAILLARD, *ouv. cité.* — E. AUBIN, *le Maroc d'aujourd'hui*, pp. 283 et suiv.

Minaret de la grande mosquée de Fès El-Djedid.

Fès el-Djedid. — Moulay Abdallah.
(*Photographie Weisgerber.*)

Medrasa et minaret Bou Inaniya (à gauche).
(*Photographie Weisgerber.*)

mois de Redjeb, Chaaban et Ramadan, il n'y a pas vacances, mais simplement changement d'études : les tolba laissent de côté leurs études habituelles pour se livrer, comme nous l'avons déjà dit, à celle des hadiths.

Les étudiants entretiennent des relations avec leurs professeurs : ils sont reçus par ces derniers, mais rarement invités à dîner. De même, les professeurs peuvent aller à la Medrasa, sur l'invitation des tolba. Toutefois, ils ne font plus ensemble des promenades scolaires, comme autrefois ; mais, si les étudiants font une *nzaha* dans un jardin, ils peuvent inviter les professeurs.

Les relations sont surtout très déférentes de la part des tolba à l'égard de tous les oulama : lorsqu'ils les rencontrent, ils les embrassent à l'épaule ou à la main ; de même, lorsqu'ils quittent les cours, ils embrassent l'épaule de leur professeur.

Quant aux étudiants, ils ne se réunissent jamais entre eux.

En résumé, le nombre des étudiants que logent les Medrasas de Fès est assez peu élevé : il ne dépasse pas le chiffre de 400 environ, répartis de la façon suivante :

Medrasat	El-Meçbahia	90 à 100, quelquefois jusqu'à 120.
d°	Ech-Cherratin	90 à 100
d°	Es-Seffarin	50 à 70
d°	El-'Attarin	50 à 60
d°	Bab el-Guisa	50 à 60
	Total :	330 à 390

Tous ces étudiants d'ailleurs, et sauf à de très rares exceptions près, sont originaires du Maroc. Autrefois, alors que l'Université de Fès avait encore tout son renom et toute sa splendeur, ses Medrasas comptaient beaucoup de tolba algériens et même tunisiens. L'Algérie seule en fournissait une cinquantaine, qui se rendaient surtout à la Meçbahia, à Seffarin et à Ras ech-Cherratin ; mais leur

nombre a diminué petit à petit et aujourd'hui il n'y en a guère plus de trois ou quatre. Tous les tolba de Mediouna (Algérie) ont étudié à Fès ; il en venait aussi un assez grand nombre de Tlemcen, et un peu de toute l'Algérie. Il y a encore un taleb de Mazouna, près de Milianah, qui est à la Medrasat ech-Cherratin depuis plus de quarante ans.

Les tolba de l'Université de Fès n'ont aucun rapport avec les autres Universités du Maghreb, telles que celles de Marrakech et de Tlemcen, ou avec celle d'El-Azhar, au Caire. En revanche, ils sont pour la plupart affiliés à des confréries religieuses : ils appartiennent, sauf de rares exceptions, aux trois seules confréries des Tidjanyin, Derqaoua et Çaqallyin [1], de même que les oulama, d'ailleurs, qui sont souvent Derqaoua.

Quand les tolba ont terminé leurs études, ils peuvent alors briguer différentes positions. Ceux qui ont une belle écriture restent en général à Fès, au Makhzen, où ils

1. La confrérie des Tidjanyin est un ordre religieux fondé en 1196 de l'Hégire (1781-1782, J.-C.) par Si Ahmed Ben Mohammed ben El-Mokhtar ben Salam El-Tidjani, adepte de la Tariqa Khelouatia : maison mère à Aïn el-Mahdi. Importante zaouïa à Fès.

La confrérie des Derqaoua fut fondée par Moulay El-Arbi Ahmed ben El-Hassan Ed-Derqaoui, né dans les Beni Zeroual entre 1163 et 1214 de l'Hégire (1744-1799 J.-C.) et mort vers 1239 de l'Hégire (1823 J.-C.). Son tombeau est près de Fès, à Zaouïat Bou Berih, dans les Beni Zeroual, où est la Zaouïat El-Harak m'ta Moulay el-Arbi, qu'il avait fondée. Il était lui-même disciple d'Abou'l-Hasan Moulay Ali ben Abderrahman El-Djemal El-Fasi, avant-dernier cheikh de la chaîne mystique des adeptes de la Tariqa Chadelyia.

Les Çaqallyin tirent leur nom des Çaqallioun, Chorfa Hoseïnites, établis en Andalousie, d'où ils allèrent en Sicile (Çaqallya). Une branche de cette famille vint à Ceuta avant l'occupation de cette ville par les Portugais, puis ensuite elle alla s'établir à Fès. Les Çaqallyin ont actuellement une zaouïa procédant de la Tariqat ech-Chadeliya el-Khelouatia. Le Qotb Abou'l-Abbas Ahmed ben Mohammed Eç-Çaqalli (né en 1112 h. (1700 J.-C.) était disciple de Moulay Et-Tayeb ben Mohammed ben Abdallah El-Ouazzani ; il suivit la Tariqa de Sidi Mohammed ben Salem El-Hafnaoui El-Magri Ech-Chafeï, qui compléta son enseignement. Il donnait l'ouerd et il mourut en 1177 (1763 J.-C.). Il fut enterré dans la zaouïa qu'il avait construite à Fès dans le Derb es-Sàba el-Louiat, zaouïa qui existe encore aujourd'hui.

sont employés à titre de *koutlab* (secrétaires) dans les différents ministères. Les autres rentrent dans leur tribu ou leur ville d'origine ; quelques-uns deviennent alors koutlab de leur qaïd ; d'autres, adoul. Il y en a aussi qui briguent les fonctions de qadi et certains qui se font maîtres d'école dans leur village ou même à Fès. Ils commencent par être de simples fqihs, sans appointements, pour devenir ensuite de véritables professeurs à Qaraouyin, comme nous le verrons dans la suite. Ce sont eux aussi qui enseignent le Qoran aux petits enfants dans les écoles primaires.

Écoles primaires. — En effet, à côté de Qaraouyin, où se pratique ce que l'on pourrait appeler l'enseignement supérieur et secondaire, il y a à Fès un grand nombre d'écoles primaires, tant de garçons que de filles, où l'on donne les premiers éléments de l'instruction, éléments qui consistent surtout à faire apprendre par cœur le Qoran aux enfants.

L'école enfantine, appelée *m'sid* (pl. *m'saïd*), est une simple pièce, généralement au rez-de-chaussée, et ne recevant le jour que par une seule ouverture, la porte donnant sur la rue. Le mobilier en est très rudimentaire : il se compose uniquement d'une simple natte recouvrant le sol de la chambre, et sur laquelle s'assoient les élèves autour d'un banc très bas, sur lequel prend place le professeur.

Les pièces servant d'école primaire sont de dimensions très variables. Il y en a quelquefois de grandes, assez bien éclairées, et situées au premier étage, mais c'est excessivement rare ; la plupart du temps, elles s'ouvrent de plein pied dans la rue et sont petites, humides, sombres et mal aérées.

La fonction de maître d'école est donnée à un ancien taleb, et on l'appelle *El-Fqih el-moucharit*, ou professeur engagé par contrat, parce qu'il enseigne à la suite d'une

sorte de contrat, intervenu entre lui et les gens du quartier où se trouve le m'sid. Il ne reçoit d'ailleurs aucun traitement; il vit du *m'arouf*, de petits cadeaux que lui font ses élèves de temps en temps, et aussi quelquefois de quelque métier auquel il consacre ses moments de liberté. Le rôle de ces *foqaha* (pl. de fqih) est d'ailleurs très simple : il se borne uniquement à apprendre à lire et à écrire aux enfants et à leur faire étudier le Qoran jusqu'à ce qu'ils le sachent par cœur.

Chaque enfant est porteur d'une petite planchette en bois dur — *el-louh* — recouverte d'un enduit d'argile délayée dans de l'eau et appelé *çounçal* sur laquelle il écrit à l'aide d'une plume de roseau, le *qalam*, en se servant d'une encre appelée *smaq* faite avec de la laine brûlée ou de la peau d'agneau, également brûlée.

Une fois que les enfants ont appris à écrire, le fqih commence à leur apprendre, en la leur dictant verset par verset, la première sourate du Qoran, *El-Fatiha*, mais sans se servir d'aucun livre, car lui-même connaît par cœur le Qoran tout entier. Puis, lorsqu'ils savent cette sourate, on leur fait apprendre la dernière, *En-Nas*, les hommes, et ainsi de suite, et à rebours, pour finir par la seconde sourate, celle de la Vache, *El-Baqqar*, qui est la plus longue, car elle contient deux cent quatre-vingt-six versets.

Aucune explication n'est donnée aux enfants sur le Qoran, qu'ils apprennent ainsi ; on ne se soucie pas de savoir s'ils le comprennent ou non, et d'ailleurs le fqih lui-même serait la plupart du temps fort embarrassé, sinon incapable de leur fournir le moindre éclaircissement. L'essentiel est que ses élèves arrivent à retenir le Livre sacré et à le réciter sans une hésitation et sans aucune faute de prononciation. Très peu d'élèves du reste arrivent à ce résultat, malgré les coups de baguette par lesquels le fqih essaie de stimuler leur mémoire, et la consé-

quence fâcheuse de cette méthode est d'annihiler presque totalement l'intelligence de ces enfants au profit de leur mémoire.

On a coutume d'envoyer les enfants aux m'saïd dès l'âge de quatre ou cinq ans, et ils y restent jusqu'à douze ou dix-huit ans.

Ces écoles primaires sont au nombre de 135 à Fès, dont 120 de garçons et 15 de filles. Voici leur répartition dans les trois grandes divisions de la ville : *El-Adoua*, *El-Andalous* et *Lemtyin* [1].

1° Écoles primaires de garçons.

1° Quartier de l'Adoua.

El-Mokhfia.	Sidi Habib	1 école
	Sidi 'l-Mokhfi	1 —
	Djeza Berqouqa	1 —
	Sidi 'l-Aouaouad . . .	1 —
	Djeza ben Zekkoun . .	1 —
El-Djezira.	Er-Rhiba	1 —
	Derb es-Saoud . . .	1 —
	Sidi Ed-Derras	1 —
El-Adoua.	Derb ech-Cheikh. . . .	1 —
	Derb Mechmacha . . .	1 —
	Derb el-Khattar	1 —
El-Qouas	. . . . .	2 —
	Sidi Mghits	1 —
	A reporter . . .	14 écoles

1. Fès comprend trois grandes divisions :
1° *El-Lemtyin*, de Bab el-Mahrouq à Bab el-Guisa et à la rivière.
2° *El-Andalous*, qui ne correspond pas à l'Adouat el-Andalous, mais comprend une partie de l'Adouat el-Qaraouyin.
3° *El-Adoua*, ancienne Adouat el-Andalous.
Ces trois divisions comprennent elles-mêmes six quartiers chacune.
Cf. Ed. Michaux-Bellaire, *Description de la Ville de Fès*. — *Archives marocaines*, t. XI, pp. 174 et suiv.

	Report. . .	14 écoles
El-Keddan.		2 —
	Eç-Ceffah	2 —
El-Keddan.	Es-Seba'in.	1 —
	Derb el-Lemti	2 —
	Er-Remila	2 —
	Chiboubé	1 —

2e Quartier El-Andalous.

El-Qalqlyin		3 —
	Bordj ed-dahab	1 —
	Rahbat et-teben	1 —
	El-Bastiounia.	1 —
	Ras el-Djenan	2 —
	Djeza Ben 'Amer . . .	1 —
	Sidi Mohammed ben el-Feqih.	1 —
	El-M'sid el-Mzououaq . .	1 —
	Rahbat ez-Zbib	2 —
El-Ouïoun		2 —
	Zenkat er-rthal	1 —
	Sidi Ahmed Ech-Chaoui .	1 —
	Sidi En-Nali	1 —
	Essiadj	2 —
El-Qattanin		1 —
	Es-Sbeitryin	2 —
	Ras ech-Cherratin . . .	1 —
	Msid el-Kaf	1 —
	Zoqaq el-Bghal	2 —
	Oued er-Rchacha . . .	1 —
Guerniz.		2 —
	Sidi Mousa	1 —
	Moulana Idris	1 —
	A reporter. . .	56 écoles

	Report. . .	56 écoles
	Derb Mina.	1 —
	Derb el-Ghorba	1 —
	Sidi Frej	1 —
Souiqet Ben Safi.	. . . . .	1 —
	Zoqaq el-Hajar	2 —
	Zoqaq el-Ma	2 —
	Aïn 'Allo	1 —
	Ech-Chrablyin	2 —
	El-Mounia	1 —
Et-Talaa.	Derb el-Hourra	1 —
	Derb Ahl Tadla	1 —
	Ed-Derraqin	1 —
	A droite et à gauche de Bouanania	2 —
	Zoqaq er-Rouah	1 —
	Sidi Ahmed ben Naçar. .	1 —
	Otha Bargach.	1 —
	Derb Agoual	1 —
	Trianat el-Kebira . . .	1 —
	Trianat eç-Ceghira . . .	1 —

3° Quartier El-Lemtyin.

Es-Sagha	. . . . .	2 —
	Es-Seffarin	1 —
	Bou Touil	2 —
	Seba' Louiat	1 —
	Rahbat Qaïs	2 —
	Ed-Diouan.	1 —
El-Blida	. . . . .	2 —
Derb et-touil	. . . . .	2 —
	Adjiaf	1 —
	Bab en-Noqba.	1 —
	A reporter. . .	94 écoles

Report . . .	94 écoles
Fondaq el-Yhoudi	2 —
El-Achchabin	2 —
Sidi Ahmed ben Yahia. .	2 —
Aqbat ez-Zatar	1 —
El-Haffarin	1 —
Aïn el-Khaïl	3 —
Derb el-Kateb	1 —
Farran Kouicha	1 —
Sqaïat ed-Demnati . . .	1 —
Djama'l-Hamra	1 —
Aïn Azliten	1 —
Derb Bou Hadj	1 —
Et-Talaat el-Lemtya	2 —
Derb Sidi Ya'la	1 —
Derb Ben Salem. . . .	1 —
Derb Sidi Abdelmalek. .	1 —
Qaçbat en-Nouar . . .	2 —
Derb Ben Azahoum . .	1 —
En face de Derb Ben Salam.	1 —
TOTAL	120 écoles

2° ÉCOLES PRIMAIRES DE FILLES.

Elles sont au nombre de quinze, réparties dans les rues et quartiers suivants :

El-Mokhfia	Derb Anima	El-Qouaç
El-Keddan	Fondak el-Yhoudi	Derb Ben el-Mouazz
Zoqaq el-Hajar	Guerniz	El-Ouïoun
Sidi Mohammed ben el-Fqih	Aqbat Ben Eç-Çououam	Ouad Chaïn Mlih
Ras el-Djenan	Zanqat Hajjama	Sidi Ahmed ben Yahya

Ces écoles sont assez peu fréquentées, et les petites filles à qui l'on apprend à lire et à écrire et qui y restent

jusqu'à l'âge de douze à treize ans, forment l'exception, car les femmes marocaines instruites sont mal vues sous le prétexte qu'elles tournent mal. En réalité, les hommes trouvent dans cette ignorance voulue des femmes un moyen commode d'affirmer leur propre supériorité et leur domination sur elles ; et c'est cet état d'abaissement, souvent même de dégradation de la femme, qui explique en partie l'état de décomposition dans lequel se trouve aujourd'hui la société marocaine.

A côté de ces écoles, il y a aussi des écoles professionnelles, où l'on apprend aux petites filles à coudre et à faire de la broderie.

II

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1. — Les Professeurs.

Autrefois, il y avait à Fès [1] et dans les principales villes du Maroc un *mufti*, savant et jurisconsulte, chargé de rendre des *fetouas* ou décisions juridiques ; il était nommé par le Sultan et recevait des appointements, mais cette fonction fut supprimée sous le règne de Moulay Abd Er-Rahman. Parmi ces *muftis*, il nous faut au moins en citer un, El-Ouancharisi (834-914 de l'Hégire, 1430-1508 de J.-C.), qui s'est rendu célèbre par de nombreux et importants ouvrages de droits, entre autres par son fameux *Kitab el-Miyar* ou « Pierre de touche des *Fetouas* [2] ».

1. A Qaraouyin. A. Cour, *Histoire des dynasties de Chérifs au Maroc*, p. 230.
2. Cet ouvrage a été traduit en partie et analysé par M. E. Amar. Cf. *Arch. maroc.*, t. XII et XIII.

De nos jours le titre de *mufti* n'est plus conféré spécialement. Tous les *oulama* (plur. de *alem*) sont implicitement *mufti*, c'est-à-dire que tous peuvent rendre des *fetouas*. En effet, il n'y a plus actuellement de cas nouveaux ; tous sont prévus par les ouvrages juridiques tels que le *Miyar*, *Ibn Farhoun*, etc. ; on écrivait alors les fetouas sur des registres. Maintenant on ne le fait plus parce que les décisions juridiques sont rendues conformément au dire des anciens auteurs : les oulama, pour rendre une fetoua, se contentent de rechercher ce que les anciens auteurs ont dit sur telle question, et de s'en servir pour trancher dans ce sens les litiges qui leur sont soumis.

De même, aujourd'hui, les qadis n'écrivent plus leurs jugements ; il n'en est pas besoin, pour la bonne raison que l'on ne tranche plus ; on fait de simples arrangements avec les parties, en coupant en quelque sorte la poire en deux. — On dit : le qadi ne peut être ni témoin, ni garant, ni mufti : *el-qadi ma ichhed, ma idmen, ma ifti*. Le qadi en effet ne peut rendre de fetoua ; ce sont les oulama de Qaraouyin qui en sont chargés.

La même chose se produit dans tout le pays ; ce sont toujours des oulama ou les *foqaha* de la montagne qui rendent les *fetouas ;* le plus respecté de ces derniers est le fqih Ben Irmaq, dans la tribu des Soumata.

Auparavant, on faisait payer un *dirhem* (*once* ou *ouqia*) à celui qui demandait une fetoua ; c'était à l'époque où une livre de viande valait une demi-*mouzouna*, c'est-à-dire un peu moins d'un demi-centime.

Sous Moulay Abd Er-Rahman un moudd de blé à Fès valait une once, soit environ quatre centimes. Mais depuis les prix ont augmenté : aussi la fetoua est-elle payée maintenant d'un demi-douro à cent douros, suivant l'importance de l'affaire.

Autrefois l'enseignement supérieur relevait uniquement

du qadi, qui était en quelque sorte le recteur ou le grand-maître de l'Université des Qaraouyin, et qui nommait à son gré tous les professeurs (*oulama*) ; il n'avait à subir le contrôle de personne et le Makhzen lui-même n'avait rien à voir dans le domaine de l'instruction. Mais actuellement, et cela depuis le règne du Sultan Moulay El-Hasan qui avait voulu centraliser sous son autorité toutes les branches de l'Administration, le Makhzen a pris la direction de l'enseignement à Qaraouyin, et si le qadi nomme encore les professeurs, ce n'est que sur l'ordre du Makhzen.

Le dernier qadi indépendant fut Moulay Mahammed El-Filali El-Alaoui, qadi ed-djema'a sous le règne de Sidi Mohammed et de Moulay El-Hasan. — C'est depuis Moulay Mohammed, et sur sa demande, qu'il y a deux qadis à Fès ; comme il y avait beaucoup de procès à cette époque, il demanda à son parent, le Sultan Moulay El-Hasan, de lui adjoindre un autre qadi pour l'aider dans ses fonctions ; ce fut Si Omar Ronda, originaire de Ronda en Andalousie. Depuis lors il y a deux qadis à Fès el-Bali et un à Fès el-Djedid, ce dernier y ayant d'ailleurs existé de tout temps.

Lorsque le dernier qadi ed-djema'a, Si Abdallah bel-Khadra, est mort, il a été remplacé par Si Abdessalam El-Haouari, à qui l'on n'a pas donné le titre de qadi ed-djema'a, mais que l'on a nommé *Naïb el-Makhzen fi Akhkam ech-Charaia* (Représentant du Makhzen pour les jugements du Chra'a). Ce fait, qui n'a l'air de rien, a cependant une importance colossale au point de vue musulman ; il porte en effet une atteinte grave aux principes mêmes de la Loi, le qadi d'après le Qoran étant le seul juge en raison de son caractère spirituel qui le place au-dessus de tous ; on ne comprend donc pas qu'il puisse être le représentant du Makhzen, qui, lui, ne détient que le pouvoir temporel et se trouve en conséquence soumis théoriquement au pouvoir spirituel.

Le qadi ed-djema'a est officiellement supprimé, cependant on lui a conservé, avec son titre purement honorifique, le droit de proposer au Sultan les nominations des autres qadis ; en réalité, il ne dépend pas plus que les autres du Makhzen, mais sa situation n'est plus aussi nette, et, de fait, son autorité s'en trouve amoindrie. Quant à son aide, qui est Sidi Homaïd Bennani, on lui a conservé la même situation qu'il avait auparavant.

Il y a quelques années, la Direction de Qaraouyin appartenait encore à El-Haouari, c'est-à-dire au qadi ed-djema'a. Mais après la mort de Moulay Mahammed El-Alaoui, c'est le Sultan lui-même qui a donné les lettres conférant aux oulama leurs différentes classes et le droit pour certaines de se servir du *koursi*. Dès lors, l'ingérence du Makhzen dans cette institution fut un fait accompli ; elle était d'ailleurs inévitable, car cette tendance se retrouve dans l'organisation de tous les États, par suite de la civilisation : nous pouvons citer l'exemple de notre Université, qui, de religieuse qu'elle était tout d'abord, a fini par devenir tout à fait laïque.

Nous venons de voir que l'on conférait à certains oulama le droit de se servir du *koursi*. On donne ce nom à une sorte de chaire formée d'une plate-forme élevée à laquelle on accède par trois marches et qui est entourée de trois côtés par des planches qui forment dossier.

Il y a deux sortes de *koursis* (plur. arabe : *krasi*) : le koursi des oulama, dont les deux planches de côté sont basses, et celle du fond, formant à proprement parler le dossier, très élevée, et le koursi de *taouriq*, تورف, ou des lecteurs de hadiths, dont les trois planches sont basses uniformément. Le professeur ou le lecteur s'assied dans le koursi, accroupi en tailleur sur sa *lebda*, sorte de petit tapis de feutre, ou en laissant pendre ses jambes par l'ouverture que laissent les trois planches et qui fait face au public.

L'usage du koursi est réservé aux oulama kebar, c'est-à-dire aux professeurs qui jouissent d'une grande renommée.

Tous les professeurs de première classe peuvent avoir un koursi, ils ont le droit d'y monter. Cependant, actuellement aucun d'eux n'a la dignité ni la notoriété nécessaire pour oser s'en servir parce qu'il n'existe pas parmi eux d'oulama kebar. Il en est peut-être trois qui pourraient se le permettre : Si Ahmed ben El-Khayyat ; Si Tahami Guennoun ; Si Mohammed El-Qadiri, mais eux-mêmes n'y montent pas. Seul Si Mohammed Djafar El-Kittani interprète le Bokhari sur le koursi ; quant aux autres sciences, il les enseigne assis tout simplement par terre sur les nattes de la mosquée.

Le koursi n'est plus conféré par diplôme ; seulement lorsqu'un professeur de première classe a un très grand nombre d'élèves, il se sert en général du koursi ; tel est le cas pour Si Mohammed ben Djafar El-Kittani.

A Qaraouyin il y a douze koursis en comptant les koursis de taouriq qui sont au nombre de six. Dans chaque mosquée il y en a également un de taouriq.

Les koursis restent toujours à la même place : lorsque le professeur fait un cours à certaine heure, il monte sur tel koursi, à une autre heure sur tel autre. Les chaires ne sont donc pas personnelles, mais plutôt affectées à telle catégorie de cours.

De nos jours, comme nous l'avons déjà dit, il n'y a personne qui fasse usage du koursi. D'ailleurs à l'origine, cette faculté de monter en chaire n'était pas une distinction honorifique ; c'était une nécessité pour les professeurs lorsqu'ils avaient beaucoup d'élèves : un auditoire de 300 élèves, par exemple, les obligeait à monter sur le koursi ; cela leur donnait d'abord une certaine importance aux yeux des tolba et leur permettait, en outre, de voir tous leurs auditeurs et d'être vus par eux.

Aujourd'hui il s'est attaché à la faculté de monter sur le koursi une sorte de distinction honorifique, qui n'existait sans doute pas auparavant. D'ailleurs, maintenant, comme nous l'avons vu, le nombre des tolba de Fès est assez restreint, aussi pour qu'il y en ait beaucoup à suivre les cours d'un alem, faut-il vraiment que son cours soit digne d'intérêt. Dans ce cas le qadi juge nécessaire de lui donner le koursi, et il lui accorde cette dignité par une lettre, *bra* براءة, toute personnellee t qu'il lui remet en mains propres. Ce n'est pas à vrai dire un diplôme, mais une simple autorisation à faire usage du koursi.

Cependant, d'après ce que nous avons dit de l'ingérence du Makhzen dans l'Université de Fès, il ne faudrait pas croire que cette ingérence entrave en quoi que ce soit la liberté individuelle des professeurs tant au point de vue de la durée de leurs cours que des matières qu'ils y enseignent : elle s'applique uniquement à la nomination des oulama et à leur élévation dans les différentes classes de leur fonction, mais elle n'a nulle prétention à imposer programmes, direction, inspection, quels qu'ils soient. Le choix des matières à enseigner, le nombre et les heures de cours restent soumis à l'entière liberté des professeurs ; de plus, ces derniers sont libres de quitter leurs classes et de s'absenter pour voyager ou aller en pèlerinage à La Mecque ; on ne leur dit rien et leurs traitements leur sont maintenus ; ils ne peuvent d'ailleurs être supprimés que dans deux cas : lorsqu'un alem meurt, ou bien, ce qui n'arrive jamais, lorsqu'il parle contre le Makhzen. C'est que le traitement fourni par les habous est une œuvre pie ; pour cette raison on ne le supprime pas, surtout si le professeur est en pèlerinage, ce qui est aussi une œuvre pie. Malgré tout, les professeurs ne désertent pas trop souvent leurs cours, retenus qu'ils sont par le sentiment de l'amour-propre professionnel et de l'orgueil, qui leur tient lieu de devoir. S'ils négligeaient leurs cours, ils

seraient en effet exposés à la raillerie et au mépris de tous.

Nomination. — Quand un taleb veut devenir professeur, il va trouver ses anciens professeurs, qui lui donnent un *idjaza,* sorte de diplôme, indiquant le genre d'études faites par le candidat d'une façon complète et satisfaisante. Le premier d'entre eux écrit la pièce et la porte aux autres, qui ajoutent *Kadzalik*, كذلك « Il en est ainsi ».

Une fois que le postulant est en possession de cette pièce, il va professer à Qaraouyin, mais il ne reçoit aucun traitement ni des habous ni des étudiants. On l'appelle *fqih* (lettré) et il enseigne ce qu'il veut; *c*'est en quelque sorte un professeur honoraire.

Le professeur, qu'il soit *alem* ou *fqih*, n'a pas de livres entre les mains; un des tolba plus avancé que les autres et qui s'appelle *qari* (lecteur), lui lit une phrase; le professeur l'explique, puis dit au qari : *Zid* « Continue », et l'autre lit une autre phrase, et ainsi de suite.

Lorsque le professeur entre à la mosquée, il choisit lui-même une place vide, étend sa *lebda* sur la natte et s'assied dessus, cependant que les étudiants s'installent autour de lui. Chaque taleb doit avoir également une *lebda :* elle lui sert pour s'asseoir, pour faire la prière et pour y serrer son livre lorsqu'il sort de la mosquée. Le *fqih* est assis dans le rayon de cercle formé par les tolba, et en face de lui prend place le *qari :* les autres tolba suivent la lecture et l'explication chacun sur son propre livre.

La plupart des *foqaha* (pluriel de *fqih*) donnent des leçons particulières aux tolba : ils prennent rendez-vous dans une petite mosquée retirée, en ferment la porte et enseignent à un élève ou à deux ou trois à la fois. Les salaires de ces leçons privées sont très peu élevés, mais aux fêtes, les tolba qui ont un peu d'argent vont donner des cadeaux aux foqaha et aux oulama, cadeaux tels que pots de beurre, djellabas, etc.

En principe, les *foqaha* sont tous *adoul*. L'*adel* est un homme au témoignage duquel le qadi a reconnu la valeur du témoignage de six individus ; cependant pour être adel exerçant, il faut être nommé par le Makhzen : la nomination par le qadi ne suffit plus comme autrefois. Il n'y a pas d'adoul exerçants qui professent à Qaraouyin : ce serait mal vu.

Les candidats au grade d'alem doivent commencer par être d'abord foqaha, ce qui constitue une sorte de stage : ce n'est qu'ensuite qu'ils présentent leur candidature, et cela sur le témoignage de plusieurs oulama, qui déclarent que le cours du fqih est assez fréquenté pour être transformé en chaire. Cette déclaration est appelée *chihada*, شهادة. Elle atteste que le postulant mérite la *merlaba* (rang, degré).

Le professeur en titre s'appelle *moudarris*, مدرس, le mot *alem* ne désignant pas spécialement un professeur, mais bien plutôt un savant. Quand on lui parle, cependant, on l'appelle *fqih*.

Le nouveau professeur prend lui-même cette déclaration et va trouver un de ses amis du Makhzen, un vizir ou un *kateb* (secrétaire) quelconque qu'il connaît et par qui il fait remettre sa *chihada* au sultan. S'il ne connaît personne, il tâche de se faufiler dans l'entourage du sultan et rédige une *qacida* (supplique) en vers qu'il adresse à un des ministres pour obtenir sa protection.

Autrefois c'était le qadi qui nommait les professeurs ; il assistait lui-même aux cours du fqih et s'il les trouvait bons, il lui accordait sa nomination ; s'il les jugeait mauvais, il s'y opposait et envoyait son *aoun* (aide) dire au fqih de quitter la mosquée.

Une fois que le professeur a fait parvenir sa *chihada* au sultan, celui-ci lui envoie une lettre, appelée *daher*, donnant l'ordre aux qadis de prescrire au nadhir de payer un

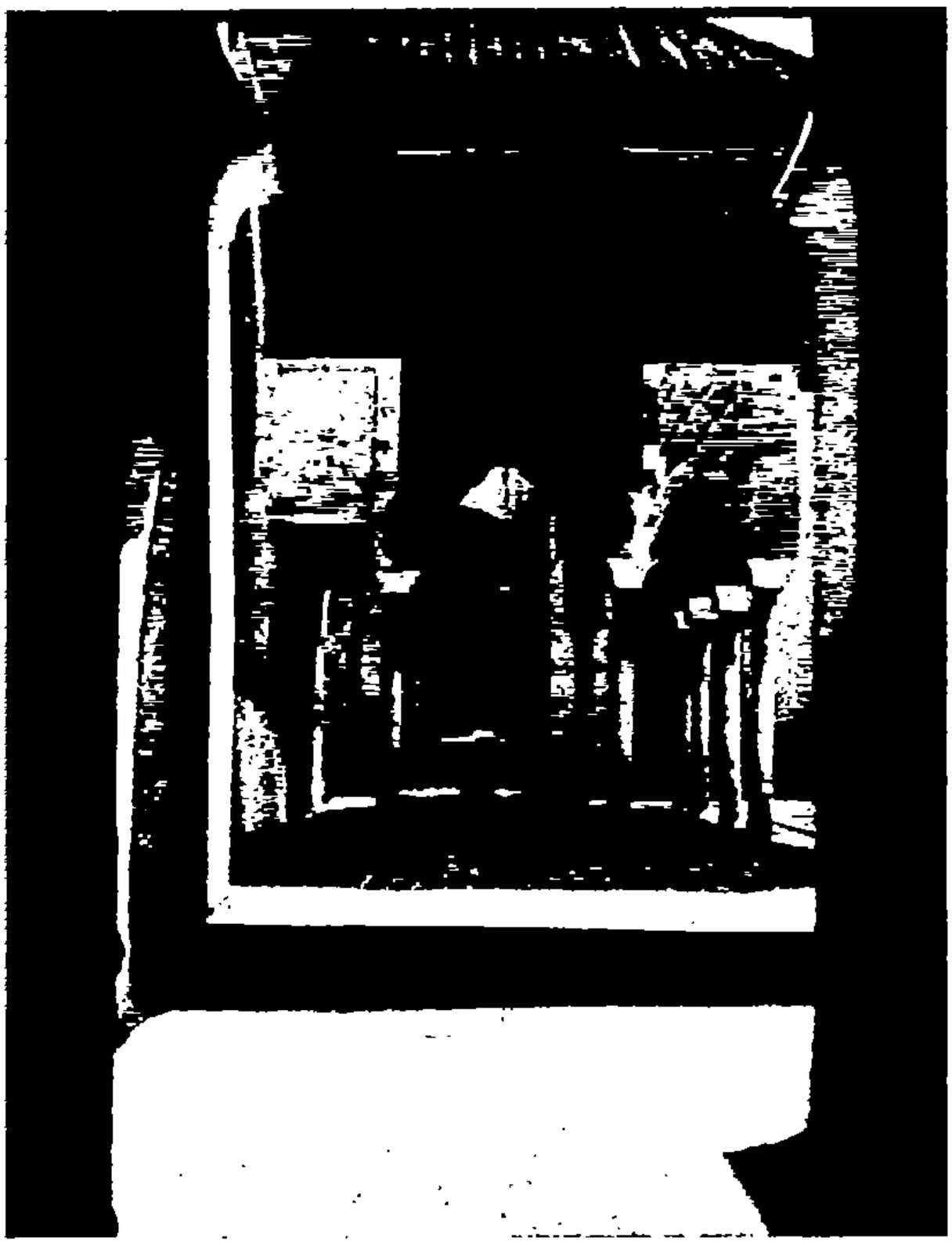

Intérieur de la mosquée de Qaraouyin. Une fontaine.

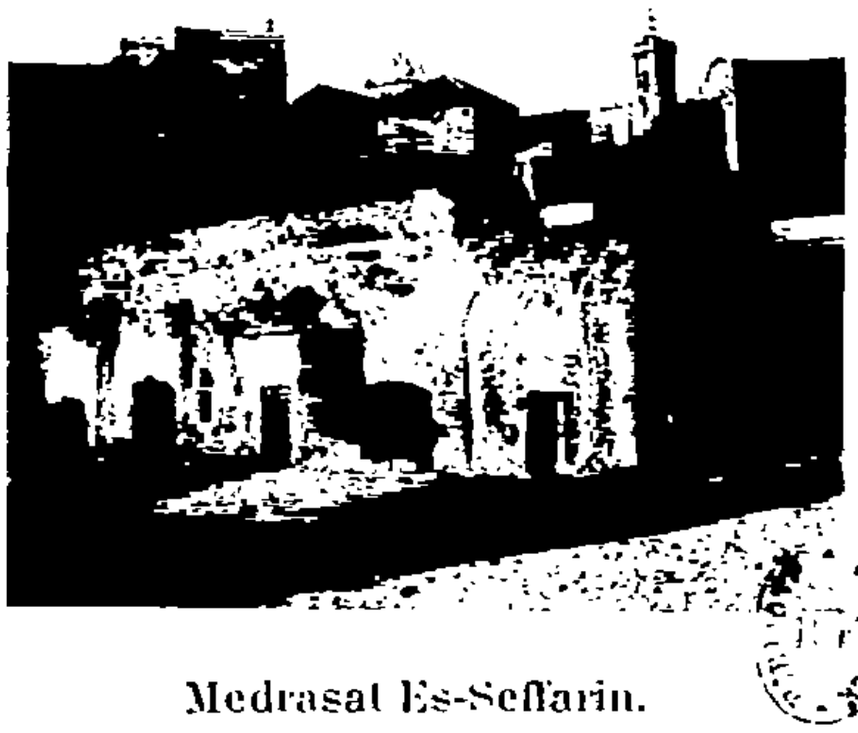

Medrasat Es-Seffarin.
(*Photographie Weisgerber.*)

Harazem.
(*Photographie Weisgerber.*)

tel comme professeur de cinquième classe. Voici le modèle de ce daher :

احبأنا الفاضيين فلان و فلان وفقهم الله
والسلام عليكم ورحمة الله و بعد
فان الطالب فلان الفلانى ممن يستحف المرتبة
الفلانية لمواظبة لتدريس العلم الشريف
وبث الطلبة بمسجد الفرويين عمره الله
وعليه فنامركم ان يامروا ناظر احباس
الفرويين ان ينفدوا له مالا مثا له
ولا بد والسلام

« *A nos chers qadis un tel et un tel, que Dieu vous assiste et que sur vous soit le salut et la bénédiction de Dieu. Certes le taleb un tel a mérité tel degré par son assiduité à enseigner la science noble, et la faculté d'enseigner aux tolba à la mosquée de Qaraouyin, que Dieu la rende prospère ! Et en sa faveur nous vous ordonnons de prescrire au nadhir des habous de Qaraouyin de lui verser des appointements équivalents à son grade et n'y manque. Salut.* »

Il n'y a pas en général d'opposition à la nomination d'un professeur ; s'il y a deux candidats assez influents pour se faire nommer, on les nomme tous les deux. Il y a bien des désaccords entre les professeurs, qui se disputent continuellement, mais il ne se forme pas de partis pour proposer ou repousser tel candidat. Si cependant sa nomination devait être scandaleuse, on tâcherait de l'étouffer en intrigant au Makhzen.

Le professeur, revenu à Qaraouyin, choisit lui-même son emplacement dans la mosquée et les livres qu'il interprétera ; il est en général guidé dans ce dernier choix

par les tolba, qui, après s'être réunis, au nombre de trois ou quatre, lui demandent d'étudier tel ouvrage, et le bruit s'en répand aussitôt.

Souvent il arrive que plusieurs professeurs étudient les mêmes ouvrages, sans qu'aucun y voie d'inconvénient, car la liberté de l'enseignement est la plus entière.

Les professeurs peuvent faire deux ou trois cours par jour, ou même rien qu'un seul, à leur gré. Cependant, pendant les trois mois de *Redjeb*, *Chaaban* et *Ramadan*, il y a deux ou trois des oulama kebar qui, en plus de leurs cours, interprètent les *hadiths*. Ce sont des *moulin krasi* (titulaires de chaires).

Les professeurs doivent venir tous les jours donner leurs leçons ; s'ils ne venaient pas, les tolba iraient étudier auprès d'autres professeurs et délaisseraient leurs cours : c'est la seule sanction à leur absence, le qadi pas plus que le Makhzen n'exerçant aucune surveillance sur eux.

Pour qu'un professeur passe d'une classe à une autre plus élevée, il fait faire par les *oulama* une nouvelle *chihada* attestant qu'il est un bon *moudarris* et qu'il mérite de faire partie d'une classe supérieure. Cette *chihada* est transmise comme la première au Sultan, qui de même, lui aussi, envoie une lettre au qadi pour que ce dernier donne l'ordre au nadhir de verser audit professeur les appointements de la classe supérieure à laquelle il vient de passer : il y a toujours en effet une augmentation de traitement d'une classe à l'autre, sans que cette augmentation toutefois soit fixe.

Les professeurs, comme les foqaha, donnent des leçons particulières aux tolba. Aucun contrat n'est passé entre eux ; les élèves ne leur donnent jamais d'argent, mais ils leur font de temps en temps des cadeaux.

Cependant, si une famille riche veut donner des cadeaux même en argent, on n'y voit aucun mal, et cela arrive

parfois. — Il y a des professeurs qui se font ainsi jusqu'à cinq douros par jour, le blé pour l'année, le vêtement et le logement. C'est donc une situation en somme très avantageuse et lucrative.

La retraite est chose inconnue : les professeurs conservent seulement leur titre jusqu'à leur mort, et s'ils sont vieux et ne peuvent plus sortir de chez eux, on continue cependant à leur payer leurs appointements.

Enfin, l'enseignement ne comprend pas un certain nombre de chaires, à proprement parler ; il y a plus ou moins de professeurs, puisqu'il y a toujours assez d'argent, mais il n'y a pas un budget spécial qui leur soit affecté.

Autrefois, il y a plusieurs siècles, il y avait des professeurs qui considéraient comme un déshonneur d'être payés ; et, pour subvenir à leur subsistance, ils se livraient en dehors du professorat à quelque métier honorable qui leur permettait de vivre.

A El-Qçar el-Kebir, par exemple, Sidi Mohammed El-Qoudjiri, disciple de Si Abdallah ben Hasoun de Rabat, faisait le métier de tisserand et professait à la grande mosquée ; son atelier, qui existait il y a encore quelques années, se trouvait près de Bab Sebta (Ceuta) à côté de sa maison.

Cet amour-propre n'existe plus aujourd'hui. En dehors de leurs fonctions, les professeurs ne veulent rien faire ; c'est pour cette raison que le qadi Abd El-Ouahhab El-Baghdadi avait quitté Baghdâd pour aller au Caire ; comme les habitants se plaignaient de son départ, il leur répondit : « Si je trouvais seulement des gens qui me donneraient un pain par jour, je resterais. » Personne ne s'étant offert à lui donner ce qu'il demandait, il alla au Caire, y fut nommé qadi et y fut grassement payé.

Au Maroc, il n'y a plus aucun désintéressement ; nous ne voyons que des gens avides, voulant à tout prix s'enri-

chir, et intriguant pour être nommés qadis. — On chercherait en vain un émule de Si Abd El-Qader Cheikh, qui avait 200 élèves à une heure de Mascara, et qui leur donnait lui-même à manger.

Traitement. — Le traitement des professeurs varie suivant la classe à laquelle ils appartiennent. Il y a cinq classes (*merateb*) de *moudarris* : on débute par la cinquième pour s'élever jusqu'à la première en passant successivement par chacune des classes intermédiaires. On ne peut sauter une classe, sauf pour le cas où il s'agit d'un 'alem qui arriverait d'une autre ville et qui aurait déjà enseigné depuis longtemps ; si c'est un homme de grande valeur, on peut le nommer directement à la première classe.

Il n'est pas affecté de traitement fixe à chacune de ces cinq classes. Il y a des professeurs qui commencent à 15 onces (*oukia* [1]) par mois. — Ils réclament ; on leur donne un peu plus, et encore un peu plus à chaque nouvelle réclamation.

C'est le Makhzen qui décide ce que le nadhir leur versera.

Le malheureux professeur, pour avoir une augmentation, réunit quelques oulama de ses collègues : comme pour sa nomination, il lui font une *chihada* qui est ensuite portée au Makhzen. Ce dernier peut demander au qadi des renseignements sur l'individu en question, renseignements qui sont bons en général, parce que l'on n'a pas fait la démarche sans s'être assuré auparavant l'appui du qadi. Le Makhzen envoie alors une nouvelle lettre au qadi, souvent une simple lettre du Grand Vizir, non revêtue du cachet, mais disant que le Sultan donne l'ordre au nadhir d'ajouter un bilioun (0,25 hassani) par mois par exemple, ou le double ou le triple.

Les 15 onces, ainsi données au professeur, valaient, il y a

1. Environ 0 fr. 50. Autrefois 10 onces faisaient un mitqal, lequel valait deux douros (10 francs) tandis qu'aujourd'hui le mitqal ne vaut plus que 0 fr. 33 environ.

une centaine d'années, environ un douro et demi ; aujourd'hui, comme nous l' avons dit, elles ne valent plus que 0 fr. 50, mais le Makhzen continue à payer d'après l'ancienne valeur des monnaies, bien qu'elle ait considérablement baissé, ce qui constitue un vol, en réalité, quoique l'on ne veuille pas le comprendre.

Les appointements des professeurs ne dépassent pas 200 mitqals par mois (71 pesetas hassani environ), aussi la situation de ces professeurs serait-elle bien précaire, s'ils n'avaient des à-côtés qui leur rapportaient davantage.

Il y a, en effet, des sommes spéciales allouées aux *koursis* de hadiths à Qaraouyin et dans toutes les autres mosquées, pendant toute l'année : ces sommes ne sont pas les mêmes pour tous les *koursis ;* elles varient de 200 à 500 mitqals par mois, et certains oulama s'arrangent de façon à avoir plusieurs *koursis* sans pour cela être dans l'obligation de s'y rendre; certains y vont, d'autres pas.

Il y a la *Chifa* (d'Ayad) à Moulay Idris, séance de prière faite par 10 oulama qui touchent chacun du Makhzen (au Dar Adyil) un douro par jour. Cette Chifa, qui existe depuis le soulèvement de Bou Hamara et les difficultés qui suivirent, est faite chaque jour à 6 heures du matin en vue *de repousser les chrétiens :* on partage la Chifa en 10, et les 10 oulama tous ensemble, et à voix basse, lisent chacun leur dixième.

De plus, dans toutes les mosquées, à 5 heures du matin, tous les oulama et les tolba qui le demandent sont admis à faire le *latif*. Ils s'asseoient dans les mosquées et répètent tous ensemble, mais en se tournant le dos pour n'avoir pas de distractions, *Ya latifoun*, un certain nombre de fois.

Le nombre varie suivant les différentes sortes de *latif ;* on en compte généralement trois :

1° Le petit latif, *El-latif eç-ceghir*,	129
2° Le latif moyen, *El-latif el-ousti*,	16.641
3° Le grand latif, *El-latif el-kebir*,	116.487

Le nombre 129 est obtenu par la totalisation de la valeur numérique de chaque lettre du mot latif :

ل	30
ط	9
ي	10
ف	80
TOTAL :	129

En multipliant ce nombre par lui-même, on obtient celui du latif moyen, soit $129 \times 129 = 16.641$ et en multipliant ce dernier nombre par celui des jours de la semaine, c'est-à-dire par 7, on a le grand latif, soit 116.487. Telle est la règle admise par les oulama.

Mais, à côté de ces trois latif, il y en a d'autres préconisés par certains oulama ou certaines confréries. Le nombre 4.444 est recommandé par le Cheikh El-Kittani et il est obtenu par le nombre de lettres qui composent le mot latif, 4, répété par lui-même : 4.444. Les gens qui connaissent le secret des lettres appellent ce procédé, le secret de l'efficacité des lettres (qui composent un des 99 noms de Dieu). Plusieurs cheikhs de Fès ont exprimé cet avis.

Les *Derqaoua* emploient particulièrement le nombre 70.770, qui est préconisé par Ibn Hadjar El-Asqalani. Il est probablement basé sur le chiffre 7, chiffre heureux, répété 3 fois.

Enfin les Tidjanyin, eux, se servent du nombre 1.000.

Le latif se dit dans toutes les mosquées du Maroc, dans les cas très graves, et dans certaines, seulement dans les cas moindres. On prend le nombre du latif à dire, et on le partage entre les différentes mosquées, car il ne suffit pas de l'intention, mais il faut le nombre exact des *Ya latifoun* qui constituent ces sortes de litanies.

Le grand latif est dit en général sur l'ordre du Sultan,

qui envoie une lettre au qadi, pour le lui faire savoir. Le latif se dit pour expulser les Français ou tous autres Chrétiens, pour amener la pluie en temps de sécheresse, pour empêcher un malheur que l'on prévoit, etc.

Le latif est payé 1 fr. 25 par jour sur un habous constitué depuis plusieurs siècles pour attirer la miséricorde divine ; il y a deux récitateurs à Moulay Idris, un à la Kheloua de Qaraouyin, un à la mosquée d'Er-Recif, et un à celle d'El-Lebbaghin.

Les professeurs peuvent arriver ainsi à se faire jusqu'à 1.000 mitqal par mois, car il y en a qui sont encore imams, hozzab et khottab dans les mosquées et celles-ci sont au nombre de 366, à Fès.

Le *hizb* se paie en moyenne un douro par mois. La plupart du temps les oulama, tout en le touchant, ne vont pas à la mosquée et laissent les tolba le lire à leur place.

Il en est de même pour les *imams* : ils sont payés de 100 à 500 mitqals par mois, suivant l'importance de la mosquée, mais ils ne s'y rendent pas toujours. Dans l'intérieur de la ville ils y vont parfois, mais le plus souvent ils envoient à leur place un *naïb* (remplaçant) qu'ils paient plus ou moins ; quant aux imams des quartiers retirés, ils ne se rendent pas à leurs mosquées, qui d'ailleurs ne sont même plus ouvertes.

Il y a de plus, à Fès, 13 mosquées de *khotba*, qui sont :

Djama' el-Andalous — ou Medrasat el-Oued — er-Recif	Quartier de l'Adoua
— Si Ahmed Chaouy — Moulay Idris — Sidi Ahmed Bennacer — ech-Chrablyin — el-Meçria — ou Medrasat Bou Ananya	Quartier des Andalous

Djama' El-Qaraouyin
— ed-Diouan
— Bab el-Guisa
— Qaçbat en-Nouar
} Quartier des Lemtyin

Il y a aussi celle de Bou Djeloud, entre Fès el-Bali et Fès el-Djedid, ainsi que trois autres à Fès el-Djedid même :

Djama' el-Kebir ;
— el-Hamra ;
— Sidi Abdallah.

Il y a un *khatib*, lecteur, dans chacune de ces mosquées, sauf exception pour celle de Bou Djeloud, qui en compte douze, chacun d'eux faisant le service pendant un mois.

Un seul moudarris est khatib à la Mosquée de Bab el-Guisa : Sidi Mohammed El-Qadiri, les autres n'ayant pas la voix assez forte. Aussi la *khotba* de Bou Djeloud est-elle spécialement réservée aux oulama.

La *khotba* est payée par la *Rahbat ez-zera'*, marché au blé ; la grande *rahba* est appelée *bein eç-çouari* (entre les colonnes), c'est l'ancien *Souq el-ghezal* (marché de la laine filée). Le loyer de ce marché, qui appartient aux habous, est affecté à l'entretien de ces douze *khottab* de Bou Djeloud ; il produit, en été, de 80 à 100 douros par mois, et en hiver de 40 à 50 douros seulement. Les oulama vont eux-mêmes à Bou Djeloud faire la khotba et n'y envoient pas de *naïb*.

Tous ces emplois : koursi de taouriq, chifa, latif, imamat, hizb et khotba, sont donnés sur demande par le Makhzen.

Il y a en outre des lectures quelconques faites par les oulama, lectures auxquelles est affecté le loyer de la petite *Rahbat ez-zera'* du Feddan.

Les deux qadis de Fès sont tous deux des professeurs de première classe : il y a même le qadi de Mékinès qui touche encore son traitement de professeur à Qaraouyin.

Autrefois le premier qadi recevait douze douros par

jour des habous, et avait de plus tous les emplois de la Mosquée el-Lebbaghin, tels que imamat, koursi, latif, etc.; quant au second qadi, il ne touchait que six douros par jour des habous.

Depuis la nomination de Si Abdallah bel-Khadra, cette situation fut changée : Bel-Khadra recevait cinq douros par jour du Makhzen, et cinq douros de la douane de Rabat (parce qu'il était Rabati, et qu'il avait sa famille qui touchait cinq douros à Rabat pour son entretien). Quant emplois de la mosquée des Lebbaghin, ils furent donnés à aux Sidi Ahmed ben El-Khayyat, ʿalem moudarris de première classe à Qaraouyin : il avait en outre son traitement de six douros par jour, comme deuxième qadi de Fès.

Sidi Abdessalam El-Haoury fut nommé au commencement de juin 1906 ; on ne sait pas ce qu'on lui a donné, mais certainement moins qu'à son prédécesseur, parce qu'on l'a nommé naïb au Makhzen pour les fonctions juridiques, comme nous l'avons déjà dit : il fut naïb de Rabati, qui lui donnait deux douros par jour sür son propre argent.

En 1906, les deux qadis de Fès étaient :

Si Abdessalam El-Haouri, سى عبد السلام الهوارى ;

Si Homid Bennani, سى حميد بنانى.

Et avant : 1° Si Abdessalam ben Khadra Es-Slaoui, سى عبد السلام بن خضرا السلاوى ;

2° (*très ancien*) Si Ahmed ben Abderrahman El-Filali سى احمد بن عبد الرحمن الفلالى.

Avant Ben Khadra :

Sidi Ben Mohammed El-Filali, سيدى بن محمد الفلالى,

qui fut destitué : il était allé à Marrakech où on l'avait exilé parce qu'il ne valait rien et on ayait mis comme gérant Bel-Kourchy, qui était son confrère ; celui-ci fut destitué à son tour et remplacé par Ben Khadra.

Avant Sidi Ben Mohammed El-Filali :
1° Si El-Hadi Eç-Çqalli, سى الهادى الصفلى,
qui avait les livres des Mcherfi [1];
2° Moulay Mahammed El-Filali, مولاى محمد الفلالى.

Avant Eç-Çqalli :
Si Ahmed ben Abderrahman El-Filali.
Avant Moulay Mahammed El-Filali :
Si 'Amar Ronda, سى عمر رندة.

Les qadis sont nommés directement par le Sultan. Jusqu'à Moulay Mahammed, c'était ce qadi, *qadi el-qoddat*, qui nommait les qadis de tout le Maroc; depuis, c'est le Sultan, et il n'y a plus de qadi el-qoddat. Le qadi de Fès el-Djedid lui-même était nommé par celui de Fès, ainsi que ceux des tribus; aujourd'hui tout est centralisé par le Makhzen.

Cadeaux. — En dehors des traitements divers que peuvent recevoir les professeurs, ils trouvent aussi une source de revenus dans les cadeaux, qui pourvoient pour une grande part à leur entretien personnel et à leur nourriture. Ils en reçoivent du Makhzen et du Sultan.

Du Makhzen ils reçoivent chaque année, à l'une des fêtes, un costume complet : *belghas* (babouches), tarbouch,

1. Si ben Abdallah ben Moustafa ben Cheikh ben Abdallah El-Mecherfy El-Hachemi, surnommé « Es-Saqqat » (l'infirme), qadi d'Oran sous le gouvernement turc, puis qadi de Mascara sous Abdelqader, quitta l'Algérie après la bataille de Taghin et la prise de la Smala de l'émir Abdelqader. Il se rendit à Fès, et emporta avec lui sa bibliothèque, qui contenait environ seize cents volumes.
« A la mort de Saqqat sur la route de Méquinès, son hôte, le qadi Moulay El-Hadi Eç-Çaqalli, garda pour lui la moitié de cette bibliothèque, c'est-à-dire huit cents volumes, et les huit cents autres furent partagés entre les héritiers. Il est inutile d'ajouter que Moulay El-Hadi garda pour lui les ouvrages qui avaient le plus de valeur : ils se trouvent encore à la Zaouïat Eç-Çaqalliya. »
Cf. E. Michaux-Bellaire, *Les Musulmans d'Algérie au Maroc*. — *Arch. Maroc.*, t. XI, pp. 34 et 49.

haïk, pantalon, cafetan, faradjya (transparent blanc que l'on met par-dessus le cafetan), rezza, etc., tout sauf la *bedaya* (chemise) et la djellaba. On ne leur donne pas l'argent du costume, mais le costume lui-même, qui est apporté au domicile du professeur par un *'aoun* du qadi, qui a été le chercher au Dar Adyil ; c'est le Dar Adyil qui le fait coudre par des tailleurs sous la direction de ses *oumana*.

Le Makhzen fournit en outre :

1° Le blé, *zera'*, en quantité variable suivant la classe à laquelle appartient le professeur :

Pour la première classe : 90 moudd fasi [1] ;
— deuxième — 60 —
— troisième — 45 —
— quatrième — 30 —
— cinquième — 15 —

Ce blé, prélevé sur l'achour de Fès et des Oulad Djamaa, est distribué de la façon suivante :

Deux tiers au commencement de l'automne ;

Un tiers vers la fin de l'hiver ; ce troisième tiers est appelé *nouçfia*, نصفية (moitié). C'est lorsque cet achour vient au *heri* (magasin aux grains) à Bou Djeloud, qu'on le prélève et qu'on l'envoie au domicile des professeurs par les *Hammala* (porteurs) du *heri*. Il faut pour cela que le qadi ou les professeurs eux-mêmes écrivent au *heri* qu'il leur faut du blé.

2° Le prix du taureau pour faire le *khleï*, الخليع, viande de bœuf séchée et confite dans l'huile qui se fait à la fin de l'été pour la consommation de toute l'année [2]. Ce prix

1. Le moudd de Fès est une mesure de capacité qui contient environ trente litres. Celui d'El-Qçar en contient le double.

2. Il n'y a pas de maison à Fès où l'on ne fasse le khleï. Voici quelle est la préparation de cette conserve :

On découpe la viande en lanières, puis on la fait sécher au soleil pen-

est fourni par le Dar Adyil à l'*aoun* du qadi, qui le porte à domicile.

3° Le prix de deux *qollas* d'huile (12 retal de 750 gr.) pour faire le khleï.

Cila. — Les cadeaux du Sultan forment ce que l'on appelle la *Cila* dont nous avons déjà parlé pour les tolba.

Lorsque la *Cila*, est donnée aux étudiants, on en donne une en même temps aux *oulama*. — Ces derniers la reçoivent chez eux ; elle leur est remise par l'un des *'aoun* du qadi qui va toucher au Dar Adyil la somme qui leur est attribuée.

Cette Cila est proportionnée au rang des professeurs, il y en a donc cinq classes :

Cila de	première	classe :	4 douros
—	deuxième	—	3 —
—	troisième	—	2 —
—	quatrième	—	1 —
—	cinquième	—	1/2 —

Le qadi fait une liste suivant la quantité des professeurs de chaque classe et présente son compte au Dar Adyil.

Les instituteurs primaires ont également, eux aussi, une Cila.

Aujourd'hui, cet usage est tombé, et on ne paye plus la Cila depuis Bou Hamara.

Logement. — Enfin on fournit aussi aux professeurs le

dant plusieurs jours et après l'avoir salée. En la faisant sécher on met dessus avec le sel des épices, *chermoula*, qui sont en général un mélange de *qabour* (persil), de *lamoun* (cumin) et de *thoum* (ail), mais qui peuvent varier suivant le goût de ceux qui la préparent. Une fois sèche, on fait bouillir la viande dans de l'huile et de la graisse : pour cela on met d'abord dans le récipient de la graisse avec un peu d'eau ; quand la graisse est fondue on met le khleï, et quand ce dernier est ramolli, on verse de l'huile par-dessus et on fait bouillir le tout, jusqu'à réduction complète du bouillon qui est absorbé par la viande séchée. On met ensuite le khleï dans des terrines ; on verse par-dessus ce qui reste de jus, puis on recouvre les terrines de couvercles en terre.

logement : ce sont des maisons des habous. Le choix de ces maisons est surtout une question de relations personnelles. Un *fqih* qui n'est pas encore nommé professeur peut se faire attribuer une maison s'il connaît un vizir. Une fois nommé, il a droit au loyer ; on lui attribue comme *moul merłaba* une maison, ou le prix du loyer pris sur les habous, et qui s'élève, selon la valeur de l'individu et de ses relations, à 4 ou 5 douros par mois environ. On lui donne pour cela une *tanfidha*, تنفيضة. Il arrive fréquemment que le Makhzen donne une maison qui est déjà occupée, même parfois investie d'une *tanfidha* antérieure, si bien que le titulaire ne peut même pas en prendre possession. La tanfidha dit : « Une maison »... Le nadhir répond : « Il n'y en a pas. » Le titulaire reste alors à l'affût pour savoir quand une maison des habous sera libre, et pour la réclamer aussitôt.

Souvent, il faut un deuxième ordre formel du vizir.

Rien n'est fixe ni absolu. Si le titulaire n'a pas de maison, on lui paye un loyer mais en se basant sur l'ancien prix des loyers des maisons de Fès, c'est-à-dire 4 ou 5 douros par mois, mais comme actuellement la moindre maison vaut de 15 à 20 douros, il y perd à toucher son loyer.

Lorsqu'un professeur meurt, et qu'il laisse un fils qui soit taleb et qui ait des relations avec le Makhzen, on change la tanfidha et on la met au nom de ce fils, sans cela il n'y a pas de retraite pour la veuve.

Réunions. — Enfin, pour terminer, il nous faut ajouter que les professeurs ne se réunissent jamais entre eux ; ils n'ont pas de djema'a et n'en n'ont jamais eue. Toutefois, lorsqu'on a à leur demander de prendre une décision grave, le qadi les réunit chez lui.

Ils ont aussi le jeudi, généralement, de vagues réunions littéraires chez le qadi ; tous les oulama ou bien seulement un ou plusieurs d'entre eux y vont manger le *taadjin*, boire le thé et deviser.

Ben Aïch avait ainsi chez lui autrefois une compagnie littéraire et même musicale.

Le Sultan Moulay El-Hasan avait lui-même coutume de lire Bokhari avec les oulama, au nombre desquels il faut citer Hadj Ahmed ben Souda, qadi de Mékinès, mort en 1905, et qui était son cheikh pour le Bokhari. Le Sultan suivait la lecture, et lorsqu'il voulait une explication, il levait la tête, regardant Ben Souda, qui alors commentait le passage qui paraissait obscur.

Sous le règne de Moulay Abd El-Aziz, cette coutume disparut : Ben Souda fut remplacé à la cour par Sidi Ali El-Blot (le pilote), ancien porteur à la Douane de Larache, qui était le bouffon du Sultan et mangeait avec lui.

Cependant Moulay Idris ben Abd El-Hadi, chérif filali qui vit encore et possède la plus belle bibliothèque de Fès [1], faisait fréquemment de ces réunions littéraires : il réunissait chez lui Hadj Dris El-Hadj El-Gharbaoui (des Oulad Sennan, fraction des Beni Melek), Cheikh El-Klam, c'est-à-dire récitateur de vers, mort il y a quelques années ; Moulay Ali Seroualouh, chérif filali, mort également, et surnommé Seroualouh (son pantalon) parce qu'il faisait toujours tomber son pantalon sur ses pieds ; Hadj Mohammed El-Kerdoudi Kateb el-Beniqa, Hadj El-Hosein Embarek, plus que centenaire en 1906, Moulay Ali Ketiri El-Hadj El-Arbi Kefar, et on faisait de la musique, des vers, etc.

I. — Les sciences enseignées a Qaraouyin.

Comme nous l'avons déjà dit, les professeurs ont toute liberté pour faire leurs cours et choisir leurs programmes.

1. Ce chérif est grand amateur de livres ; il achète tous ceux qu'il trouve, mais ne les lit jamais. Sa bibliothèque contient environ 20.000 volumes, dont un assez grand nombre dignes d'intérêt.

Les sciences qu'ils peuvent enseigner sont d'ailleurs assez restreintes. En voici la liste :

1° Exégèse coranique (*tefsir*), تفسير.

Cette science ne s'enseigne plus aujourd'hui, et cela depuis le Hadj El-Mahdi ben Souda, c'est-à-dire depuis une quarantaine d'années, sous Sidi Mohammed.

2° Traditions (*hadith*), حديث.

Les hadiths sont étudiés tous les jours, pendant les trois mois de Redjeb, Chaaban et Ramadhan.

Le soir, entre l'*açar* et le *maghreb*, des 6 livres de *Sahab* [1] on étudie celui de *Mouslim*, tout seul, avec le commentaire d'*En-Naouaoui ;* c'est Sidi Tahmi Guennoun qui fait cette lecture.

Entre le *maghreb* et l'*acha*, Sidi Mohammed ben Djafar El-Kittani [2] lit le livre de *Bokhari* avec le commentaire de *Qastallani*, à la mosquée de Moulay Amar.

Le matin, Sidi Tahmi Guennoun lit Bokhari avec le commentaire de Qastallani, depuis le *cebah* jusqu'au lever du soleil, à la mosquée de Sidi Qasim ben Rahmoun.

Le qadi actuel lit les *Chamaïl Termidi*, à la mosquée Er-Recif, au dohor.

A Qaraouyin, on ne fait pas de lecture pendant ces trois mois.

Dans un but religieux, chaque matin, avant de commencer les cours à Qaraouyin, dix oulama lisent, au sanctuaire de Moulay Idris, Bokhari et la Chifa, sans com-

1. Les six livres de Sahab sont : Bokhari, Mouslim, Abou Daoud, Ben Nazi, Termidi et Nisaï, les six interprètes des hadiths. Les deux premiers sont les *chahidin*. On lit tantôt l'un, tantôt l'autre.

2. Ben Djafar El-Kittani, mort en 1905, était professeur à Qaraouyin ; c'est lui l'auteur de la *Salouat el-Anfas*. Son cousin Mohammed ben El-Kebir El-Kittani est le fondateur de la Zaouïat el-Kittania, située à Fès en face de la prison. Il prétendait avoir des entretiens avec Dieu et avec le Prophète, mais il n'était pas lettré, et c'est pour cette cause qu'il n'est pas aimé des oulama, qui le méprisent. Ses adeptes sont des Brabers, les Beni Yahya, Bahlil Aït Yousi, etc.

mentaire, ils sont réunis tous les dix, et ensemble ils en lisent chacun un morceau.

3° Principes du droit (*ouçoul*), أصول.

L'enseignement des principes du droit est donné tous les jours de 1 h. 1/2 à 4 heures (açar), et quelquefois aussi de l'*ouli* au *dohor*, sur la demande des tolba.

Sidi Mohammed El-Qadiri lit :

Sa'd ed-din Et-Taflazani (ouvrage appelé Kitab Sa'd) [1], commentaire de Sidi Sa'd, très connu.

Si Ahmed ben Djilali lit :

El-Mahalli ala ben Sebki, commentaire de *Djam' el-Djaouami'* de *Tadj ed-Din ibn Sebki.*

Si Ahmed El-Khayyat lit, mais d'une façon irrégulière, les mêmes ouvrages.

D'ailleurs on n'en lit pas d'autres.

En somme, il n'y a que ces trois professeurs qui enseignent l'*ouçoul*, mais encore d'une façon très irrégulière, tantôt à l'ouli, tantôt au dohor.

4° Droit (*fiqh*), فقه.

Il est enseigné tous les matins, pendant trois séances, par tous les grands oulama. Les ouvrages étudiés sont les suivants :

Sidi Khelil et ses commentaires : *Kharchi*, *Bennani*, *Guerqani.*

Tohfa d'Ibn Acim et ses commentaires : *Si Taoudi*, parfois *Tsouli*, *Myara*, au choix des professeurs.

Az-Zaqqaq et ses commentaires : *Sidi Taoudi*, *Abou Hafç*, *Myara.*

Ibn Achir et son commentaire : *Myara.*

Il n'y a pas de différences entre le droit et la jurisprudence.

Tous les professeurs de première et de deuxième classe

1. C'est en réalité le *Bayan* (rhétorique), et non l'*Ouçoul.*

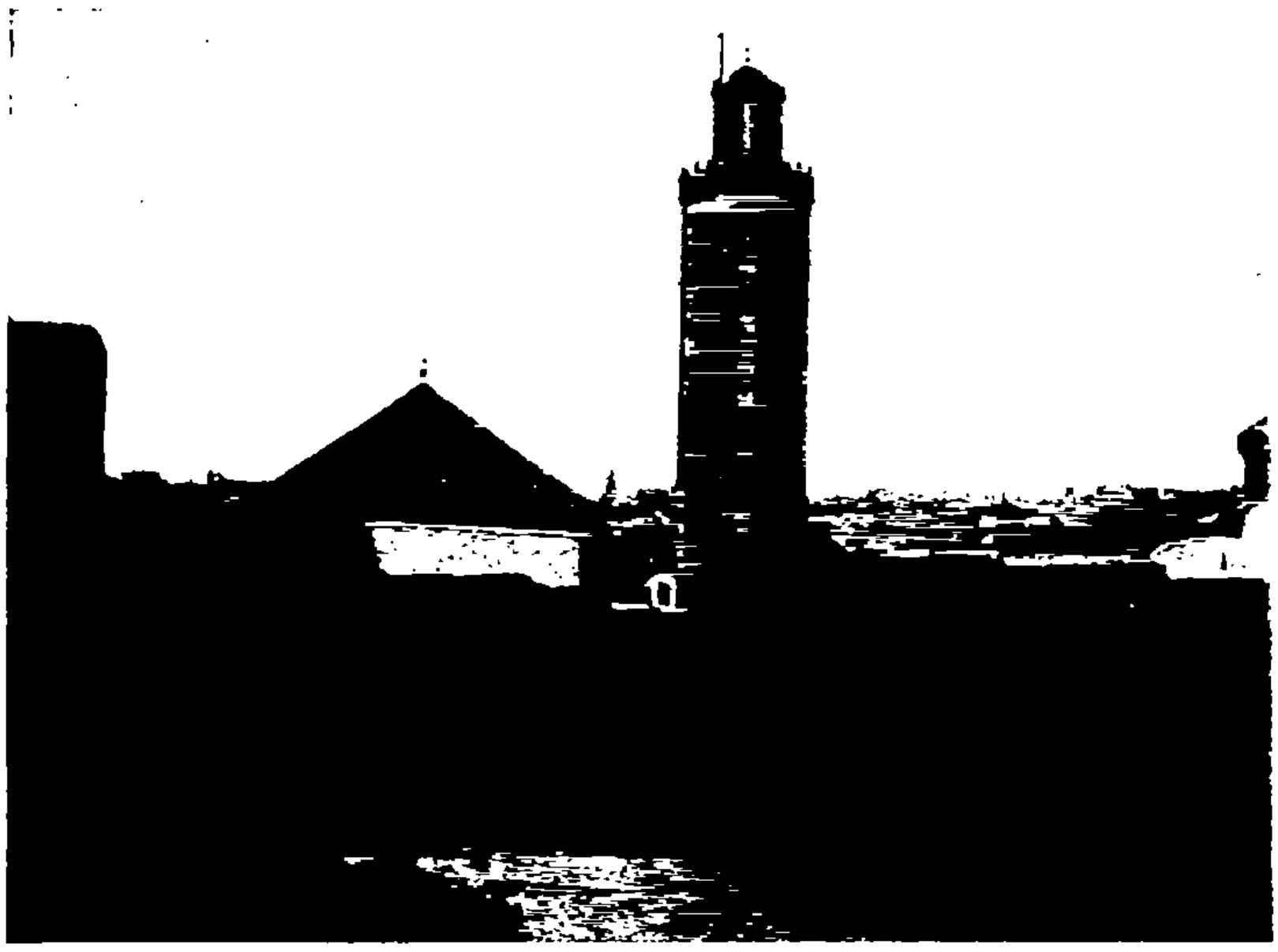

Minaret et qoubba de Moulay Idris.

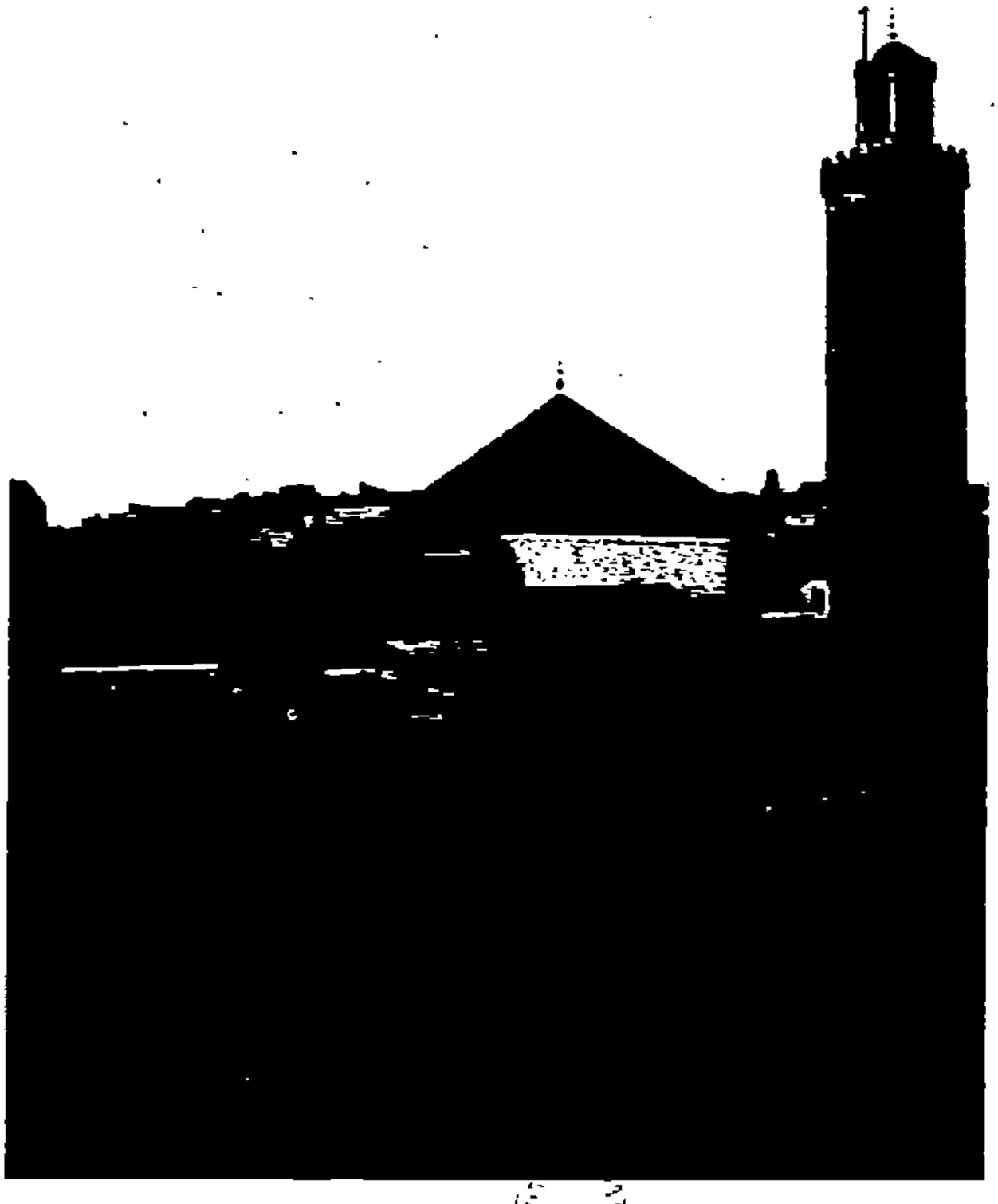

Autre vue du minaret et de la qoubba de Moulay Idris.

enseignent ces ouvrages indistinctement. Ils les lisent jusqu'à la fin et en prennent d'autres. L'heure à laquelle tel ouvrage est lu, est fixée après accord entre les professeurs et les tolba qui l'ont demandé.

On donne souvent au *fiqh* le nom de *bahr*, la mer, parce que, comme elle, il n'a pas de limites.

5° La grammaire (*nahou*), نحو.

Elle est étudiée de l'*ouli* à l'*açar*.

Les petits oulama, ceux de quatrième et de cinquième classe, enseignent le *nahou* aux tolba et vont eux-mêmes assister aux cours des oulama kebar.

Les deux ouvrages employés sont :

1° La *Djaroumia* الجرومية	Avec trois commentaires : *El-Azhari*, *Sidi Ahmido ben el-Hadj ʿala'l-Azhari*, *Abou en-Naja ʿala'l-Azhari* (tous imprimés).
2° *L'Alfia* الالفية	Et ses commentaires : *Makoudi*, *Iln Hicham el-Ouddah* et son commentaire : *Teçrih ʿala'l-Azhari*. Parfois : *Sidi Ahmido ben El-Hadj ʿala'l-Makoudi*.

Les Arabes ont comparé le *fiqh* et le *nahou* à deux jarres : la première, celle du *fiqh* a sa partie supérieure en miel et sa partie inférieure en goudron ; pour la seconde, c'est l'inverse. Le droit paraît simple en apparence et est en réalité compliqué.

6° La rhétorique, *bayan*, بيان, *ma'ani*, معانى, *badiʿ*, بديع.

Les cours de rhétorique sont faits de l'ouli à l'açar.

Ouvrages étudiés :

Sa'ad ed-Din el-Taftazani : Kitab Saʿd.

Telkhiç el-meftah d'*El-Qazouani*.
(Ouvrages imprimés.)
Al-Bennani hachiac ala Sa'd.

Parfois : le *Moulaoual de Saïd ed-Din*, qui est un commentaire du *Telkhiç el-meftah*.

(Ces deux ouvrages manuscrits.)

L'enseignement en est donné par les trois oulama kebar dont nous avons parlé pour l'ouçoul.

7° Logique (*mantiq*), منطق.

Cours fait, de l'ouli à l'açar, par Moulay Ahmed El-Belghiti ;

Hadj Mohammed Guennoun, surnommé Guennioun (diminutif) ;

Si Ahmed ben Djilali;

Et beaucoup de foqaha.

Ces professeurs lisent :

Le *Soullam d'El-Akhdari* et ses commentaires : *Bennani 'ala' l'-mantiq*,

Hachiat Sidi Saïd Qaddoura El-Djezaïri.

Ces ouvrages, manuscrits, sont ceux que l'on emploie le plus généralement.

On étudie aussi, mais rarement :

El-Ouallali (des Aït Ouallal) *'ala Soullam*.

Les trois professeurs précités lisent tous les trois Bennani. Si 'l-Madani ben Djelloul, mort il y a une vingtaine d'années, lisait : *El-Hachia 'ala Bennani* de Hadj El-Mahdi ben Souda ; aujourd'hui ce sont les foqaha qui font cette lecture, et encore rarement.

Sidi Khalil, qadi de Mékinès actuellement, lisait en 1905, à Fès, le Bennani.

8° Prosodie (*'aroud*), عروض.

Cet enseignement est fait exceptionnellement, et sur la demande des tolba, le jeudi et le vendredi, du *dohor* à l'*açar*.

Autrefois, les professeurs en étaient :

Si'l-Arbi El-Mcherfi, auteur d'un petit livre et mort en l'année 1890 (1308 H.);

Si Abd El-Ouahad ben Mou'azz, père d'un katib du Makhzen, et mort il y a onze ou treize ans.

Aujourd'hui, il n'y a plus personne pour faire ce cours, sauf de temps en temps, à la demande des étudiants, le vieux qadi de Hayayna, El-Hadj Mohammed El-Mcherfi, cousin et beau-frère du précédent, pendant quelques jours lorsqu'il vient à Fès : mais il fait son cours gratuitement et ne reçoit aucun appointement.

Le seul livre lu, aujourd'hui comme autrefois, est le *Zemmouri 'âla'l-Khazradjia*.

9° Arithmétique (*hisab*), حساب.

Les cours d'arithmétique sont faits le matin, *Cebah*, le jeudi, le vendredi et pendant les congés.

Ouvrages :

El-Qalçadi,

El-Mounia de Ben Ghazi,

Ed-Dorra (imprimé au Caire).

Actuellement on n'enseigne pas cette science à Qaraouyin. Autrefois, elle était professée par :

El-Fqih El-Hadj Salih Et-Tadlaoui (ou Et-Tadli), vizir de Moulay Ismaïl, khalifa à Fès ; il était professeur de 1re classe et enseignait toutes les sciences. Il est mort, il y a dix-sept ou dix-huit ans environ.

Si Khalil, qadi de Mékinès, jusqu'en 1905.

Maintenant le meilleur professeur de *hisab* est Si Mohammed Ghzaoui ; il n'est pas moudarris mais simple fqih. On n'a pu voulu lui donner de chaire ; alors il a juré qu'il n'enseignerait pas à Qaraouyin ; il fait des cours dans la Djama' larandja de Blida[1].

Moulay Idris El-Belghiti enseignait également l'arith-

1. Nom d'un quartier de Fès.

métique sans être pourvu d'une chaire, à la Djema el-Ouyoun, mais il était payé par le Makhzen.

10° Astronomie (*tendjim*), تنجيم.

Cette science depuis assez longtemps n'est plus étudiée, ni à Qaraouyin, ni dans les autres mosquées, faute de professeurs. Un seul, en effet, pourrait l'enseigner, pour l'avoir déjà fait de temps en temps : c'est Si Mohammed El-Ghzaoui, mais personne ne le lui demande. — De plus, El-Ghzaoui, homme vertueux et intègre, ne voulut jamais se prêter à certaines compromissions malpropres exigées par Cheikh Tazi, qui nommait alors les professeurs [1].

Si Mohammed El-Ghzaoui est le seul qui fasse des astrolabes et qui sache s'en servir. Il a une table de logarithmes (*lghritmou* لغرتمو) en français, table qui lui a été procurée de Paris par Si Mohammed bel-Ka'b, ancien mta'allem du sultan Moulay El-Hasan, qui était à l'École d'artillerie de Versailles, parlait français et connaissait les logarithmes. C'est lui qui en a instruit El-Ghzaoui, et ce dernier a fait venir sa table il y a seize ans, à l'époque où M. de Marcilly était consul de France à Fès.

A son tour El-Ghzaoui enseigna les logarithmes aux tolba qui en achetèrent quatre ou cinq tables dans les librairies de Fès ; ces dernières en possèdent en effet depuis cette époque.

Mais il serait inexact de croire que l'on se sert à Fès de logarithmes pour prendre l'heure exacte du soleil. Le *mouqit* (celui qui donne l'heure) à Qaraouyin a un cadran solaire, d'après lequel, à midi, il règle toutes les pendules et se base sur elles. Il y a à Qaraouyin une chambre pleine de pendules, et un seul mouqit, lequel donne l'heure aux mosquées.

1. On lui avait conseillé, pour être nommé professeur, d'épouser une femme quelconque et de l'envoyer à Cheikh Tazi, quitte à la répudier ensuite.

11° Métaphysique (*kilam*), كلام.

Cette science, comme l'astronomie, n'est plus enseignée aujourd'hui.

Elle l'était autrefois, sous le sultan Sidi Mohammed, par le fqih Guennoun, qui lisait *Senoussi El-Kouḅra*, et le fqih Miknasi, qui commença le même ouvrage mais qui ne le finit pas.

Pendant les congés Si El-Hadj Çqalli, mort il y a dix-sept ans, lisait la *Çoughra de Senoussi*, ainsi que Si 'l-Mahdi ben El-Hadj, mort sous Moulay El-Hasan.

12° Soufisme (*taçaououf*), تصوف.

Comme les deux sciences précédentes, le soufisme n'est plus étudié nulle part depuis 1906.

Jusqu'à cette époque, Si Ahmed ben El-Khayyat lisait *Ibn 'Abbad 'ala 'l-Hikam*, d'*Ibn 'Ataillah*, à la Djama' el-Lebbaghin.

13° Lexicographie (*lougha*), لغة.

La lexicographie ne s'enseigne plus à Qaraouyin depuis longtemps : quelques étudiants ont fait des études personnelles et lisent :

Le *Qamous* (dictionnaire),
Djaouhari (le plus lu, parce qu'il est le plus petit),
Maqamat El-Hariri, enseigné jadis à Qaraouyin,
Maqçourat El-Makoudi.

14° Dérivation grammaticale des mots (*taçrif*), تصريف.

Depuis 1280 H., c'est-à-dire depuis une cinquantaine d'années, elle n'est plus enseignée à Fès.

15° Théologie (*taouhid*), توحيد.

Cette étude rentre dans celle du droit. En effet, comme les tolba, en commençant le droit, étudient *Ibn Achir*, qui comprend trois parties : *taouhid*, *fiqh* et *taçaououf*, c'est à ce moment-là qu'ils apprennent la théologie.

Tous les professeurs l'enseignent, à la demande des

tolba, le matin en général, et de temps en temps entre l'açar et le maghreb. Ils lisent alors, avec *Ibn Achir*, d'autres ouvrages, tels quel a *Risala d'Ibn Abi Zeid El-Qairaouani* et la *Çoughra de Snoussi*.

Si Mohammed ben El-Kebir El-Kittani, fondateur de la Zaouïa, tenta de faire un cours de théologie. Il alla un jour lire à Qaraouyin les *Chemaïl de Termidi ;* il les laissa ensuite de côté et prit comme texte les *Fotouhat el-Mekkia*, mais son cours n'eut pas de succès ; les tolba ne le fréquentèrent pas, et il n'eut qu'un auditoire d'ignorants, auxquels d'ailleurs il ne racontait que des histoires erronées, car il n'y entendait rien. Aussi sa tentative n'eut-elle aucun résultat et ne la renouvela-t-il pas.

16° Histoire et Géographie (*tarikh* et *djeghrafia*), تاريخ و جغرافية.

La première de ces sciences, l'histoire, ne s'est jamais enseignée à Fès.

Quant à la géographie, elle fut autrefois enseignée à Qaraouyin, mais on en a cessé l'étude depuis longtemps.

17° Pratique du Droit (*Qadha* et *Ahkam*), فضا و احكام.

Tous les professeurs de droit l'enseignent le matin, et d'après deux textes :

La *Tohfa d'Ibn Acem* et la *Lamiat Ez-Zaqqaq*.

18° Médecine (*tibb*), طب.

Ne s'enseigne plus depuis longtemps.

19° Divination (*djedoual*), جدول.

Cette science ne s'enseigne plus, ni à Qaraouyin, ni dans les mosquées.

Le vieux Mcherfi la connaît, et elle se transmet de l'un à l'autre, entre particuliers.

20° Alchimie (*kimia*), كيمياء.

Cette science n'a jamais été enseignée, parce qu'elle est réprouvée par la religion : la transmutation des métaux

est chose impossible et la pierre philosophale ne saurait exister ; aussi est-elle pernicieuse et réprouvée en ce qu'elle conduit généralement à la falsification de la monnaie [1].

Voici, à propos de cette science, des vers que nous a cités un fqih :

كَابُ ٱلكُنوزِ وكَلَبُ ٱلكِيمِياءِ هُمَا

لايُوجَدَانِ فَاترُكْ عَن نَفسِكَ ٱلطَّمَعَ

وقد تَحَدثَ أقوَام بكَوْنِهِما

وما أَظنهما كَانا وَلَا وقَعَ

Les trésors cachés et la transmutation des métaux n'existent ni l'un ni l'autre. Chassez de votre esprit la convoitise.

Certaines gens ont prétendu qu'ils existaient. Nous ne croyons pas qu ils existent ni qu'ils aient jamais existé.

21° Belles-Lettres (*adab*), أدب.

Autrefois on lisait le *Hariri*, mais aujourd'hui les belles-lettres ne s'enseignent pas.

De nos jours on lit seulement la *Borda* et la *Hamzya* avec leurs commentaires, ouvrages appelés tous ensemble *El-Miloudya* parce que leur lecture est faite au moment du Mouloud. Le qadi lui-même lit ces ouvrages à Qaraouyin, une quinzaine de jours avant le Mouloud, pour avoir le temps de les terminer. Ces lectures sont faites entre le *maghreb* et l'*acha* et toute la nuit du Mouloud, c'est-à-dire celle qui précède cette fête.

Comme nous le voyons d'après la nomenclature de ces différentes sciences connues des Musulmans, à peine la

1. *Prolégomènes* d'Ibn Khaldoun, trad. de Slane, 1868, pp. 207 et suiv., et 249 à 264.

moitié, dix sur vingt et une, sont encore enseignées aujourd'hui à Fès. Ce sont :

Les traditions ou hadiths.
Les principes du droit.
Le droit.
La théologie.
La grammaire.
La rhétorique.
La logique.
La prosodie (exceptionnellement).
La pratique du droit.
Les belles-lettres (réduites à de simples lectures des *Miloudya*).

Voici la liste des professeurs actuels de Qaraouyin, avec la nomenclature de leurs cours :

Le fqih le plus savant, *Si Ahmed ben El-Khayyat* : le droit, grammaire, les *Naouazil* (recueils de cas juridiques).

Sidi Mohammed Zouiten : Sidi Khelil.
Sidi Mohammed El-Qadiri : Sidi Khelil.
Sidi Abderrahman ben El-Kourchi : Sidi Khelil et El-Mahalli.
Sidi Abdessalam El-Alaoui : Sidi Khelil.
Sidi Ahmed Ech-Chami : —
Sidi Abdesselem El-Djayi : —
Sidi Abdallah El-Fedyili : grammaire (*Alfia*).
El-Fqih Zryi' : le droit et l'*Alfia*.
Ben Abd En-Nebi El-Ghazi : Sidi Khelil et l'*Alfia*.
Sidi Mohammed Ma'ni Eç-Çanhadji : le droit et la grammaire.
Ould Si 'Ali Es-Sousi : le droit et la grammaire.
El-Fqih El-Hayiani : le droit et la grammaire.
Si l-Abbas Et-Tazi.
Si'l-Hasan El-Iraqi.

Abd El-Aziz Bennani : Sidi Khelil et El-Mahalli.
Mohammed Bennani : la grammaire.
Si Tahmi Guennoun : le droit et la théologie.
Mohammed ben Dja'far El-Kittani : le droit, Sidi Khelil et l'*Alfia*.
Abdessalam El-Haououari.
Sidi Mohammed El-Haououari.
Sidi 'l-Hasan El-Alaoui : le droit.
Sidi Ahmed ben El-Djilani : le droit et la grammaire.
Sidi Mohammed Guennoun.
Sidi Abdessamad : la grammaire.
El-Mahdi El-Ouazzani : le droit et la grammaire.
Sidi 'l-Fatmi Ech-Cherradi : le droit et la grammaire.
Moulay Ahmed El-Belghiti : la prosodie, la grammaire, la rhétorique et la logique.
Sidi Mohammed Bennani.
Moulay Idris ben 'Abd El-Hadi : le droit, la grammaire et les hadiths.
Sidi Ahmed El-Alaoui : l'*Alfia*.
Sidi 'l-Mahdi El-Iraqi : l'*Alfia*.
Sidi Dris El-Marrakechi : l'*Alfia*.
Mohammed El-Iraqi.
Sidi Mohammed Eç-Çayyagh : le droit et les hadiths.
Le fqih Ibn Annamyich.
Sidi Mohammed ben Souda : Sidi Khelil, l'*Alfia*.
Sidi Mohammed ben 'Omar ben Souda : les hadiths.
Le qadi Sidi Mohammed El-Iraqi.
El-Fqih Bennis.
Mahommed ben Souda.

III

LA MOSQUÉE DE QARAOUYIN

1. — Histoire et description.

La mosquée d'El-Qaraouyin, la seule à Fès où se donne actuellement l'enseignement supérieur, est la grande mosquée de la ville.

Sa construction fut commencée le 1er Ramadan 245 (30 novembre 859), sous le règne du sultan Yahya ben Mohammed ben Idris El-Hoseïni. L'histoire de sa construction et des divers embellissements et augmentations qui y furent rapportés est décrit tout au long dans le *Roud el-Qartas* [1].

Une femme vertueuse et pieuse, *Fatima*, surnommée *Oumm El-Beneïn* (la mère de deux fils), hérita d'une grosse fortune à la mort de son père, Mohammed El-Fehri El-Qairaouani, qui était venu s'établir à Fès avec un grand nombre de familles de Qairouan, du temps d'Idris. Elle acheta à un homme des Haouara, qui en était propriétaire, l'emplacement de la mosquée d'El-Qaraouyin, dont elle jeta les fondements le samedi 1er Ramadan 245.

« Les murs furent bâtis en tabiah et en keddhan que l'on extrayait au fur et à mesure d'une carrière située sur le terrain même, qui fournissait aussi la terre, les pierres et le sable dont on avait besoin. Fathma fit creuser le puits qui existe aujourd'hui encore au milieu de la cour

1. *C. Roud el-Qartas*, trad. Beaumier, pp. 65 et suiv. — Léon l'Africain, *ouv. cité*, appendice, pp. 427 à 446.

et d'où l'on tira toute l'eau nécessaire aux travailleurs, de sorte que cette mosquée sacrée fut entièrement bâtie avec les matériaux de son propre sol et que l'on eut ainsi la certitude que rien de ce qui aurait pu n'être pas entièrement légitime et pur n'avait été employé. La sainte femme jeûna tout le temps que durèrent les travaux, et lorsqu'ils furent achevés, elle adressa des actions de grâce à Dieu très haut qui l'avait secondée. La mosquée bâtie par Fathma mesurait cent cinquante empans du nord au sud; elle avait quatre nefs, une petite cour, un mihrab qui occupait la place située aujourd'hui sous le grand lustre. Son minaret était peu élevé et construit sur l'Aneza du côté du sud. »

Cependant les cérémonies religieuses du vendredi continuèrent à avoir lieu à la Mosquée Ech-Chorfa, bâtie par Idris, dans l'Adouat el-Qaraouyin, jusqu'à l'année 306 de l'hégire (918 J.-C.): à cette époque les Zenata, alors maîtres du Maghreb, firent célébrer les offices religieux à la mosquée d'El-Qaraouyin, qui fut dotée d'une chaire, et le premier prône y fut prononcé par le cheikh Abou Abdallah ben Ali El-Farsi.

D'après une autre version, ce fut en l'année 321 (932 J.-C.) seulement que l'émir Hamid ben Mohammed El-Hamdani, lieutenant d'Obeïd Allah Ech-Chichy au Maghreb, fit faire pour la première fois le khotba à Qaraouyin.

Les premiers embellissements de cette mosquée furent faits, une vingtaine d'années plus tard, par Ahmed ben Abi Bekr Ez-Zenati, lieutenant à Fès de l'Emir des Croyants Abd Er-Rahman En-Nacir Lidin-illah, roi d'Andalousie.

Ce dernier lui envoya à cet effet de fortes sommes d'argent provenant du cinquième butin fait sur les chrétiens ; Ahmed ben Abi Bekr fit élargir la mosquée du côté de l'orient, de l'occident et du nord. Il détruisit le minaret situé sur l'Aneza et fit élever à sa place celui qui existe aujourd'hui.

Il donna à ce minaret la forme d'une tour carrée de 27 empans de base sur chaque côté et de 108 empans de haut. Sur la porte située à la façade ouest est gravée dans le plâtre et incrustée d'azur l'inscripion suivante : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Louange à Dieu l'unique, le tout-puissant. Ce minaret a été élevé par Ahmed ben Abi Bekr Saïd ben Othman Ez-Zenéty. Que Dieu très haut le conduise dans la vraie voie, lui donne la sagesse et lui accorde ses récompenses les plus belles ! Sa construction fut commencée le premier mardi de Redjeb l'unique de l'année* 344 (955 J.-C.). Sur un des côtés de la porte on lit : *Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est son prophète*, et sur le côté opposé : *Dis à mes serviteurs : Vous qui avez agi iniquement envers vous-même, ne désespérez point de la miséricorde divine, car Dieu pardonne tous les péchés ! Il est indulgent et miséricordieux*[1] *!*

Sur le sommet du minaret, on plaça une pomme en métal, incrustée de perles et de pierreries. L'imam Ahmed ben Abi Bekr fit surmonter cette pomme de l'épée de l'imam Idris ben Idris, afin d'attirer sur l'édifice la bénédiction du fondateur de Fès.

En 688 (1289 J.-C.), sous le règne du sultan Abou Yaqoub ben Abd El-Haqq, Abou Abdallah ben Abi' 's-Sabbar, qui était à la fois qadi, khatib et imam de la mosquée de Qaraouyin, eut l'idée de réparer ce minaret, qui commençait à tomber en ruines et où de nombreux oiseaux avaient établi leur nid. Il le fit, en ayant soin de planter de grands clous en fer de distance en distance pour soutenir le plâtre et la chaux ; 460 livres de clous furent ainsi employés, clous dont la surface polie et repolie devint unie comme celle d'un miroir très pur. Il bâtit également la chambre des muezzins qui est située près de la porte.

1. Qoran, verset 54, chap. XXXIX.

Le hadjib El-Mansour ben Abi Amir construisit, à l'époque de Hachim-El-Mouyeïd, un dôme à la place de l'ancien minaret sur l'Aneza, et y plaça les signes et talismans qui se trouvaient sur la coupole surmontant, dans le temps, le premier mihrab. Les talismans avaient pour vertu de protéger la mosquée contre les nids de rat, les scorpions et les serpents.

« Abd el-Melik ben El-Mansour ben Abi Amir fit construire le Beit el-Moustadhill (chambre ombragée) situé près du Hafat (bord de la rivière) et la Sakyah (bassin, réservoir) qui reçoit les eaux de l'Oued Hassan, qui coule hors de la ville du côté de Bab el-Hadid. Il fit également construire une chaire en bois de jujubier et d'ébène, sur laquelle fut gravée l'inscription suivante :

« *Au nom de Dieu clément et miséricordieux !*

« *Que Dieu comble de ses bénédictions notre Seigneur Mohammed, sa famille et ses compagnons et leur accorde le salut. Cette chaire a été construite par les ordres du khalife, épée de l'Islam, El-Mansour Abdallah Hachim ben El-Moueyed Billah (que Dieu prolonge ses jours !) sous la direction de son hadjib Abd El-Melik El-Moudhaf, par Ben Mohammed El-Mansour ben Abi Amir (que le Très-Haut le protège !) Djoumada et-Tani an* 375 (985 J.-C.). Jusqu'au temps de Lemtouna, les khatib firent leurs sermons dans cette chaire. »

Sous le règne d'Ali ben Yousouf ben Tachfin El-Lemtouni, prince Almoravide, la mosquée d'El-Qaraouyin devint insuffisante à contenir tous les fidèles, dont le nombre s'était considérablement accru. Le qadi de la ville Abou Abdallah Mohammed ben Daoud, après avoir demandé au Sultan l'ordre de faire agrandir la mosquée, réunit une somme de plus de 18.000 dinars sur les revenus des habous, acheta tous les terrains à l'est et au sud de la mosquée et les joignit au terrain d'El-Qaraouyin. Puis il fit bâtir la grande porte Bab el-Fakhkharin (porte des

potiers), appelée aujourd'hui Bab ech-Chamma'in (porte des vendeurs de cire). Mohammed ben Daoud assistait aux travaux et donnait lui-même les mesures de hauteur, largeur et profondeur de cette porte ; il y placa de magnifiques battants ajustés sur de beaux gonds, véritables chefs-d'œuvre, et fit graver ces mots sur le fronton intérieur :

Cette porte a été commencée et achevée dans le mois de dou 'l-hiddja an 528 (1113 J.-C.).

Cette porte et le dôme qui lui était attenant furent en partie consumés par l'incendie des Bazars, qui eut lieu en 561 (1175 J.-C.), et restaurés en l'an 600 (1203 J.-C.) par l'ordre du sultan Abou Yousef ben Ali ben Abd El-Moumen, qui confia la direction des travaux à Abou'l-Hasan ben Mohammed El-Layrak El-Attar.

Le qadi Abd El-Haqq ben Abdallah ben El-Mahicha, successeur de Ben Daoud, conçut le projet de construire le mihrab d'El-Qaraouyin ; à cet effet, on résolut d'agrandir la mosquée de trois nefs pour construire le mihrab et la chaire : on ajouta une nef au-dessus du niveau du sol, au nord, et deux nefs de l'est à l'ouest.

« Lorsque le mihrab fut achevé, on construisit sa coupole, que l'on orna d'or, d'azur et autres diverses couleurs ; la précision et l'élégance de ce travail étaient tels que les curieux restaient émerveillés et que les fidèles ne pouvaient s'empêcher d'être distraits de leurs prières par l'éclat des peintures.

« A la même époque fut construite la chaire dont on se sert encore aujourd'hui. Cette chaire est faite en bois d'ébène, de sandal incrusté d'ivoire, d'armeg, de jujubier et autres bois précieux ; on la doit aux soins du Cheikh distingué Abou Yahya el-Attady, imam, rhéteur et poète, qui vécut environ cent ans. »

Tous ces travaux furent achevés en 538 (1143 J-.C.) et le premier khatib de la nouvelle chaire d'El-Qaraouyin fut Abou Mohammed Mahdi ben Aïsa.

Le *Çahn* (la cour) fut pavé sous le qadi Abdallah ben Daoud, par Abou Abdallah Mohammed ben Ahmed ben Mohammed El-Khoulany, qui employa à ce pavage cinquante-deux mille briques, en 526 (1131 J.-C.).

Le bassin et le jet d'eau qui se trouvent au milieu de la cour furent construits en 599 (1222 J.-C.) par le géomètre habile Abou Imran Mousa ben Hasan ben Abi Chemâa, aux frais du fqih ben Abou 'l-Hasan Es-Sidjilmasi.

« Moyennant un canal de plomb souterrain on amena l'eau du grand réservoir jusque dans la cour au bassin et au jet d'eau. Le bassin est de beau marbre blanc d'une pureté irréprochable, il reçoit par plusieurs robinets une quantité d'eau égale à celle qui peut sortir en même temps par quarante orifices pratiqués sur les bords, vingt à droite, vingt à gauche. L'ajutage du jet d'eau est en cuivre rouge doré et monté sur un tuyau également de cuivre de cinq palmes de haut au-dessus du sol. Ce tuyau est divisé dans sa longueur en deux compartiments : dans l'un l'eau monte à l'ajutage au bout duquel elle jaillit par dix ouvertures d'une pomme en métal et elle retombe dans un petit bassin d'où elle redescend par le deuxième compartiment du tuyau, de sorte que le jet va sans cesse et que le grand bassin est toujours plein d'eau, constamment renouvelée sans qu'il s'en répande une seule goutte à terre. Cette eau est à la disposition du public ; en prend qui veut pour son usage et celui qui désire boire trouve des gobelets dorés suspendus à de petites chaînes tout autour de la fontaine. Au-dessus du bassin on construisit, en marbre blanc, une fenêtre à grillage, merveille de l'époque, sous laquelle on grava sur une pierre rouge : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux, que le Dieu très-Haut répande ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed, car des rochers coulent des torrents, les pierres se fendent et font jaillir l'eau ! Il y en a qui s'affaissent par la crainte de Dieu ! et certes Dieu n'est pas inattentif à vos actions.* »

La mosquée d'El-Qaraouyin compte 270 colonnes, qui forment 16 nefs de 21 arcs chacune, tant en longueur qu'en largeur, et elle peut contenir environ 22.700 personnes. Elle a quinze grandes portes pour l'entrée des hommes, et deux petites réservées à l'usage exclusif des femmes ; 467.300 tuiles recouvrent ses toits.

Le grand lustre, construit par les soins du fqih Abou Mohammed Abdallah ben Mousa, pèse 1.763 livres et a 509 becs ou lampes qui contiennent ensemble un quintal et sept jarres d'huile. Le nombre total des lampes de la mosquée est de 1.700, et elles brûlent trois quintaux et demi d'huile pendant la seule vingt-septième nuit du ramadan, où il est d'usage de les allumer toutes.

Les deux battants rouges de la porte de la *Qibla*, qui donne sur le passage de Bab el-Guisa, viennent d'un pavillon qui appartenait à un certain Abou'l-Qasim El-Medjoun, connu sous le nom de Ben Berkya. Ce dernier, de son pavillon, dominait les maisons voisines et voyait les femmes entrer nues dans leurs bains. Plainte fut portée, et le sultan Abou Yousef ben Abd El-Haqq ordonna de raser le pavillon, 588 (1192 J.-C.). Les successeurs de Ben Berkya, qui avaient conservé les deux battants du pavillon, en firent don à Qaraouyin, où ils furent mis en place en 617 (1220 J.-C.).

Le *mestouda* (sacrarium), commencé par le fqih Abou Mohammed Yechkour, est une chambre souterraine, dont les parvis en pierre et en terre soutiennent une voûte en marbre qui est recouverte de sable et de plâtre. Il contient plusieurs coffres-forts et les deux portes sont munies de trois serrures chacune, ce qui n'a pas empêché que de nombreux vols y soient commis.

En 682 (1283 de J.-C.), sous le règne d'El-Qaïm bil-Haqq Abou Yaqoub ben Abd El-Haqq, toute la partie est de la mosquée, dont le mur tombait en ruines, fut remise à neuf par les soins d'Abou Abdallah El-Madhoudi.

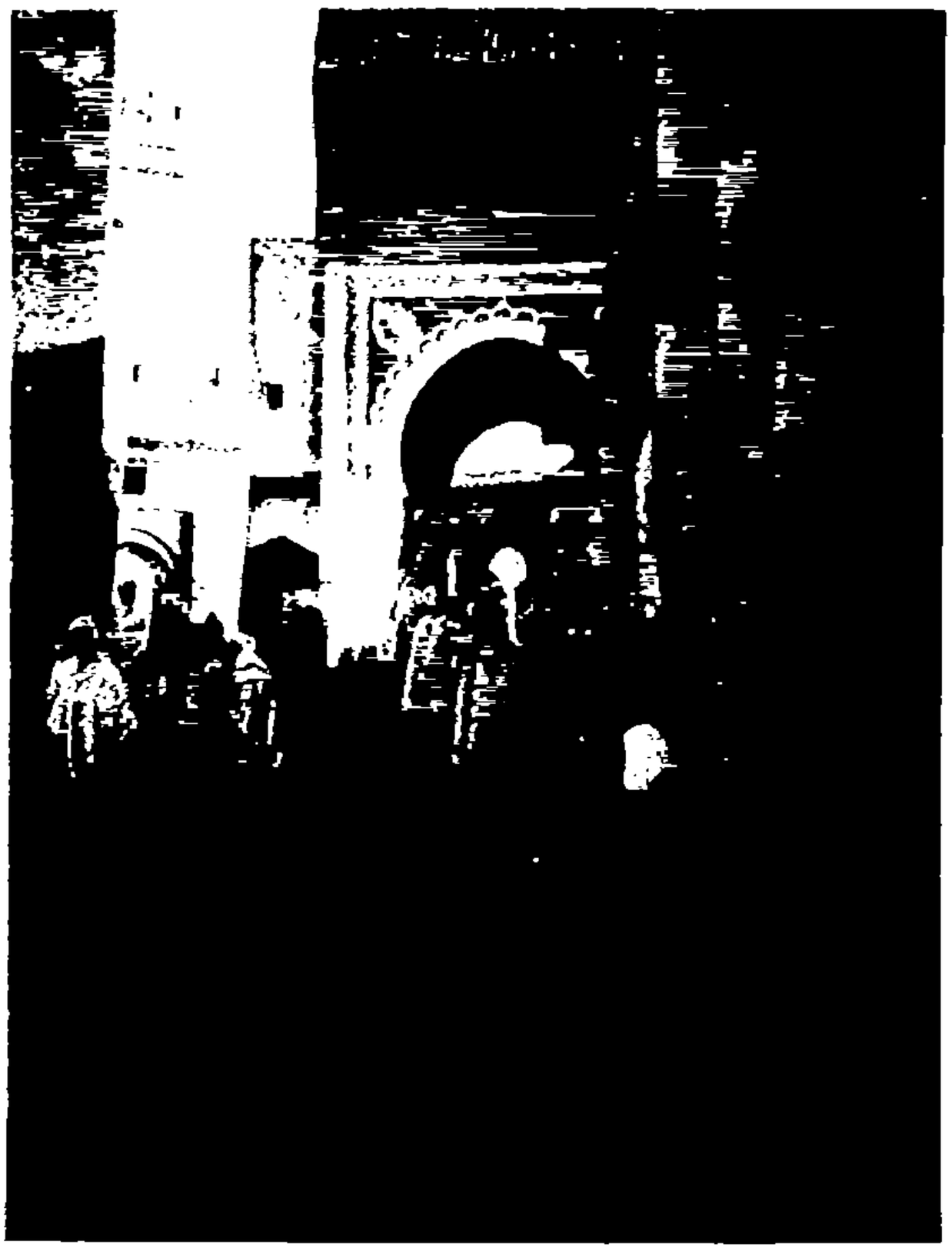

Portail et haut du minaret de la mosquée des Andalous.

Portail d'El-Andalous.
(*Photographie Weisgerber.*)

El-Andalous. — Vue intérieure.
(*Photographie Weisgerber.*)

En 699 (1296 J.-C.), le fqih Abou Ghalib El-Maghgly fit refaire le mur nord, depuis Bab el-Hafat jusqu'à la petite chapelle des femmes, avec le produit d'un bracelet d'or de 500 dinars que lui avait envoyé le Sultan à cet effet.

Le grand *sakya* (réservoir, bassin) fut construit sous le fqih Si Abou Mohammed Ychkour en 576 (1120 J.-C.) et aux frais du cheikh Abou Imran Mousa ben Abdallah ben Sydâf, originaire du Djebel Beni Bezgha. Abou Imran acheta le terrain du *Dar el-Oudhou*, vis-à-vis de Bab el-Hafat, et y fit ses constructions. L'eau fut amenée de la fontaine nommée Aïn-Khoumal et située non loin de tanneries dans une fabrique de teintures.

« Abou Imran acheta cette fabrique et la paya le double de sa valeur à cause de ladite fontaine. La source est située dans une chambre souterraine semblable à une salle de bains, où l'eau jaillit en deux endroits à travers un rocher. Cette eau, bien que difficile à digérer, est pure et douce. Abou Imran l'amena, au moyen d'un canal, dans un bassin situé à côté de ladite chambre; de là il établit une conduite en plomb qui passe à travers la montée du Souk Ed-Doukhan, suit le Karsthoun au sud de la mosquée El-Cheurfa, traverse les bazars, le marché El-Harraryn (des soyers), la place El-Khezzazin (des marchands d'étoffes) et aboutit au bassin en plomb situé devant la dernière boutique de mouthekyn (notaires) qui est attenante à la mosquée El-Qaraouyin. De ce bassin l'eau passe dans une citerne carrée doublée de plomb, d'où enfin elle se répand en quantité suffisante dans chaque endroit, dans les sakyah, à l'ancien jet d'eau, au Bab el-Hafat, dans les chambres du dar el-oudhou et dans le grand bassin de la fenêtre à grillage.

« Le *dar el-oudhou* (lieu d'aisances) est pavé en marbre et contient quinze cabinets qui reçoivent l'eau chacun en même temps. Au milieu du *beydhat* (chambre aux ablutions) est construite une large pile au centre de laquelle

s'élève un tuyau de cuivre doré, d'où l'eau jaillit par plusieurs robinets. Tout cela est d'un travail fini et d'une remarquable élégance. Le beydhat est surmonté d'une magnifique coupole en plâtre, incrustée d'azur et autres couleurs diverses ; il fait face au Bab el-Hafat. »

« Et entre tous les autres temples, dit Léon l'Africain [1], il y en a un principal et majeur, lequel est appelé le temple de Carauven (Qaraouyin), qui tient de circuit environ un mile et demy, ayant trente et une portes, fort grandes, et hautes. Le couvert contient, en sa longueur, cent cinquante braces Toscanes, il n'en tient gueres moins de quatre vingtz en largeur. La tour d'où on crie est fort haute ; le couvert, en la longueur, est soutenu par trente-huit arcs, et la largeur en a vingt, estant le temple, c'est à savoir du ponant, du levant et de tramontane, environné de certains portiques dont un chacun a de largeur trente coudées et quarante en longueur, et sous iceux, il y a des magazins [2] là où se gardent l'huile, lampes, nates et autres choses nécessaires en iceluy, dans lequel on tient toutes les nuits neuf cens lampes ardentes, car chacun arc a la sienne, et mesmement le rang de ceux qui traversent le milieu de cœur du temple, qui en a cent cinquante, avec grans chandeliers de bronze où pourroient demeurer le nombre de mile cinq cens lampes ; et ont esté fais des cloches que les roys de Fez prindrent dans quelques temples des chrestiens.

« Dans ce temple, auprès des murailles, y a des chaires de toute qualité, là où les maistres et docteurs montent pour instruire le peuple en leur loy spirituelle et temporelle ; et pour ce faire commencent une heure avant la pointe du jour, ce qui ne se fait en temps d'esté sinon depuis huit heures du soir, et durent les lectures jusques

1. *Ouv. cité*, pp. 69 et suiv.
2. Les « magazins » dont parle Léon l'Africain, sont sans doute le *mestouda*.

à une heure et demye de nuit... Le prestre de ce temple n'a autre charge que de faire l'oraison, mais il faut qu'il rende conte des deniers et autres choses qui lui sont offertes pour les pupilles, distribuant le revenu qui a esté délaissé pour les pauvres de la cité comme argent et grain, ausquels il en fait part, aux uns plus et aux autres moins, là où il cognoît l'indigence estre plus grande. Le receveur des rentes du temple a un office à part, avec provision d'un ducat par jour, tenant sur luy huit notaires, qui ont pour leurs gages chacun huit ducats par moys, et six hommes qui reçoivent les deniers des louages des maisons, des boutiques et semblables choses, prenans pour leurs peines cinq pour cens. »

Cette mosquée de Qaraouyin est célèbre par ses vastes dimensions ; mais l'élégance de son architecture est assez médiocre ; ses nefs, supportées par des piliers carrés, sont basses et donnent à tout l'édifice un aspect de lourdeur[1]. Quant aux richesses qui peuvent se trouver à l'intérieur, il est difficile de s'en rendre compte, l'accès des mosquées étant interdit aux chrétiens : tout ce que l'on peut voir par les trois portes de Qaraouyin constamment ouvertes et qui livrent passage aux étudiants et aux fidèles, ce sont deux magnifiques fontaines qui sont rattachées aux nefs latérales par de petits pavillons en pierres sculptées semblables au fameux pavillon de la cour des Lions dans l'Alhambra[2].

Nous avons pu, grâce à l'obligeance d'un indigène, nous procurer un plan approximatif de la mosquée d'El-Qaraouyin ; les dimensions de ce plan sont loin d'être exactes, en effet, mais il nous paraît intéressant d'en donner ce-pendant la reproduction, qui permet de se rendre à peu près compte de la disposition et de la grandeur de la mosquée.

1. Cf. H. GAILLARD, *ouv. cité*, p. 23.
2. Cf. E. AUBIN, *ouv. cité*, p. 278.

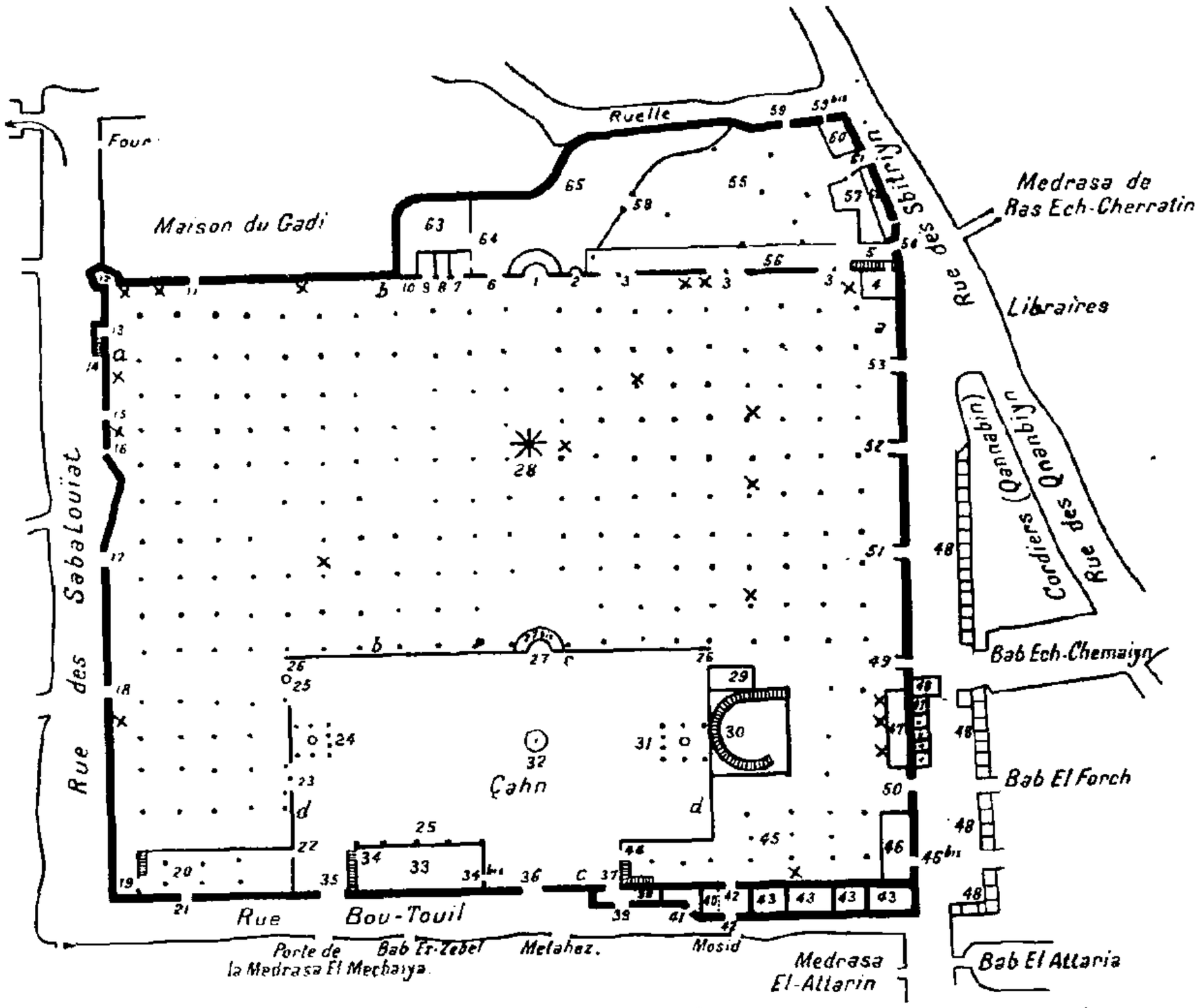

PLAN APPROXIMATIF DE LA MOSQUÉE DE QARAOUYIN A FÈS

(d'après un croquis de Si Mohammed Koudja-Bach)

LÉGENDE

1. Mihrab.
2. Minbar.
3. Bab el-Guenaïz.
4. Meçria des tapis.
5. Escalier.
6. Bab el-Khatib.
7. Bibliothèque du Qoran (fractions du Qoran distribuées aux enfants le vendredi).
8 et 9. Bibliothèques de Sidi El-Boukhari.
10. Porte condamnée de la grande Bibliothèque de Qaraouyin.
11. Porte de la Maison du Qadi.
12. Khaloua du Hizb.
13. Bab el-Khaloua.
14. Escalier de la Khaloua.
15. Fenêtre.
16. Bab Es-Saba Louïyat.
17. Bab Derb Ben Hayoun.
18. Bab el-Mada.
19. Porte et escalier du Moustouda.
20. Moustouda des femmes.
21. Porte d'un magasin sous le Moustoudâ.
22. Porte de ce magasin donnant dans la Mosquée.
23. Porte du Çahn (la cour).
24. Fontaine.
25. Cadrans solaires.
26. Porte du Çahn.
27. Mihrab du Çahn.
27 *bis*. Paravent en bois av. deux petites portes.
28. Grand lustre [1].
29. Chambre du Mouqit.
30. Minaret.
31. Fontaine.
32. Vasque et jet d'eau.
33. Moustouda des femmes sous lequel se trouve un magasin d'huile.
34. Porte et escalier du Moustouda.
34 *bis*. Porte du magasin d'huile.
35. Bab el-Medersa.
36. Bab el-Ouard.
37. Bab el-H'fa
38. Bassin rempli d'eau que l'on traverse après avoir franchi la porte 39. pour entrer « bel-h'fa » *pieds nus* par la porte 37.
39. Porte.
40. Fontaines de Bou Touil et bassins à ablutions.
41. Magasin à sciure de bois.
42. Portes de Bou Touil.
43. Boutiques.
44. Porte et escalier de la chambre des « Çahab en-Nousouk ».
45. Chambre des « Çahab en-Nousouk ».
46. Mahakma du Qadi.
46 *bis*. Porte.
47. Moustouda.
48. Boutiques des Adoul.
49. Bab ech-Chemmaïn.
50. Bab el-Maqçoura.
51. Bab el-Adoul.
52. Bab eç-Çalihin.
53. Bab es-Sbitryn.
54. Bab Djama el-Guenaïz.
55. Djama el-Guenaiz. (Chambre des enterrements où on lave les morts, c'est là également que les livres se vendent aux enchères le vendredi.)
56. Couloir.
57. Magasin.
58. Porte de la cour du Mihrab.
59. Bab el-Kharba.
59 *bis*. Porte du magasin.
60. Magasin.
61. Bab Bit el-Koutoub. (Porte de la Bibliothèque.)
62. Magasin.
63. Bibliothèque.
64. Porte de la bibliothèque.
65. Cour du Mihrab.
X. Chaires des professeurs.

ÉCHELLE APPROXIMATIVE

a-a	130 pas	= 84 m. 50	environ	le pas à	0 m. 65	environ
b-b	65 pas	= 42 m. 25	—	—	—	—
c-c	32 pas	= 20 m. 80	—	—	—	—
d-d	61 pas	= 39 m. 65	—	—	—	—

Toutes les colonnes de la Mosquée de Qaraouyin sont carrées sauf celles de Djama el-Guenaiz et celles des deux fontaines nos 24 et 31.

1. **Parmi les autres lustres de la mosquée de Qaraouyin il s'en trouve quatre qui présentent cette particularité qu'ils sont faits chacun d'une cloche provenant des églises d'Andalousie. Sur ces cloches ont été fixés les supports des *Meçabha*, veilleuses à l'huile qui forment le lustre.**

2. — Bibliothèque de Qaraouyin.

La mosquée de Qaraouyin est dotée aussi d'une bibliothèque qui a été célèbre ; celle-ci ne se trouve pas à l'intérieur de la mosquée, mais dans un corps de bâtiment séparé, qui lui est accolé et qui contient quatre pièces : le *Bit el-Guenaïz*, la *Douaïrial* ou *Maqçoural el-Imam* et la *Khzana* ou bibliothèque, formée à elle seule de deux pièces : une petite et une grande.

La petite pièce de la bibliothèque communiquait autrefois, par deux portes placées l'une en face de l'autre, d'un côté directement avec la mosquée et de l'autre avec la grande salle : aujourd'hui la porte qui donne dans la mosquée est condamnée, de sorte que l'on ne peut pénétrer dans cette petite pièce qu'en passant par la grande.

Cette dernière est une vaste chambre recouverte d'un dôme, à laquelle on accède par la Maqçourat el-Imam, qui fait communiquer la bibliothèque avec la mosquée par une porte dite *Bab el-Khatib*, et avec la rue des Sbeitriyn par le Bit el-Guenaïz.

Il y a un habous spécial pour l'entretien de la bibliothèque, mais il y est rarement affecté, étant absorbé la plupart du temps par d'autres dépenses.

Le nadhir a en principe la clef de la bibliothèque, mais en fait il la donne au *mkellef*, مكلف, taleb chargé de la bibliothèque : ce dernier est actuellement Si Mohammed ben El-Abbas ; il est nommé par le Makhzen, et c'est à lui qu'est confié le soin de ranger et de surveiller les livres. Quant au qadi, il n'a rien à voir en ce qui concerne la bibliothèque.

Il n'y a pas de registres d'entrée des livres, pas plus que de cachet ; lorsqu'il arrive des livres à la bibliothèque, on écrit dessus « habous de Qaraouyin » et « *moulk*, un tel » pour

indiquer leur provenance. Il y a cependant une liste assez vague des ouvrages qui se trouvent à la bibliothèque, mais cette liste est tout à fait approximative. Les livres, placés sur des rayons ou à même par terre, s'étagent sans ordre jusqu'au plafond.

Autrefois le nadhir prêtait des livres aux oulama contre reçu ; ces derniers pouvaient les emporter chez eux, et lorsqu'ils les rapportaient, on leur rendait leur reçu. Aujourd'hui on ne prête plus de livres à personne, exception faite toutefois pour les amis de Mohammed ben El-Abbas, amis auxquels celui-ci en prête souvent en cachette.

Lorsque l'on veut consulter un ouvrage, on s'adresse à Ben El-Abbas qui est là tous les jours ; il vous le communique dans la Douaïria, où l'on peut même copier les manuscrits ; mais, après en avoir pris connaissance, on est tenu de rendre l'ouvrage au mkellef, car on ne laisse plus sortir aucun livre.

Les tolba ont libre accès à la bibliothèque ; ils peuvent y regarder les livres, mais il ne leur est pas permis d'en prendre des listes.

A côté de cette grande bibliothèque, il y en a aussi une petite ; c'est une simple armoire, placée dans la mosquée contre le mur de la Douaïria et à côté de la porte *el-khatib*.

La partie inférieure de cette petite bibliothèque ne contient que des exemplaires du Qoran, *mouçhaf*, مصحف et la partie supérieure les *hadiths* de *taouriq*, constitués en habous pour le *koursi* à une marche et sans dossier placé devant.

Le fqih chargé de cette chaire s'y asseoit et y lit les hadiths le matin de très bonne heure et le soir après le *maghreb ;* cette lecture se fait toujours à la lumière d'une grande veilleuse attachée à une poulie et que l'on descend devant le mihrab ; le fqhih a la clef de cette partie de la petite bibliothèque qui contient les hadiths.

La garde de la partie inférieure de la petite bibliothèque,

celle des Qorans, est confiée à douze tolba, qui en sont chargés par deux à tour de rôle, pour une période d'un mois, c'est-à-dire que les douze tolba se succèdent deux par deux pendant six mois, et au bout des six premiers mois les deux premiers tolba recommencent la série.

Le vendredi avant la prière, les tolba bibliothécaires s'assoient à la porte de la bibliothèque et prêtent aux enfants et même aux tolba qui se présentent les mouçhaf par cinquième (khamsa) : on demande tel khamsa, et ils donnent le hizb correspondant au numéro demandé.

L'emprunteur ne donne pas de reçu, parce qu'aussitôt la lecture terminée il rend le khamsa emprunté.

Autrefois la fonction de taleb gardien de la petite bibliothèque de Qaraouyin était héréditaire, et tous les tolba qui l'occupaient étaient des gens sérieux, pénétrés de l'importance de leur fonction. Depuis quelques années, le favoritisme a pénétré dans cette institution comme dans les autres et lui a enlevé en grande partie la dignité presque sacerdotale affectée par ses anciens membres. La nomination dépend du Makhzen, mais actuellement il suffit d'un mot du Hadj Omar Et-Tazi en faveur d'un taleb qu'il protège pour le faire nommer à ces délicates fonctions en remplacement d'un autre plus digne. Le résultat de cette manière de faire est qu'il arrive, d'après ce qu'on nous a affirmé, que certains tolba chargés de la garde de la bibliothèque n'hésitent pas à en vendre des ouvrages s'ils en trouvent un bon prix.

Le mkellef et les tolba chargés de la garde de la petite bibliothèque sont payés dans les 10 mitqals par mois.

La même petite bibliothèque existe à la mosquée des Andalous et à celle d'Er-Recif. Il y avait une grande bibliothèque dans chacune de ces deux mosquées, mais elles furent réunies à celle de Qaraouyin à l'époque du sultan Moulay Sliman.

Il serait difficile d'évaluer même approximativement le

nombre des ouvrages de la grande bibliothèque de Qaraouyin : d'aucuns estiment qu'il y en a environ deux mille, d'autres bien davantage. Ce qui est certain, c'est que cette bibliothèque en contient beaucoup moins aujourd'hui qu'autrefois, par le fait des fuites qui s'y sont produites. En effet, lorsque l'on prêtait encore des livres aux oulama, ceux-ci négligeaient souvent de les rendre ; ils les emportaient chez eux, et, à leur mort, les livres suivaient le sort de leur succession, sans que personne ne pût les réclamer, puisqu'il n'était tenu aucun registre des sorties, ni demandé aucun reçu aux emprunteurs. Aussi cet état de désordre, qui dura pendant plusieurs siècles, fut-il préjudiciable à la bibliothèque

Quoi qu'il en soit, le fonds de bibliothèque de Qaraouyin est formé de manuscrits qui ne sont, paraît-il, que des livres religieux ayant tous trait au « Medhab el-Malki ». Ces manuscrits sont pour la plupart de simples copies, car s'il y avait parmi des originaux, on les montrerait.

On prétend cependant qu'entre autres manuscrits précieux, cette bibliothèque contient le manuscrit original d'*El-Mouatta* de l'Imam Malik, l'original de Sidi El-Bokhari et celui de Mouslim, le Qoran manuscrit de Othman, venu d'Andalousie. Mais ces prétentions nous paraissent erronées, surtout en ce qui concerne ce dernier manuscrit, qui fut détruit en 750 (1349 J.-C.). Voici ce que, d'après l'*Istiqça*[1], nous savons à son sujet :

« Le fameux et célèbre *Mouçhaf* de l'Émir des Croyants Othman ben 'Affan était à la mosquée de Cordoue. Il avait d'abord été entre les mains des Omeyyades et des Andalous, et était resté à la mosquée de Cordoue sous les Almohades, puis il fut transporté à Marrakech par le sultan Abd El-Moumen.

1. *Kitab el-Istiqça*, t. I, pp. 150 et suiv. du texte.

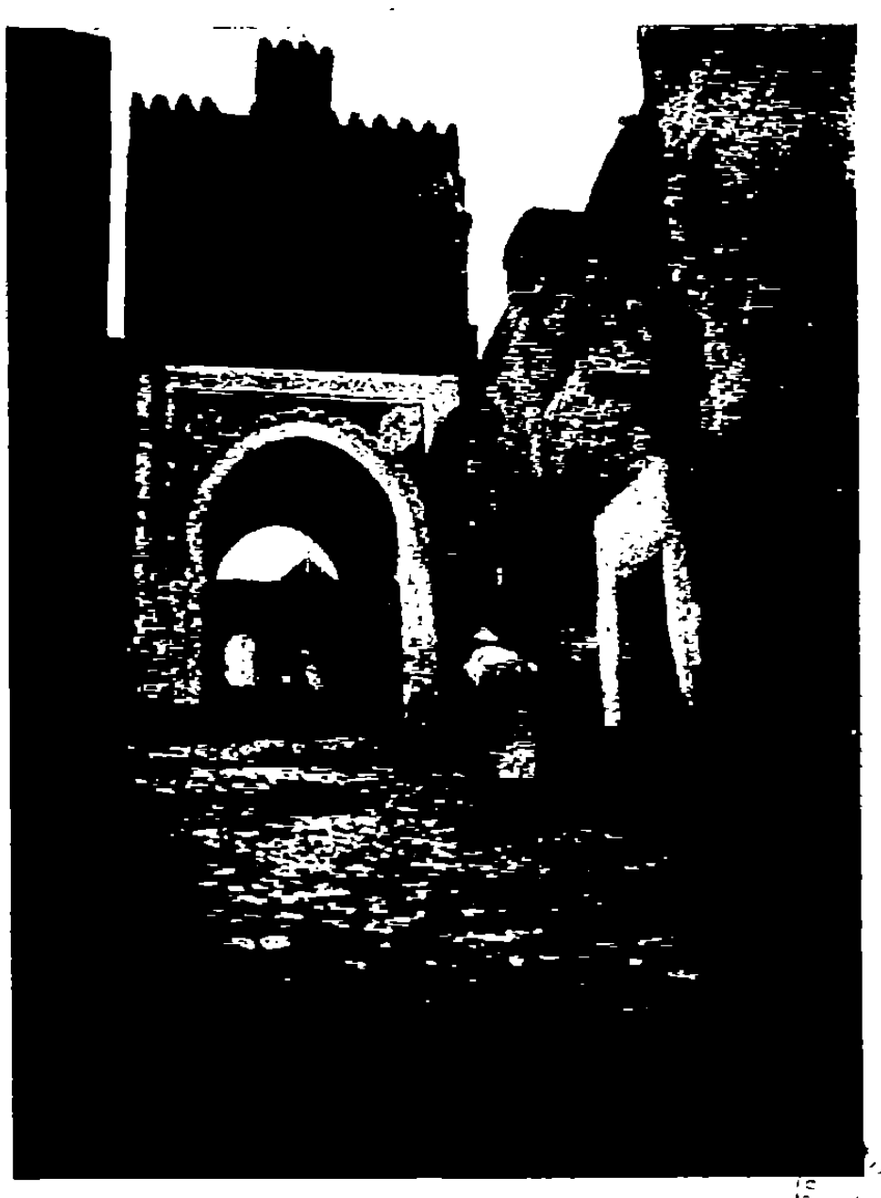

Portail de la mosquée des Andalous.

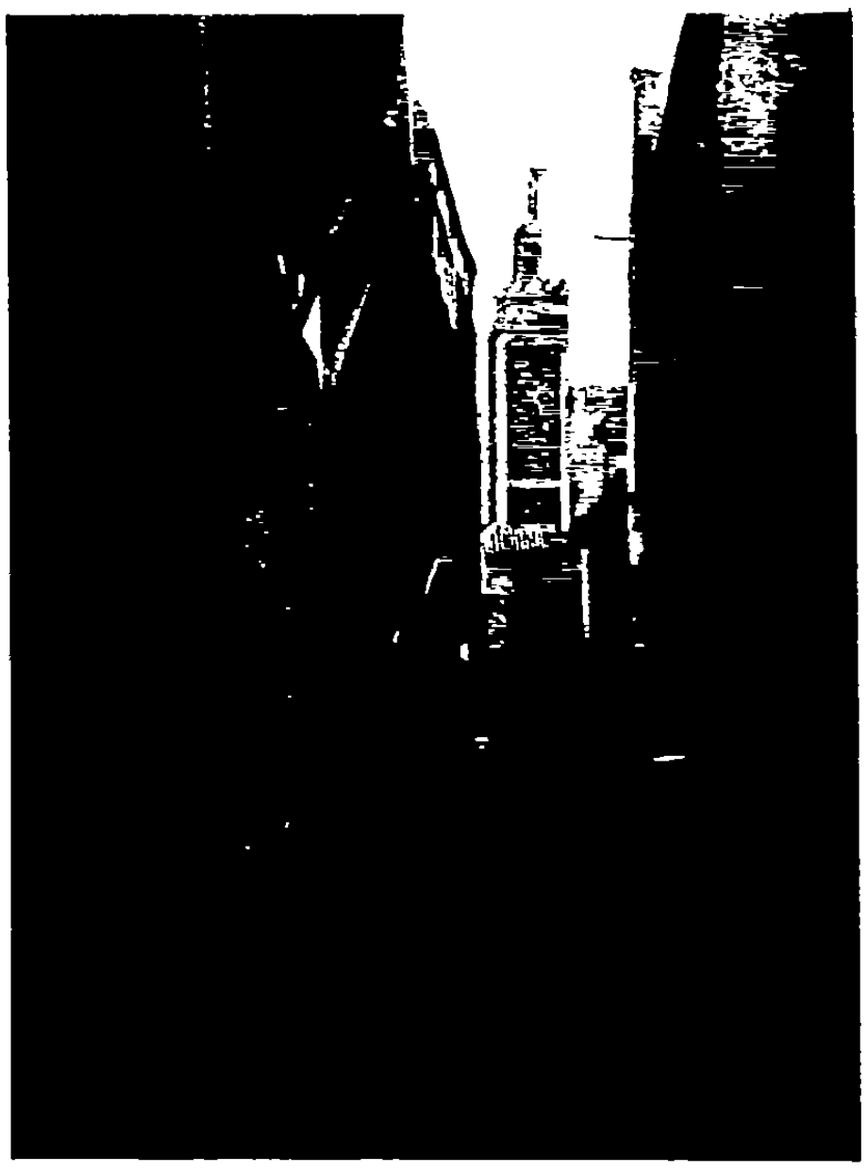

Minaret de la mosquée de Recif.

D'après Bou-Chekkoual, il demeura dans la mosquée de Cordoue jusqu'à la nuit fameuse du Samedi (nuit de vendredi à samedi) du mois de Choual 552 (1157 J.-C.) au temps de Mohammed Abd El-Moumen ben Ali. Ce *Mouçhaf* est un des quatre exemplaires qui furent envoyés par Othman aux villes de la Mecque, Baçrah, Koufa et Damas, peut-être celui de Damas.

D'après Ibn Abd El-Malek, Abou'l-Qasim Et-Tedjibi Es-Sebti dit que l'exemplaire de Damas était à la mosquée des Omeyyades dans cette ville où il le vit en l'année 637 (1258 J.-C.), de même qu'il vit l'exemplaire de la Mecque à la Qaaba. Le *Mouçhaf* en question serait celui de Baçrah ou de Koufa.

D'après El-Khatib ibn Merzouq, dans le *Kitab el-Mousnad ec-Çahih el-Hasan*, Othman ne les aurait pas écrits de sa main, mais simplement recueillis des compagnons du Prophète.

Le *Mouçhaf el-Othmani* fut transporté à Marrakech, c'est ce que dit Ben Rouchd dans sa *Rihla*, d'après Abou Zakaria Yahya ben Ahmed ben Yahya ben Mohammed ben Abdelmalek ben Toufaïl El-Qaïsi, d'après le livre de son aïeul le vizir Abou Bekr Mohammed ben Abdelmalek ben Toufaïl.

Ben Rouchd dit : Deux fils d'Abd El-Moumen, Saïd et Abou Yaqoub, apportèrent le *Mouçhaf* d'Andalousie. Abd el-Moumen le plaça sous une enveloppe précieuse de soie, d'or, d'argent et de diamants et le mit dans une châsse incrustée d'or, d'argent et de pierreries. Puis il construisit à Marrakech en 553 (1158 J.-C.) une grande mosquée, où il le renferma. Dans la suite Abd El-Moumen, étant allé au sanctuaire du Mahdi à *Tinmilel*, emporta avec lui le *Mouçhaf el-Othmani* dans la châsse dont nous avons parlé ainsi que le *Mouçhaf el-Madhi*. Les Almohades prirent grand soin de ce *Mouçhaf* et le transportèrent toujours avec eux, dans leurs voyages, jusqu'à ce que Saïd

Ali ben Idris ben Yaqoub El-Mansour El-Mo'tadi Billah l'ait emmené à Tlemcen en 645 (1247 J.-C.). Ce prince fut tué près de cette ville, son camp pillé, et les rois de Tlemcen, les Beni El-Oued, ayant trouvé ce *Mouçhaf* parmi le butin, le mirent dans leur bibliothèque. En 737 (1336 J.-C.) le sultan Abou'l-Hasan el-Merini s'empara de Tlemcen et reprit le *Mouçhaf;* lui aussi le transporta avec lui dans ses pérégrinations. A Tarifa le manuscrit fut pris par les Portugais, mais par ruse Abou'l-Hasan réussit à se l'approprier de nouveau et le transporta à Fès (1344 J.-C.). Il fit partie de sa bibliothèque jusqu'en 750 (1349 J.-C.).

A cette époque, Abou'l-Hasan s'étant embarqué de Tunis pour le Maghreb eut à essuyer une tempête ; le navire qui le portait sombra et avec lui le *Mouçhaf el-Othmani*, qui resta dès lors au fond de la mer.

Les Sultans du Maghreb avaient aussi en leur possession le *Mouçhaf el-Oqbani*, d'Oqba ben Nafi' El-Fakhri [1]. Lorsque Ahmed El-Mansour Billah ed-Dahabi voulut faire proclamer sultan son fils, il présenta aux notables le *Mouçhaf el-Oqbani et les Çahihs* (Bokhari et Mouslim), 992 Hégire (2584 J.-C.). Ce *Mouçhaf* resta entre les mains des Saadiens jusqu'à leur chute ; ils furent remplacés par les chérifs de Sidjilmassa (dynastie actuelle), qui le gardèrent en leur possession jusqu'en 1115 (1703 J.-C.), date à laquelle Moulay Abdallah ben Ismaïl ben Chérif l'envoya entre autres présents à Médine, où il est resté. »

Il y a très peu d'ouvrages imprimés à la bibliothèque de Qaraouyin : les principaux sont le *Karchi*, le *Myara* et le *Taoudi*, ouvrages imprimés sous le sultan Sidi Mohammed, et *Cheikh El-Mourtada'ala Ihya El-Ouloum* شيخ المرتضى على احياءالعلوم imprimé sous Moulay El-Hasan.

1. Compagnon du Prophète et premier conquérant du Maghreb.

Imprimeries. — Ce peu d'ouvrages imprimés qu'il y a à Qaraouyin vient de ce que les imprimeries, à Fès, ne datent que d'une époque relativement récente, et que les imprimeurs ne donnent pas leurs livres à Qaraouyin.

La première lithographie date en effet de Sidi Mohammed. Elle fut apportée du Caire par un Turc ; le Sultan avait acheté la presse et payait le Turc et les ouvriers. Au bout de quelque temps, une année environ, le peuple prétendit que ce Turc était un Chrétien, aussi fut-il mis à la porte par le Makhzen. Cette lithographie était à Darb el-Hammam (Djouthia) : elle était en beaux caractères fasis, et c'est elle qui servit à imprimer les trois ouvrages dont nous avons parlé plus haut : le *Karchi*, le *Myara* et le *Taoudi*, dont plusieurs exemplaires furent donnés à Qaraouyin. Ces trois ouvrages sont les seuls qui furent lithographiés sous Sidi Mohammed.

Plus tard, sous Moulay El-Hasan, Si 'l-Arbi El-Azraq et son frère Hadj Tayyeb El-Azraq fondèrent chacun une imprimerie, la première à Sbeïtriyin et la seconde à Gza Barqouqa. Mzalik Tazy, après avoir été *oukil el-mgharba* [1] au Caire, avait fondé aussi une imprimerie à Gza Barqouqa, où il avait imprimé un Qoran, qui se vend encore, et c'est tout.

Sidi 'l-Abd ben Souda avait également eu une imprimerie à Mokhfia.

Toutes ces imprimeries fonctionnaient en même temps au début du règne de Moulay El-Hasan. Le *Cheikh El-Mourlada* fut imprimé en 13 volumes, chez les Oulad Azraq : Moulay El-Hasan avait fait prix pour une certaine quantité d'exemplaires (200) pour le Makhzen ; celui-ci en

1. Les *oukil el-mgharba* sont des sortes de consuls chargés de régler les affaires qui peuvent survenir entre des Marocains et les autorités du pays où ils se trouvent, et d'administrer les successions des Marocains qui viennent à mourir dans ces pays étrangers. Il y a un oukil el-mgharba à Gibraltar, un à Tunis et un autre au Caire ; il y en avait aussi autrefois en Algérie.

donna la moitié à la bibliothèque de Qaraouyin et garda l'autre moitié. Les imprimeurs de leur côté en gardèrent une dizaine d'exemplaires et les vendirent : un de nos informateurs, Ben Cheikh, en a acheté un au *dellal* pour 30 douros, à la mort de Sidi El-Hadi Eç-Çqalli qui le possédait.

De tous les imprimeurs, il n'est plus aujourd'hui que Hadj Tayyeb El-Azraq qui imprime encore ; Si 'l-Arbi El-Azraq a cessé, Mzalik Tazy est mort ; quant à Sidi 'l-Abd ben Souda, il ne travaille plus.

Hadj Tayyeb El-Azraq ne travaille pas pour son compte, mais aux frais des auteurs. C'est lui qui a publié les ouvrages de Ma El-Aïnin ; leur impression a duré deux ans ; ils furent tirés à 300 exemplaires et payés de la poche même du Qaïd Mechouar, Ben 'Aïch.

Le Makhzen ne fait pas imprimer. Le patron de l'imprimerie et un fqih appelé *el-mouçhih*, المصحح, lisent les ouvrages qu'on apporte à imprimer et regardent s'ils ne contiennent rien contre le gouvernement ou la religion ; dans ce cas ils coupent les passages suspects. Ce n'est pas à proprement parler une censure, mais une précaution prise par ces deux hommes, qui redoutent les sanctions de la part du Makhzen : chacun d'eux d'ailleurs fait cette lecture et cette révision chez lui.

L'auteur qui fait imprimer paye le mouçhih, le copiste (*el-nousakh*) et le patron de l'imprimerie (*moul el-matba'a*) ; il fait lui-même le prix avec chacun d'eux.

Le moul el-matba'a paye les *mouta'allimin* (ouvriers) qui sont de 6 à 8 et achète l'encre ; quant au papier, il est fourni par celui qui fait imprimer. L'encre est importée d'Europe, et s'il arrive que certains livres s'effacent à l'eau, c'est tout simplement parce que l'on achète en général de l'encre de mauvaise qualité.

Le traitement du mouçhih est des plus variables. Le *nousakh*, lui, reçoit de 3 à 4 pesetas par *malzama*, ملزمة,

soit 8 pages écrites en une seule feuille in-8 ; la malzama est d'ailleurs la base de l'arrangement ; tout est payé à raison de tant par malzama.

Le *nousakh* copie l'ouvrage à éditer avec une encre spéciale venue d'Europe, et cela sur un papier rouge ; au moyen de cette copie les caractères sont fixés sur la pierre lithographique, puis, pour faire le tirage, on se sert d'une presse à main (Zyar) semblable aux presses à copier.

L'imprimeur n'est pas tenu au dépôt de plusieurs exemplaires, comme cela se passe en France ; on n'en donne aucun ni au Sultan, ni au qadi, et les imprimeurs eux-mêmes n'ont pas le droit d'en garder pour eux ; la plupart du temps cependant, ils en volent autant qu'ils peuvent, pour les vendre.

Les principaux nousakh sont : El-Badesi, originaire de Badès, et trois frères, les Oulad Si Abd Er-Rahman ben Souda. Mais tout individu qui a une bonne écriture peut remplir les fonctions de copiste, même s'il n'est pas taleb.

Les *mouta'allimin* plient les cahiers, qui sont livrés tels quels à celui qui fait imprimer : celui-ci peut alors, si bon lui semble, les donner à un relieur : c'est son affaire.

Les propriétaires des livres ainsi imprimés les gardent chez eux, ou les donnent à des libraires pour les vendre. Souvent les livres sont imprimés par souscription : les souscripteurs paient d'avance et reçoivent, à mesure qu'elles sont imprimées, les feuilles qui paraissent. Le reste est donné aux libraires pour être vendu.

Le propriétaire du livre dit au libraire : « Je te donne ces livres à tant l'exemplaire », puis le libraire prend les livres et les vend ensuite ce qu'il veut ; ils sont chez lui à titre de dépôt, et il peut les rendre à leur propriétaire s'ils ne sont pas vendus. Souvent d'ailleurs les premiers souscripteurs sont les libraires eux-mêmes. Fréquemment, il arrive aussi que le propriétaire du livre en confie les exemplaires au dellal pour les vendre le plus cher possible,

solution avantageuse et qui rapporte assez en général. Il n'est pas fait de contrat devant *adoul* et les contestations sont portées devant le mohtaceb.

Une autre cause de l'amoindrissement de la bibliothèque de Qaraouyin est que, si d'un côté il s'est produit de nombreuses fuites, d'un autre côté il n'y rentre actuellement que très peu d'ouvrages, pour la bonne raison que les libraires ne lui en envoient pas, que les legs se font rares et que les livres des personnes mortes sans héritiers ne vont pas à Qaraouyin, mais à la bibliothèque de Dar el-Makhzen.

Bibliothèque de Dar el-Makhzen. — Elle est située à l'intérieur du vieux Mechouar, en face de la Qoubbat en-Nasr. Elle date de Moulay Abd Er-Rahman, mais c'est Moulay El-Hasan qui lui a donné son essor : il faisait copier des manuscrits à la mosquée d'Er-Recif ; beaucoup furent volés et quelques-uns donnés à cette bibliothèque. Elle est beaucoup plus grande que la bibliothèque de Qaraouyin et contient une chambre toute pleine de livres.

Elle fut dirigée sous Moulay El-Hasan par le fqih Mesfiouy, puis par Abd El-Ouahed ben el-Mou'azz, remplacé actuellement par son fils Si Ahmed ben Mou'azz, un des deux secrétaires de Si Feddoul.

Toutefois, ici comme partout ailleurs, on vole de tous côtés, et Si Ahmed est le premier à en donner l'exemple ; le Sultan lui-même d'ailleurs vendrait les livres de cette bibliothèque, s'il en trouvait l'occasion ; aussi cet état de choses explique-t-il pourquoi, malgré les successions des personnes mortes sans héritier, la bibliothèque de Dar el-Makhzen n'augmente pas.

Quand Ba Ahmed est mort, on a transporté les livres de sa bibliothèque au Dar Adyil, où chaque grand personnage a pris ce que bon lui semblait ; après quoi on s'est décidé à vendre au dellal le peu qu'il en restait.

La bibliothèque du Hadj Ma'ati Djamyi a été également vendue par le Makhzen au dellal.

Celle de Ould Daouya a été prise en partie par Si Abd El-Djebbar, chérif Ouazzani, qui l'a emportée à Ouezzan ; le reste est demeuré entre les mains des Oulad Daouya, qui l'ont vendu.

Çanhadji et Belghiti n'avaient que peu de livres, ils sont restés à leurs enfants.

Une grande partie des livres de trois grosses bibliothèques, celles de Bou Achrin, du fqih Saffar et de Hadj Dris ben Dris, fils du vizir actuel, ont été achetés par Si Abdallah ben Zeizoun, qadi des Beni Malek, mort depuis quelque temps, et qui en avait un petit nombre avec lui ; mais le gros de sa bibliothèque était à Ouezzan.

Nous voyons d'après cela qu'il existe quelques grosses bibliothèques particulières au Maroc. Parmi les plus importantes, nous pouvons citer :

3. — Bibliothèques particulières. — Librairies. Journaux.

A *Ouezzan*, la grande bibliothèque de Moulay Taieb de la Zaouïa, celle de Sidi Abd El-Djebbar ; celle de Si 'l-Hadj El-Arbi, qu'ont ses petits-fils, et celle de la Djama' el-Kebir d'Ouezzan, constituée en habous.

La bibliothèque de Moulay Idris ben Abd El-Hadi, constituée par son père, et augmentée par les livres que lui-même fait copier journellement. Elle est située dans une grande chambre de sa maison, au Mahdi, près de Dar Bou Ali, dans le quartier de Qattanyin. C'est la seule importante de Fès, mais peu de gens y entrent.

La bibliothèque des Fasyin, descendants de Si Abdel-Qader El-Fasi, située dans leur horm. — Sidi El-Abbas El-Fasi, ancien katib de Ba Ahmed à Marrakech et aujourd'hui katib de Moulay Hafid dans cette même ville, a réuni chez lui tous les ouvrages des membres de sa famille,

afin de pouvoir dire, lorsqu'on parle d'une science quelconque devant le Sultan : « Tel membre de ma famille a traité de cette question, j'apporterai le livre demain. »

Celle des Kittanyin, qui achètent beaucoup de livres. Mohammed El-Kebir a de plus sa bibliothèque particulière, car il achète beaucoup d'ouvrages pour son propre compte et non pour celui de la Zaouïa.

La Zaouïa de Tidjanyin à *Rahbat Qaïs* a un grand nombre de livres traitant de la secte de Tidjani.

De quelques autres bibliothèques particulières il ne reste plus que le souvenir, telles celle de Ben Souda, vendue depuis la mort de Hadj El-Mahdi ben Souda, mort sous Sidi Mohammed en laissant sept enfants ; celle du fqih Guennoun, vendue également après sa mort, et celle des Çaqallyin, dont la majorité des volumes a subi le même sort après la mort de Si 'l-Mahdi.

Librairies. — La vente des livres à Fès se fait dans un seul endroit, à la mosquée d'El-Qaraouyin, dans le *Bit el-Guenaïz*, près de la bibliothèque. Cette vente, qui est aux enchères, a lieu le vendredi, après la khotba.

Il y a bien aussi des boutiques de libraires; celles-ci, au nombre de huit ou dix, se trouvent près d'El-Qaraouyin, dans la rue des Sbeitryin, mais on n'y vend que peu de livres manuscrits. Autrefois, en effet, il n'y avait pas de libraires et le commerce des livres ne se faisait qu'à la seule vente aux enchères du vendredi. Mais depuis que l'on a commencé à imprimer des livres à Fès et que leur nombre a augmenté, il s'est créé des librairies où l'on ne vend guère que des ouvrages imprimés, ainsi que les éditions du Caire.

Actuellement ces dernières se vendent en grand nombre à Fès. Quant aux manuscrits, les libraires en vendent et en achètent également, mais seulement au Bit el-Guenaïz, où viennent tous les gens qui veulent vendre ou acheter des livres.

JOURNAUX ARABES LUS AU MAROC

I. — *Journaux égyptiens.*

El-Mouayyad, المؤيد. Ce journal, édité au Caire, est un journal anti-français. Il a été introduit au Maroc par Ali Zaki, au moment de la Conférence d'Algésiras. Il a actuellement, comme correspondant marocain à Tanger, Bel-Ghisi, secrétaire de ce même Ali Zaki. Cette feuille égyptienne contient des articles des plus violents contre la politique française au Maroc, en particulier des articles de l'ancienne mission militaire turque à Fès contre la mission militaire française et surtout contre son chef, le lieutenant-colonel Mangin. Le *Mouayyad* compte une cinquantaine d'abonnés dans le milieu Makhzen, dont principalement Si Guebbas et El-Mokri.

El-Moqattam, المقطم. Ce journal appartient à des Syriens chrétiens du Liban : c'est l'organe du Gouvernement anglais en Égypte. Il est partisan des principes français dans la question marocaine ; il commente les articles de *Es-Saâda* (journal édité à Tanger et favorable à la politique de la France au Maroc) et les soutient contre les attaques des journaux panislamiques. C'est le plus grand quotidien de l'Égypte ; il passe avant le *Mouayyad*, mais il n'est que peu lu au Maroc.

El-Lioua, اللواء. Journal fondé par Moustafa Pacha Kamel, fondateur du parti nationaliste en Égypte. Il fut abandonné par le parti après la mort de son fondateur, et il reste actuellement entre les mains d'une Société en commandite. Il a conservé toujours ses principes panislamiques. Il se montre très violent contre l'action fran-

çaise au Maroc et se flatte d'ailleurs d'être inspiré par l'Allemagne.

El-Ahram, الاهرام. Journal à principes français. Il est tout dévoué à la cause française au Maroc ; c'est le journal le plus lu au Maroc après le *Mouayyad*.

El-Manar, المنار. Revue religieuse panislamique. Propriété de Cheikh Rechid Riza, élève de l'ancien Cheikh Mohammed Abdoh. Cette revue est dotée de principes franc-maçonniques, et pour cette raison mal vue des Marocains qui sont très fanatiques, mais en revanche elle a beaucoup de succès dans les milieux orientaux. Elle est peu lue à Tanger, et encore moins à Fès.

El-Hilal, الهلال. Revue scientifique et historique appartenant à George Zaïdan, Chrétien libanais. Cette revue ne s'occupe pas de politique, elle est très lue dans les milieux islamiques parce qu'elle est consacrée à l'histoire de l'Islam.

Ech-Charq, الشرق. Journal imprimé à Alexandrie, appartenant à Taznosse Abdoh, Chrétien libanais, s'occupe beaucoup des questions commerciales. Tendances anti-islamiques.

Eç-Çai'qa, الصاعقة. Journal bi-hebdomadaire, appartenant à Mohammed Fouad, jeune Égyptien au caractère très léger, connu comme journaliste de prison, parce qu'il y passe quelques mois chaque année. C'est un journal de polémiques dont on se sert pour les attaques individuelles.

El-Hidjaz, الحجاز. Journal paru après la constitution turque, et inspiré par le comité « Union et Progrès ».

Tabib el-'Aïla, طبيب العائلة. Revue médicale, imprimée par les soins de la Mission américaine à Beyrouth.

II. — *Journaux de Beyrouth.*

El-Ouatan, الوطن. Journal littéraire, poétique, propriété d'un poète Levantin, Chibli Moullat ; il est très lu par les tolba de Fès.

Lisan-el-Hal, لسان الحال. Journal le plus ancien, très bien informé et défendant les intérêts des Chrétiens au Levant. Il n'est que peu lu au Maroc.

El-Moufid, المفيد. Journal récent, très en faveur au Maroc parce qu'il a les mêmes opinions que le *Lioua*.

Er-Ray el-'Am, الرا ي العام. Même caractère et politique que le précédent.

En-Nacir, النصير. Journal très riche en informations politiques, représente le parti nationaliste au Liban. Peu lu au Maroc.

Midjallat ez-Zouhour, مجلة الزهور. Revue littéraire libanaise. 40 abonnés au Maroc.

El-Bachir, البشير. Journal des PP. Jésuites de Beyrouth.

Ech-Charq, الشرق. Revue scientifique publiée par les Jésuites, très commentée par les oulama de Fès à cause de ses recherches sur l'histoire littéraire de l'Islam.

El-Moqtabas, المقتبس. Journal quotidien, imprimé à Damas, rapporté au Maroc cette année par les pèlerins qui revenaient de la Mecque. A bien réussi au Maroc, où il compte déjà quelques abonnés. D'ailleurs, comme tous les journaux islamiques et panislamiques, il était désigné pour avoir quelques succès au Maroc.

III. — *Journaux tunisiens.*

El-Hadira, الحاضرة.

Idhar el-Haqq, اظهار الحق.

Et-Taqaddom, التقدم.

Er-Rachidia, الرشيدية.

Habib el-Oulama, حبيب العلما.

Enfin, trois journaux turcs lus par les Turcs seulement:

Terviet, ترويت.

Iqdam, اقدام.

Mechveret, مشورت.

A. PÉRETIÉ.